

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

1-9 7/11/1983

schéma
général
d'aménagement
de la France

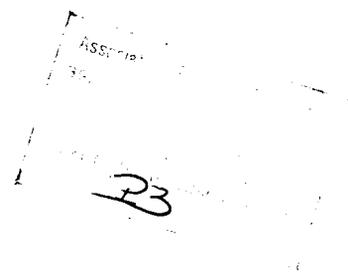
Association Bureaux-Provinces
39, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
CENTRE DE DOCUMENTATION
P3

problèmes de méthodes thèmes de recherches

prospective
et société

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma
général
d'aménagement
de la France



problèmes de méthodes thèmes de recherches

**prospective
et société**

MARS 1972

Le document que l'on va lire est le premier résultat d'une initiative qui ne manque pas d'une certaine originalité ni, on peut l'espérer, d'un certain intérêt. Voici dix-huit mois à peu près que s'est créé le "groupe de réflexions sur la prospective sociale" sur lequel André-Clément DECOUFLÉ et Alexandre NICOLON fournissent les précisions nécessaires dans l'avant-propos de leur rapport de synthèse. Pendant dix-huit mois, avec l'aide de grandes administrations "prospectives", près d'une dizaine d'organismes de recherche ou d'études, vingt à trente chercheurs, enseignants, administrateurs, ont échangé des expériences, des réflexions, des projets de recherche sur la prospective dans le but non pas de créer une nouvelle structure rigide de recherche ou un nouvel appendice de l'administration, mais de constituer un groupe qui garderait toute sa souplesse et ses capacités d'ouverture, tout en allant au-delà du club de discussions sans lendemain.

On peut dire que cet objectif est aujourd'hui atteint comme en témoigne le document présenté, puisqu'un ensemble de projets de recherche précis, dont certains sont déjà en cours, est issu des discussions du groupe. Une nouvelle étape s'ouvre ainsi devant celui-ci, qui continue sur une base affermie.

L'intérêt et l'originalité de l'initiative viennent de sa contribution à la tentative de créer en France, dans les milieux de la recherche et de l'enseignement, un cadre de réflexions sur la prospective qui puisse revêtir un caractère un peu fondamental à une échelle qui dépasse les possibilités de la mini-équipe de recherche ou de l'individu isolé.

Il y avait là, et il y a encore là, une lacune évidente à combler. Au risque de simplifier un peu la réalité, on peut dire que la majeure partie des travaux de prospective sociale peut se classer en deux rubriques : la rubrique « futurologique », où certains scientifiques s'efforcent à leur manière d'exercer les fonctions psycho-sociologiques de la prophétie, de la divination et de l'incarnation ; et la rubrique "décisionnelle" dans laquelle la validité technique de beaucoup de travaux prospectifs n'est pas en cause, mais où les travaux sont difficilement dissociables d'une grande entreprise, d'une administration, ou d'une stratégie politique déterminées. La France semble relativement peu touchée par la contagion futurologique. Par contre, il est manifeste que les travaux prospectifs jusqu'ici accomplis en France l'ont été sous les auspices directs de l'administration ou du gouvernement. Le système français de la recherche et de l'enseignement n'a guère élevé la voix jusqu'à présent et nous ne possédons rien d'équivalent au travail que le collectif RICHTA a pu effectuer à un certain moment, en Tchécoslovaquie, par exemple.

Notre groupe veut espérer qu'il contribuera, dans une mesure modeste, à atténuer ce déséquilibre flagrant et dommageable. La synthèse DECOUFLÉ - NICOLON montre, avec fidélité et finesse, jusqu'où l'on a pu aller sur ce point. On trouve

... / ...

dans cette synthèse, et dans les projets de recherche en annexe, à la fois une grande diversité et une certaine unité. Il n'y a pas, sur tous les problèmes que peut poser la prospective, une unanimité, dans le groupe, tant s'en faut, et les divergences de démarche et d'appréciation demeurent nombreuses et importantes. Il n'est pas sûr d'ailleurs qu'elles soient restées exactement les mêmes depuis le début de la vie du groupe, ce qui marque peut-être l'apparition d'un dynamisme intéressant.

Pourtant, en dépit de ces différences dont on retrouvera l'écho dans le document présenté, on y sent la présence d'une certaine unité. Pour la décrire, je ne trouve pas d'expression meilleure que celle d'unité de ton. On la perçoit immédiatement, quand on confronte le document aux écrits de futurologie ou de prospective décisionnelle. Cette unité de ton reflète une attitude de fond dont on peut dire, je crois, qu'elle représente l'opinion collective du groupe. Cette attitude présente trois points saillants : en premier lieu, le souci de dissocier le travail du groupe de tout projet politique ou gouvernemental particulier ; certes les membres du groupe ne se savent, ni se veulent "neutres" ni "objectifs" et il faudrait être aveugle pour ne pas voir que la prospective est aussi une critique sociale rétrospective. Mais entre admettre ouvertement que l'idéologie et le jugement de valeur sont présents dans la science sociale et rattacher l'exercice prospectif à tel ou tel projet politique spécifique, il y a une différence qui n'est pas seulement de degré, mais aussi de nature. En second lieu, les membres du groupe se méfient énormément de ce que l'on pourrait appeler le "triomphalisme prospectif" ; ils savent qu'en un sens les prospectivistes n'ont rien inventé et, comme le disent joliment André-Clément DE COUFLÉ et Alexandre NICOLON, "qu'en faisant de la prospective on joue sans doute à un très vieux jeu". Oui, mais on le joue dans les conditions contemporaines et il semble que les règles du jeu varient suivant les époques. Ce qui nous conduit au troisième point : ce qu'il y a de plus important à connaître, ce sont les règles du jeu actuelles, et c'est cette connaissance qui est finalement l'objet de la recherche prospective qui est donc quelque chose de plus nouveau que l'éternel exercice divinatoire, et de plus sérieux qu'un phénomène de mode (il y a de la naïveté à ne voir dans les polarisations successives de la recherche que des phénomènes de mode, même si cette polarisation a parfois aussi besoin de la mode). Sous l'angle de cette connaissance de ces règles de jeu, la prospective apparaît à la fois comme une recherche de pointe, une recherche avancée sur l'épistémologie et la méthodologie des sciences sociales elles-mêmes (et peut-être même de certaines autres sciences), et sur l'application de cet outillage aux dynamismes probables des sociétés contemporaines. En ce sens, le problème de la prospective est le problème du statut et de l'avenir scientifique des sciences sociales, une sorte de défi lancé par et aux sciences sociales, qu'elles ne peuvent esquiver sans se reconnaître battues.

Yves BAREL

Grenoble, Juin 1971

S O M M A I R E

	Pages
Avant - propos	7
I PROBLÈMES DE MÉTHODE	9
Introduction	11
Objet et méthodes de la prospective sociale	13
Thématique d'une prospective sociale appliquée	43
Notes	51
II THÈMES DE RECHERCHE	69
Prospective des activités «hors marché»	71
Prospective du travail	87
Prospective du système politique	97
Prospective des changements culturels dans les relations avec la nature (sentiment de l'existence et relations avec le monde naturel)	125
Prospective de l'information	137
Prospective urbaine	147

A V A N T - P R O P O S

Au cours de l'année 1970 s'est constitué en France un «groupe de réflexion sur la prospective sociale» à l'initiative conjointe de chercheurs de centres universitaires (1), de bureaux d'études spécialisés (2) et de grandes administrations (3). Ce groupe a tenu à Grenoble, à Paris, à Aix-en-Provence et à Arc-en-Senans (Fondation Claude-Nicolas LEDOUX) diverses réunions de travail au cours desquelles ont été abordées, sans ordre préconçu, un certain nombre de questions relatives à la prospective sociale dans le dessein de préparer le lancement d'un premier programme de recherches.

Il a paru nécessaire, au terme d'une année de travaux, de marquer l'étape franchie en soumettant à un examen plus large un ensemble de réflexions préliminaires sur l'orientation et les objets possibles d'un tel programme.

Le présent document se compose de deux parties bien distinctes et cependant directement en rapport l'une avec l'autre :

— d'une part, un exposé préliminaire des problèmes épistémologiques et méthodologiques posés par le lancement d'un programme de recherches multidisciplinaires en prospective sociale, «Problèmes de méthodes» (4) ;

— d'autre part, une première série de projets de recherches proprements dits, dont la réalisation doit s'effectuer au cours des deux ou trois années à venir, «Thèmes de recherches».

Les préoccupations exprimées dans la première partie du document sont, au moins pour certaines, partagées par la plupart des équipes de recherches au travail sur les thèmes explicités dans la deuxième partie. On s'est gardé toutefois de donner le sentiment d'une unicité de problématique théorique et méthodologique : ainsi que le soulignait naguère un des membres du groupe de réflexion, «la pluralité des problématiques théoriques est un fait dans le groupe comme elle l'est dans la recherche en général», si bien qu'«au stade actuel, la confrontation de démarches diverses exploitant chacune au mieux ses possibilités nous paraît le mode de travail le plus productif, à l'inverse d'une tentative d'intégration trop hâtive qui relèverait plus du syncrétisme idéologique que du travail scientifique».

(1) Pour tous les renvois, se reporter aux notes des pages 51 et suivantes.

**I
PROBLEMES
DE METHODE**

INTRODUCTION

La prospective, cette interrogation ouverte sur le devenir des choses et des hommes, ne se précise encore, en l'état actuel de nos connaissances et de nos méthodes d'investigation, que dans certains domaines - prévisions démographiques et technologiques, projections d'agrégats économiques, etc... - entre lesquels subsistent des espaces immenses d'inconnu. Encore ces prospectives sectorielles n'échappent-elles ni à l'erreur - et c'est du reste leur faire un mauvais procès que de les juger sur leur seule vérification expérimentale, comme si la prospective était déjà science - ni à l'absence de rigueur dans leur démarche - ce qui peut paraître constituer un défaut plus grave : l'inventivité prospective, si nécessaire, ne saurait se dégrader en laxisme épistémologique. La lente progression vers un savoir scientifiquement contrôlé est à ce prix.

Le risque est grand, dans ces conditions, de plaider pour une prospective plus hasardeuse et moins armée encore que les autres : la prospective sociale, qui ne paraît pouvoir a priori consister qu'en un ensemble disparate de questions plus ou moins précises sur le devenir "sociétal".

Le pari a été fait toutefois, et en partie gagné, dès 1962-1963, au travers des délibérations du premier groupe de prospective constitué en France à l'initiative du Commissariat Général au Plan. Résumées dans une publication au titre bien connu - *Réflexions pour 1985* - elles se donnaient pour objet explicite de présenter des "figures de l'avenir destinées à guider nos décisions" en dessinant la silhouette d' "un souhaitable qui apparaisse plausible à l'esprit prospectif et qui devienne probable pour une société attachée à sa réalisation". Voici bien, circonscrites en une seule formule, les conditions de crédibilité et le sens ultime de travaux de prospective sociale définis, et la séparation radicale entre prospective et futurologie marquée avec une précision sans égale : on reviendra à loisir sur ces questions déterminantes pour l'avenir de la recherche souhaitée. Car, au-delà de l'examen d'un certain nombre de questions préliminaires, c'est bien de la présentation des premiers éléments d'un programme de recherches en prospective sociale qu'il sera question ici. Indiquons sans attendre ses ambitions et ses limites.

- Ses ambitions, d'abord : elles consistent à étendre le domaine des investigations déjà entreprises soit au sein d'administrations "de missions" - Commissariat Général au Plan, D.A.T.A.R., D.G.R.S.T., etc... - soit en celui d'équipes universitaires ou de bureaux d'études, de sorte que le champ des questions déterminantes pour l'avenir sociétal - apparemment indéfini, mais en réalité, on tentera de le montrer, moins imprécis qu'il ne peut paraître - soit clairement perçu et progressivement couvert par des études elles-mêmes assujetties à des permanences remises en question.

- Ses limites, ensuite : elles s'inscrivent dans l'infirmité originelle de tout projet prospectif, qui consiste en la pauvreté de la connaissance de l'état de notre société. Il n'est pas de sociologue ni d'économiste pour contester que cette pauvreté soit extrême et pour nier qu'une démarche prospective soit aussi, en quelque sens, une revanche prise sur la méconnaissance du quotidien. Ajoutons : et sur celle du passé.

.../...

L'analyse des "tendances lourdes" a certes acquis depuis longtemps, dans les travaux historiques, une importance déterminante (5). Mais il est significatif de constater qu'aucun historien, non plus qu'aucun ingénieur ne joue - du moins jusqu'à aujourd'hui - un rôle dans le groupe de prospective sociale dont il sera ici question. L'inter-disciplinaire s'y trouve - dans l'état actuel des choses - réduit à ses catégories habituelles en sciences sociales : sociologie, économie, science politique, géographie, urbanisme, aménagement, planification, etc... Voici d'autres limites qu'il convenait sans doute de ne pas négliger dès le départ : le groupe de réflexion n'a cessé, au demeurant, de se proclamer ouvert.

OBJET ET MÉTHODES DE LA PROSPECTIVE SOCIALE

1 STATUT ÉPISTÉMOLOGIQUE DE LA PROSPECTIVE SOCIALE

“Il nous faut fabriquer notre propre modèle d’avenir à mesure que nous avançons dans une situation historique nouvelle”.

David RIESMAN

Abundance, for what, tra. fr. p. 361.

Une des querelles qui agitaient les milieux scientifiques au début de ce siècle avait, on s’en souvient, pour objet le statut de la sociologie. Relisons Marcel MAUSS :

“Parce que la sociologie est d’origine récente et qu’elle sort à peine de la période philosophique, il arrive encore qu’on en conteste la possibilité (...) mais le sociologue n’a pas à justifier ses recherches par une argumentation philosophique. La science doit faire son œuvre dès le moment qu’elle en entrevoit la possibilité (...). Ce n’est pas au sociologue de démontrer que les phénomènes sociaux sont soumis à la loi : c’est aux adversaires de la sociologie à fournir la preuve du contraire ...” (6).

On peut poser de même que c’est aux adversaires de la prospective de démontrer que la réflexion sur le devenir n’a pas d’objet ni de justification, que des expressions telles que celles de “tendances lourdes” ou de “faits porteurs d’avenir” sont privées de signification, ou encore que les disputes idéologiques sur les “lois” qui “gouvernaient” “l’évolution de l’humanité” sont telles qu’elles ne laissent aucune place à l’analyse objective : ce n’est pas, en d’autres termes, à la prospective de démontrer qu’elle a un sens.

Mais ce n’est pas moins le devoir du “prospectiviste” de faire, au départ, la preuve de la rigueur de sa démarche sur trois terrains :

- de montrer qu’il distingue avec la plus grande netteté la prospective d’avec son travestissement : la futurologie ou “science du futur” ;
- d’écarter certaines fausses querelles faites à la prospective au nom de préalables méthodologiques souvent mal compris ;
- de soumettre en permanence à l’examen critique les résultats de ses recherches afin de convaincre de leur crédibilité et de renforcer continûment - avec ici et là l’aide involontaire des détracteurs de la prospective - les assises de celle-ci.

Reprenons l’une après l’autre ces propositions :

a) S’il est a priori difficile de donner de la prospective une définition précise, il est en tout cas une acception de ce terme qu’il convient d’éliminer d’entrée : celle qui en ferait une “science du futur”. Ce privilège ambigu appartient à une pratique ancestrale aux avatars innombrables - la divination - dont le dernier en date répond à la dénomination à la mode de “futurologie”. On peut penser par exemple, bien que ses auteurs se défendent quelquefois d’être eux-mêmes des futurologues que l’étude pionnière d’Herman KAHN et d’Anthony J. WIENER (7)

appartient à cette catégorie. Sa démarche fondamentale est, en tout cas, exactement opposée à celle de la prospective, dès lors qu'elle admet que "la chose la plus importante est tout simplement de chercher à découvrir les tendances qui seront importantes à long terme". Les trois exemples de "tendances lourdes" que donnent aussitôt après les auteurs sont comme la démonstration par l'absurde de la fragilité d'une telle approche, puisqu'il n'en est pas une qui ne puisse être aussi légitimement remplacée par la proposition inverse à titre "d'hypothèse de travail" au moins aussi fructueuse (8). Ce n'est pas le lieu ici de présenter la critique détaillée d'une entreprise par ailleurs à tant d'égards intéressante et qui demeurera longtemps encore sans doute un classique du genre, mais le moment est venu de marquer que "le contraire de la démarche prospective est de prolonger les tendances et de s'interroger sur leurs significations" (9). Si paradoxale qu'elle puisse a priori paraître cette proposition qualifie très exactement la différence - sinon l'opposition pure et simple - entre la démarche prospective et la spéculation futurologique. Ce n'est pas que, bien entendu, la prospective puisse se dispenser de chercher à discerner dans l'évolution passée et présente des phénomènes qu'elle prend en compte des "tendances lourdes" et des "faits porteurs d'avenir" : c'est seulement qu'elle s'interdit de projeter les unes dans le futur et de faire dire aux autres leur histoire de demain. Son propos s'interrompt à l'instant même où la question de savoir ce dont le devenir sera fait se substitue au problème de la connaissance et de l'interprétation de ce qui dans le passé et dans le présent peut avoir un sens pour le futur ; et c'est l'instant où le relai peut être pris par la spéculation futurologique.

La distinction est quelquefois difficile à opérer, et il n'est que trop naturel que le prospectiviste ait souvent la tentation de ne pas rompre l'enchaînement de ses analyses aux bords d'un devenir qui lui paraît familier. Du moins doit-il marquer clairement, dans de telles occurrences, le changement de nature de son propos, et s'interdire, en toute hypothèse, de procéder à des spéculations purement gratuites sur le futur. La crédibilité de la démarche prospective sera ainsi assurée et préservée.

C'est à peine énoncer un paradoxe que de dire que l'objet effectif de l'analyse et de la réflexion prospective est de renseigner, par un processus d'itération continue, sur les structures du quotidien, les formes de l'actuel, le devenir du présent. Pour reprendre BACHELARD, "les révélations du réel sont toujours récurrentes. Le réel n'est jamais "ce qu'on pourrait croire", mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser. La pensée empirique est claire, après coup, quand l'appareil des raisons a été mis au point" (10) : La prospective, et singulièrement la prospective sociale, c'est bien en effet, au bout du compte, ce qu'on aurait dû penser - dès aujourd'hui - du système social existant. Plus exactement peut-être : ce qu'on devrait en savoir dès lors que l'on se met en situation de conjecturer ce qu'il est susceptible de devenir. La prospective sociale est une reconstruction permanente du présent sociétal à partir d'une meilleure connaissance de son passé et d'une interrogation scientifiquement contrôlée sur son devenir (11).

Il arrive que la futurologie donne le change et s'essaie à la prospective en "inversant le miroir du temps", convaincue qu'elle est "qu'une vision cohérente de l'avenir peut aussi nous fournir bon nombre d'aperçus des plus pénétrants sur le monde d'aujourd'hui" (12). Bien qu'elle réussisse d'ordinaire moins brillamment ce genre d'exercice que la science-fiction, elle ne le tente pas inutilement. L'accoutumance à la réflexion et à l'analyse prospective est si indispensable qu'elle ne peut négliger aucun moyen.

Pour reprendre les catégories de Robert K. MERTON (13), la prospective s'intéressera toujours intuitivement à ce qui est potentiellement significatif de préférence

.../...

à ce qui est posé comme "vrai". En ce sens, elle est une des branches nouvelles de la sociologie de la connaissance : nouvelle au sens de neuf, et non d'additionnel.

La prospective sociale est ainsi, au bout du compte, la prospective du vivant. Elle est, fondamentalement, téléonomique (14), en ce qu'elle est réflexion sur des projets collectifs, elle-même ordonnée selon un projet : celui de la maîtrise progressive du devenir sociétal tout entier, au travers et à mesure d'une analyse sans cesse plus attentive du passé et du présent.

b) Que la prospective doive pratiquer une vigilance méthodologique aussi poussée que possible en entourant chacune de ses démarches de toutes les garanties adéquates, il n'est personne pour en disconvenir. On se gardera pourtant de poser le problème de méthode en tant que préalable épistémologique, et le spécialiste de prospective fera sienne cette proposition de base de la philosophie des sciences selon laquelle "il est vain de vouloir poser a priori les conditions d'une pensée authentiquement scientifique" (15). Ainsi devient-il permis, pour ne prendre que cet exemple, d'écarter l'objection selon laquelle la prospective ne saurait atteindre à la rigueur dès lors que, par hypothèse, les investigations auxquelles elle procède ne peuvent donner lieu à aucune vérification expérimentale : il n'est que trop facile de souligner que *l'objet spécifique de la prospective n'est pas de fournir des réponses à des questions posées a priori*, sous le prétexte que l'interrogation sur le devenir serait, par définition, entièrement libre, *mais de formuler des questions précises dont les réponses demeurent elles-mêmes ouvertes à plusieurs interprétations*, quelque soit leur contenu de principe. La rigueur épistémologique réside, en une telle entreprise, au niveau de la formulation de la question, non à celui de l'élaboration de la réponse. En d'autres termes, la prospective -et cela est vrai en particulier de la prospective sociale - est essentiellement constituée par un corps d'hypothèse de mieux en mieux formulées et reliées les unes aux autres, mais n'est à aucun degré un catalogue de certitudes (16).

La prospective n'est ni une science du futur, ni une méthodologie de la prédiction : elle est un corps de questions concernant le devenir - questions rigoureuses au sens où la démarche qui conduit à leur formulation se trouve en chacune de ses étapes contrôlée par une méthodologie scientifique et appuyée sur un ensemble d'observations précises.

On achoppe ici à une seconde objection, plus décisive peut-être que la précédente : celle qui redoute, dans la démarche prospective, la pratique naïve d'un déterminisme mécaniciste fermant à chaque instant derrière lui-même les issues mises à jour par une recherche libre au nom du respect ambigu de "lois" d'une "évolution" affirmée plus que démontrée. Effaçons-nous, ici encore, devant un texte ancien auquel il paraît impossible de rien ajouter. Laissons parler le plus grand peut-être des épistémologues du siècle dernier, Augustin CURNOT, dont toute l'œuvre a été marquée, on le sait, par le refus de céder aux pièges du totalitarisme positiviste et le projet de constituer les fondements d'un discours scientifique authentique (17) :

Afin de ne pas nous jeter de prime abord dans les disputes d'école sur ce que l'on a appelé le libre arbitre de l'homme, bornons-nous d'abord à considérer les phénomènes naturels où les causes et les effets s'enchaînent, de l'aveu de tout le monde, d'après une nécessité rigoureuse ; alors il sera certainement vrai de dire que le présent est gros de l'avenir, et de tout l'avenir, en ce sens que toutes les phases subséquentes sont implicitement déterminées par la phase actuelle, sous l'action

.../...

des lois permanentes ou des décrets éternels auxquels la nature obéit ; mais on ne pourra pas dire sans restriction que le présent est de même gros du passé, car il y a eu dans le passé des phases dont l'état actuel n'offre plus de traces, et auxquelles l'intelligence la plus puissante ne saurait remonter, d'après la connaissance théorique des lois permanentes et l'observation de l'état actuel ; tandis que cela suffirait à une intelligence pourvue de facultés analogues à celles de l'homme, quoique plus puissantes, pour lire dans l'état actuel la série de tous les phénomènes futurs, ou du moins pour embrasser une portion de cette série d'autant plus grande que ses facultés iraient en se perfectionnant davantage. Ainsi, quelque bizarre que l'assertion puisse paraître au premier coup d'oeil, la raison est plus apte à connaître scientifiquement l'avenir que le passé. Les obstacles à la prévision théorique de l'avenir tiennent à l'imperfection actuelle de nos connaissances et de nos instruments scientifiques, et peuvent être surmontés par suite du progrès des observations et de la théorie : il s'est écoulé dans le passé une multitude de faits que leur nature soustrait essentiellement à toute investigation théorique fondée sur la constatation des faits actuels et sur la connaissance des lois permanentes, et que dès lors ne peuvent être connus qu'historiquement, ou qui, à défaut de tradition historique, sont et seront toujours pour nous comme s'ils ne s'étaient jamais produits. Or, si la connaissance théorique est susceptible de progrès indéfinis, les renseignements de la tradition historique quant au passé, ont nécessairement une borne que toutes les recherches des antiquaires ne sauraient reculer : de là un premier contraste entre la connaissance théorique et la connaissance historique, ou, si l'on veut, entre l'élément théorique et l'élément historique de nos connaissances" (*Essai sur les fondements de la connaissance et sur les caractères de la critique philosophique*, 1851, p. 447).

Texte essentiel qui, peut-on penser, éclaire de manière décisive l'ensemble des problèmes relatifs au statut épistémologique de la prospective : on y reviendra. Mais un autre passage de *l'Essai sur les fondements de la connaissance* mérite d'être cité : il contribue de façon également exemplaire à dissiper des ambiguïtés menaçantes sur les rapports entre histoire et hasard :

"Les hommes n'auraient jamais fait usage de leur mémoire et de leur raison pour écrire l'histoire et des traités sur les sciences, qu'il n'y aurait pas moins, dans l'évolution des phénomènes, une part faite à des lois permanentes et régulières, susceptibles par conséquent de coordination systématique, et une part laissée à l'influence des faits antérieurs, produits du hasard ou des combinaisons accidentelles entre diverses séries de causes indépendantes les unes des autres. La notion de hasard, comme nous nous sommes efforcés de l'établir ailleurs, a son fondement dans la nature, et n'est pas seulement relative à la faiblesse de l'esprit humain. Il faut en dire autant de la distinction entre la donnée historique et la donnée théorique. Une intelligence qui remonterait bien plus haut que nous dans la série des phases que le système planétaire a traversées, rencontrerait comme nous des faits primordiaux, arbitraires et contingents (en ce sens que la théorie n'en rend pas raison), et qu'il lui faudrait accepter à titre de données historiques, c'est-à-dire comme les résultats du concours accidentel de causes qui ont agi dans des temps encore plus reculés. Supposer que cette distinction n'est pas essentielle, c'est admettre que le temps n'est qu'une illusion, ou c'est s'élever à un ordre de réalités au sein desquelles le temps disparaît" (*Fondements*, p. 460).

La lecture de COURNOT incite à quelques réflexions élémentaires :

1) Il n'y a pas de différence de nature entre la connaissance historique et la connaissance prospective, mais seulement un décalage de dimensions entre leurs investigations potentielles. A partir d'un même corpus théorique, la première n'est susceptible d'être pratiquée que dans la limite des "renseignements" disponibles, lesquels sont nécessairement fragmentaires et dispersés (18), alors que la seconde, délivrée de cette infirmité, est en mesure d'explorer à partir d'un appareil théorique peu à peu consolidé, un domaine indéfiniment extensible. En d'autres termes, aucune philosophie de l'histoire ne reconstituera le document aboli qui fait défaut à l'historien et qui est irrémédiablement perdu pour lui, alors que, à l'inverse, tout est permis au prospectiviste à la seule condition qu'il dispose d'un appareillage théorique -et, s'entend, méthodologique -adéquat, à partir duquel il puisse constituer des hypothèses de travail plausibles.

Il faudra quelque jour composer un sottisier de la futurologie et un recueil de mises en garde à destination du prospectiviste naïf. Empruntons à David RIESMAN une de celles qui importe sans doute le plus pour éviter que le discours sociétal ne se réduise à un conglomérat d'hypothèses arbitraires. Raisonant sur quelques problèmes de l'avenir des loisirs (19), il admet être contraint de conclure "qu'il y a peu de chance pour que des changements se produisent dans l'organisation des loisirs s'il ne s'en produit pas dans l'ensemble de la société, dans son travail, dans ses formes politiques, dans son style culturel". En prospective comme en tout autre domaine neuf, il n'est que trop facile de prendre la partie pour le tout : de là une insistance que l'on ne craindra pas de marquer en faveur d'une prospective des permanences.

2) L'espace primordial de la réflexion prospective est la durée, dont l'intelligibilité ressortit elle-même à deux catégories fondamentales de phénomènes :

- d'une part, ceux qui obéissent - ou semblent obéir - à des lois permanentes et régulières "et sont ainsi susceptibles d'entretenir entre eux des "rapports nécessaires" ;

- d'autre part, ceux qui paraissent les "produits du hasard ou des combinaisons accidentelles entre diverses séries de causes indépendantes les unes des autres" (20).

A la première catégorie appartiennent ce que la prospective nomme, avec Bertrand de JOUVENEL et Pierre MASSÉ, les "tendances lourdes" et les "faits porteurs d'avenir" (21). Le contenu de la seconde s'éclaire par la remarque du prévisionniste américain Jay W. FORRESTER : "Nous avons le devoir, et la possibilité, de prévoir (anticiper) les changements qui vont se produire à partir de structures et d'évolutions actuellement connues, mais qui n'ont pas de précédents historiques" (22). Cette dernière proposition marque exactement la différence entre les faits nouveaux à venir, qui sont du ressort de la prospective, et les phénomènes purement aléatoires, qui ne peuvent que lui échapper, quitte à être pris en compte par elle après qu'ils se soient produits. L'analyse et la réflexion prospectives laissent prévoir l'innovation, mais se bornent à enregistrer le hasard. Du reste, loin de considérer les phénomènes aléatoires comme des aberrations, elles les comptabilisent a posteriori de façon aussi rigoureuse que possible afin d'y déceler des promesses possibles de changements inattendus. Mieux encore : elles réservent dès le départ une place en blanc dans leurs schémas pour l'aléatoire. Elles accoutument ceux-ci à une familiarité constante avec l'insolite, se distinguant par là des techniques de la seule prévision, fût-elle à long terme (23).

.../...

2 LA RECHERCHE PROSPECTIVE ET L'ACTION

La prospective n'est pas une science, mais, en l'état actuel de son développement, une pratique à juger sur ses résultats. On propose ci-après l'examen sommaire de cette pratique dans trois pays :

- Les Etats-Unis, où la prospective sociale prend la forme d'une recherche appliquée sur les "indicateurs sociaux" de la croissance,
- l'U.R.S.S. où la prospective, distinguée avec soin de la prévision, est un des aspects de la planification à long terme,
- La France, où une pratique multiforme de la prospective témoigne, à sa manière, de la nécessité ambiguë de la réflexion sur la liaison entre présent et futur.

A - LA POLITIQUE DES "INDICATEURS SOCIAUX" AUX ETATS-UNIS.

Le terme de "politique" doit être pris ici au sens neutre de liaison entre l'expression d'une décision publique (24) et l'émergence d'une pratique de groupe (25). Il est sans doute utile de faire le point de l'une ou de l'autre, en décourageant dès l'abord tout essai de réconciliation entre une crise de conscience du pouvoir - on la verra sous l'actuelle présidence prendre la forme d'un effort de mobilisation des énergies en vue de la "sauvegarde de l'environnement" - et une génération spontanée mais, somme toute, limitée à de petits groupes, d'inquiétudes sur le devenir sociétal. Les liens ambigus qu'entretiennent la prospective et l'action sociale, rien sans doute ne saurait les mieux mettre en lumière que l'analyse de la croisade menée par certains milieux d'intellectuels américains en faveur de l'élaboration d'une comptabilité sociale qui mettrait à nu, une bonne fois, le système des rouages qui fait effectivement mouvoir le corps social (26).

Au départ, un remords et un espoir : la mauvaise conscience d'une tradition keynésienne incapable de pousser plus loin qu'un raisonnement somme toute mécaniste sur l'épargne, l'investissement et l'emploi ; la croyance - exagérément interdisciplinaire, sans doute - que les preuves faites par la comptabilité économique de sa capacité à rendre compte de plusieurs mécanismes fondamentaux du fonctionnement du système de production et de répartition de la richesse collective pouvaient augurer du succès d'une "comptabilité sociale".

Au terme du premier effort, une déception relative et des espérances renforcées : un document de synthèse qui aborde, effectivement, certains des problèmes fondamentaux relatifs à la qualité de la vie, mais échoue à formuler une méthode d'élaboration d'indicateurs et de comptes sociaux (27) ; un ensemble de questions insolites qui, dans la ligne des premiers travaux sur la pauvreté aux Etats-Unis, paraissent avoir franchi le point de non-retour caractérisant une démarche prospective : le problème du gouvernement permanent du devenir sociétal est en effet explicitement posé (28).

Qui parle de la sorte : l'ensemble des citoyens ? Assurément pas. Le gouvernement fédéral ? Pas davantage. La crise profonde que traverse aujourd'hui la politique d'assistance aux nécessiteux et aux chômeurs l'interdit de parole sur un tel chapitre. Il lui faut d'abord commencer par mettre de l'ordre chez lui, et on sait que l'administration républicaine s'ingénie à le faire au nom d'une "nouvelle révolution" (29).

Les "technostructures" des grandes firmes, au sens où J. K. GALBRAITH prend le terme (30) ? Sans doute, et pour partie : mais les éléments font défaut qui permettraient de l'affirmer, preuves à l'appui. Restent les groupes formés spontanément au sein des grandes universités, des grands centres de recherches et du Congrès par des universitaires, de hauts fonctionnaires des services fédéraux et des parlementaires et qui, dans la meilleure tradition américaine, s'efforcent d'y voir plus clair pour le bénéfice du plus grand nombre. On est loin, en toute hypothèse, d'une prospective sociale conçue comme pratique collective.

Du point de vue des résultats, où en est-on aujourd'hui ? Bien qu'il soit difficile de faire le point d'un ensemble de travaux en pleine phase d'exécution, on peut, semble-t-il, tenir pour acquises les données suivantes :

a) L'élaboration d'indicateurs sociaux préparatoires à celles d'une comptabilité sociale globale est explicitement conçue comme devant permettre la "prévision des développements futurs" ; en d'autres termes, les indicateurs sociaux doivent être "capables de refléter la qualité présente et future de la vie américaine, la direction et le rythme de son changement" (31).

b) Il s'agit donc bien d'une entreprise de prospective sociale, qui paraît s'assigner cinq objectifs principaux (32) :

- rendre compte de la situation présente de la société américaine ; ce premier objectif, quasiment sans limite, renvoie bien entendu à l'élaboration d'un système de comptes sociaux ;

- évaluer la mesure dans laquelle la société américaine assume les fins qu'elle s'assigne explicitement ou implicitement (par référence à un consensus de valeurs qui seraient propres à cette société) ; établir, dans ce dessein, des modèles sociétaux ("social models") qui puissent mettre en lumière les projets collectifs et juger de la concordance et de la cohérence des pratiques et des comportements par rapport à eux ;

- dessiner les images du futur probable ;

- suggérer les procédures et les actions appropriées pour transformer celles-ci en projets collectifs ;

- transformer les conditions du "savoir sociétal" ("social knowledge") et, pour commencer, formuler les questions-clés du devenir en invitant les spécialistes concernés à en faire des priorités de recherches.

c) Programme idéal, à n'en pas douter. Les critiques formulées à son encontre ne manquent pas de concentrer l'attention sur trois questions plus humbles en apparence (33) :

- la détermination concrète des objectifs à atteindre et des priorités à respecter ;

- l'évaluation des projets à dominante "sociale" actuellement en cours ;

- les voies et moyens de l'établissement de comptes sociaux.

Ces mêmes critiques expriment - sans toutefois mettre en cause le sens même de la démarche qui milite en faveur de l'élaboration d'indicateurs - des réserves qui méritent que l'on s'y arrête : elles posent en effet, de façon centrale, le problème de la

crédibilité des tentatives en cours. On peut douter en effet, en premier lieu, que les statistiques disponibles puissent permettre, à moins d'une improbable révolution à court terme dans leurs modes de confection, la formulation d'indicateurs sociaux véritablement opératoires. Il est à redouter, dans ces conditions, que les chercheurs légitimement préoccupés par l'urgence qu'il y a à disposer de comptes sociaux ne fassent, en toute bonne foi, dire à des chiffres hasardeux ce qu'ils ne sauraient dire en toute rigueur et que, de ce fait, la connaissance des problèmes sociaux actuels et, plus encore, la détection des "faits porteurs d'avenir" ne recule au lieu de progresser (34).

On doit souligner, en second lieu, le caractère de génération spontanée des travaux entrepris sur les indicateurs sociaux, et poser la question - elle aussi irrécusable - de savoir s'il ne serait pas indispensable de commencer par procéder à une analyse du contenu et des orientations des programmes sociaux en cours, de sorte que l'on puisse disposer d'une base empirique d'observations et d'intentions qui puisse elle-même donner corps à une recherche appliquée.

La critique la plus décisive consiste sans doute en effet à relever l'absence de tout fondement théorique - voire de tout corps d'hypothèses de travail - en vue d'une entreprise qui ne peut revendiquer comme base de départ, dans l'état actuel des choses, qu'une propension mal contrôlée à une "sociologie spontanée", même si elle s'avoue explicitement normative (35). Ce n'est pas le moindre intérêt du développement présent des travaux nord-américains de prospective sociale que de poser dès sa phase première, le problème de leur propre statut théorique.

B - LA PROSPECTIVE EN U.R.S.S.

Après quelques années de discussion ayant revêtu parfois une certaine âpreté, la notion de prospective a désormais droit de cité en U.R.S.S., mais le terme de prévision prospective y recouvre une réalité mal définie. En principe, il s'agit, écrit BESTOUJEV - LADA, "d'une des orientations fondamentales de la recherche sociologique concrète, au sens large du terme elle recouvre tous les processus qui se rattachent à la vie en société" (phénomènes d'ordre sociétal).

Toutefois ce vocable revêt encore un caractère un peu ambigu, dans la mesure où certains de ceux qui l'emploient désignent par là une démarche cognitive - prévision - tandis que les autres (la majorité) lui attribuent un sens très proche de celui que retient par exemple le groupe "méthodologie de la prévision et de la prospective" qui, en 1970, a travaillé sous l'égide de la D.G.R.S.T. Progressivement c'est ce second courant qui l'emporte. Dans cette option, la prévision prospective est une démarche globale et interdisciplinaire qui a pour mission de repérer les futurs possibles, de les confronter avec les buts que s'assigne la société et avec les contraintes existantes (contraintes de la rareté des ressources, de la résistance du corps social, des facteurs exogènes) pour permettre aux décideurs de choisir en connaissance de cause.

La relation plan - prospective

Des travaux de prospective sociale (économique, sociale scientifique et technique, bref dans tous les domaines sauf celui des phénomènes proprement naturels) s'ébauchent partout en U.R.S.S., depuis cinq ans environ (36).

Mais ces travaux sont de portée très inégale quant à leurs effets sur la planification.

Il est difficile de savoir à l'heure actuelle, avec précision, quels sont les résultats de ces recherches pris en compte par les planificateurs. On peut dire, en tous cas, que ce sont les travaux effectués dans les instituts directement rattachés aux instances décisionnelles (ministères) ou aux instances de planification ("Gosplan" de l'U.R.S.S. surtout) qui ont le plus de chance d'avoir une utilisation pratique, tandis que les recherches des instituts académiques, pourtant relativement plus anciennes, n'ont pas toujours d'application ou du moins celle-ci n'apparaît-elle pas toujours clairement aux yeux des chercheurs eux-mêmes.

Par conséquent des travaux tels que ceux de l'Institut de recherche économique près le "Gosplan" et ceux de l'Institut de recherche près le "Gostroi" (ministère de l'Équipement) sont ceux dont on peut dire qu'ils représentent vraiment de la prospective pour décideurs. Parfois, les auteurs de ces travaux (ou leurs utilisateurs) mentionnent nettement des cas d'application pratique.

Les travaux de prospective à l'Institut du Gosplan

On connaît depuis quelques temps avec plus de précision les travaux menés dans ce vaste organisme de recherche, d'autant mieux qu'un certain nombre de directions d'études figurent expressément au plan de travail de cet Institut :

- la dynamique de l'économie nationale et les grandes proportions (volume et taux) de ce développement ;
- la prévision - prospective relative aux ressources de main-d'œuvre ;
- la prévision-prospective relative aux équipements et aux investissements ;
- la prévision-prospective de l'évolution des "grands secteurs", c'est-à-dire industrie, agriculture, transports, bâtiments, services de l'économie.
- la prévision-prospective du niveau de vie, ce qui englobe l'étude des revenus monétaires et en nature, et de leur structure ; des dépenses des ménages ; des divers services (de tous ordres : de l'enseignement aux salons de coiffure et "lave-au-poids", etc...)

Ces travaux - du moins une partie d'entre eux - ont été et sont menés pour servir au Plan à moyen terme (1971 - 1975) ainsi qu'à une projection à long terme (jusque vers 1985 - 1990).

Aux yeux des chercheurs et planificateurs soviétiques, la démarche prospective a toujours été celle des planificateurs, à savoir que l'élaboration des plans s'est toujours faite à partir d'une certaine idée préconçue d'un but lointain à atteindre (élément normatif), en fonction duquel on prépare des tâches à plus court terme, elles-mêmes soumises à des contraintes socio-politiques et économiques. Sans expliciter la nature même de la prospective, les Soviétiques affirment donc en avoir toujours fait depuis le fameux plan Goëlro, le premier plan (non impératif) d'électrification et d'industrialisation complexe. Si elle prend une telle importance aujourd'hui c'est, disent-ils, du fait :

- de la très grande complexité des interactions entre les divers acteurs, branches et entreprises ;

- de l'accélération du rythme des découvertes scientifiques et techniques ;
- de la croissance plus rapide des besoins (ils ne précisent pas cependant si ce dernier point est cause ou conséquence de l'évolution économique et des techniques) ; et aussi des possibilités de choix plus grandes qu'offre la fin d'une longue période de "pénurie".

En fait, on constate qu'en U.R.S.S. comme en France, le débat sur les limites respectives entre prospective et planification (décision) est un peu vain. Si l'on admet que faire de la prospective est une démarche en vue de l'élaboration d'un plan (par définition, et quelques soient les moyens d'application, impératifs ou incitatifs, le plan implique dans les deux pays que l'on s'est donné un but normatif ; seuls, sans doute, les budgets prévisionnels à court terme sont de véritables prévisions), il est bien évident que la démarche du prospectiviste sera la suivante : s'interroger sur ce qui arrivera et ce qu'il faut faire si l'on part de l'hypothèse que telle évolution prévue est jugée nuisible ou que tels buts doivent être atteints par la société considérée ; voir ensuite, après cette première démarche, ce que l'on peut modifier au modèle obtenu (buts, moyens et cheminements), si pour une raison quelconque le décideur n'est pas satisfait par l'un de ces trois éléments. Autrement dit, il y a une itération constante entre le voulu et le prévu. Mais, faute de temps ou de ressources, ou faute d'échelle de valeurs faisant l'unanimité, la "prospective" se trouve souvent n'être en fait que la prévision (par extrapolation) ou que de la décision (fait volontariste) ou, du moins, paraît telle parce que ceux qui prévoient ou les décideurs n'explicitent pas leurs hypothèses de départ, ni leurs buts. En ce sens, le plan prospectif soviétique 1961 - 1980 contenait bien des éléments de pur volontarisme, de là sans doute son abandon partiel par la suite.

Toutefois, la majorité des auteurs soviétiques divisent *en fait* la démarche prospective en une série de phases dont les premières ont un caractère cognitif. Ils s'empressent d'ajouter cependant qu'il s'agit là de stades "éventuellement liés", autrement dit, qu'il n'y a non pas seulement progression linéaire uniquement, mais aussi boucles et feed-back.

Par exemple, pour V. KIRITCHENKO, directeur adjoint de l'Institut du Gosplan, on peut distinguer cinq stades, en matière de prospective économique et sociale :

- 1 - analyse du niveau et de l'état de l'économie nationale et des tendances socio-économiques qui s'y manifestent ;
- 2 - prévision de l'évolution future de ces divers éléments (niveau, état, tendances) soit durant un quinquennat, soit à un horizon lointain (15 - 20 ans) ;
- 3 - choix des buts, compte-tenu de 1 et 2 ;
- 4 - élaboration des mesures permettant d'atteindre le plus efficacement les buts fixés ;
- 5 - analyse de l'exécution des plans en cours et correction de ceux-ci ;

Comme la phase 2 est nécessairement tributaire des feed - back en provenance de 4 et 5, il n'y a évidemment pas de coupure entre les cinq phases.

Les remarques de KIRITCHENKO éclairent d'ailleurs ce point : "la prospective... fournit les bases nécessaires au choix et à la justification des orientations données au développement de l'économie ; ... l'élaboration de la prospective et l'élaboration du plan sont ... des stades naturellement liés de la planification mais qui ont toute-

fois chacun leur caractère spécifique ... La différence fondamentale ... c'est que le plan reflète et incarne les décisions politico-économiques déjà prises tandis que la prospective est à la recherche de solution (s) réaliste (s) économiquement correcte (s) ... Le plan ... constitue le point de départ et le programme d'intervention active du sujet planificateur dans le déroulement des phénomènes économiques. A cet égard, il doit nécessairement être univoque (ce qui n'exclut pas cependant que l'on élabore plusieurs projets de plan). La prospective, elle, peut comporter plusieurs variantes, de développement et de justification de celles-ci ; en prospective on peut envisager divers principes de politiques économiques, telle ou telle combinaison rationnelle de facteurs objectifs et subjectifs, économiques et extra-économiques ... Elle ne fixe aucune tâche concrète et ne se trouve pas limitée par un horizon temporel déterminé de façon impérative ... " (mais, implicitement, elle n'a de sens qu'en vue d'une décision à prendre).

KIRITCHENKO décrit ainsi les fonctions de la prospective :

- analyse des processus sociaux, économiques, scientifiques et techniques existants, des tendances qui s'en dégagent ,
- appréciation des effets de ces tendances sur l'avenir et prédiction relative à l'apparition de "nouvelles situations économiques" (?),
- repérage des diverses alternatives possibles du développement futur, formulation scientifique fondée d'options possibles relatives au développement et aux solutions optimales planifiées éventuelles.

Il souligne par ailleurs la "pauvreté des descriptions de la prospective où l'on ne voit dans celle-ci qu'une simple activité d'extrapolation ; il insiste sur le rôle que doit jouer "l'élaboration des moyens d'actions possibles", entre lesquels le décideur pourra choisir.

Sur le plan des méthodes, les Soviétiques accordent une place importante à celles qui sont appliquées en Occident (scénarios, méthodes par analogie, modèles divers, etc.). Certaines études mentionnent expressément l'usage "à titre expérimental" (à l'Institut du Gosplan) de divers modèles :

- modèles macro-économiques, construits à partir d'une fonction de production à plusieurs facteurs (travail, capitaux dits "fonds matériels"), facteur "conjoint" (action conjuguée de l'utilisation de ces deux types de facteurs),
- modèle fondé sur la balance des échanges intersectoriels (pris sous forme agrégée),
- modèle fondé sur le même type de balance, mais dynamisé par l'introduction de coefficients techniques dont on pose qu'ils évolueront ; ("un autre facteur de dynamisme du modèle est la prise en compte d'une hypothèse de modification de "l'organisation du travail" (s'agit-il de l'aménagement des horaires de travail ?),
- divers autres modèles fondés sur les balances matières,
- modèles fondés sur des hypothèses relatives à la structure de la consommation des ménages.

Méthodologie

La prospective soviétique se réclame de la méthode dialectique.

Le problème méthodologique capital qui se pose aux analystes soviétiques de la prospective est celui de l'interaction entre les facteurs objectifs et subjectifs. "Dans la démarche prospective (les cinq phases), l'influence du facteur subjectif va croissant à mesure que l'on passe de la première phase aux phases suivantes ... Aux premiers stades, l'attention se porte avant tout sur la genèse des phénomènes économiques, puis c'est le choix conscient des finalités ... qui prend une importance de plus en plus grande, en même temps que celui des moyens et cheminements adéquats".

La recherche prospective doit donc permettre de trouver le rapport correct entre principe génétique et téléologique dans la planification, de surmonter l'attitude nihiliste à l'égard de l'approche génétique de l'élaboration des plans ... mais, poursuit KRITCHENKO, (37) "principe téléologique ne signifie pas choix arbitraire. Les buts mêmes se trouvent toujours déterminés par certaines causes, les dimensions des tâches fixées sont limitées par les possibilités réelles et les moyens d'atteindre les finalités choisies".

Redoutant de se voir accusée de substituer aux plans objectifs et impératifs des prévisions soit indicatives, soit purement volontaristes, la doctrine soviétique de la prévision prospective se réclame expressément de cette parole de LENINE, selon laquelle tout phénomène sociétal contient "les restes du passé, les fondements du présent, les germes de l'avenir". (38)

C - VUE GÉNÉRALE DE LA PROSPECTIVE SOCIALE EN FRANCE

Il serait périlleux de prétendre que c'est en France que les recherches de prospective sociale se trouvent les plus avancées : du moins peut-on penser qu'elles s'y trouvent distribuées entre un nombre de parties prenantes assez important pour assurer aux recherches engagées ou en projet une indispensable diversité d'inspirations et d'orientations.

Il est ainsi principalement dans la mesure où bon nombre de ces recherches ont procédé au cours des dernières années de trois sources d'inspiration différentes : celle du *Centre International de Prospective*, constitué en 1957 à l'initiative de Gaston BERGER ; celle des groupes *Futuribles*, créés et animés à partir de 1960 par Bertrand de JOUVENEL (39) ; celle du *Commissariat Général du Plan*, où, depuis 1962, Pierre MASSÉ et ses successeurs invitent à une réflexion permanente sur le devenir de la société française : on ne reprendra pas ici des descriptions bien connues (40), et il paraît de plus d'intérêt de s'interroger sur des orientations et de dessiner des tendances.

Hasardons pour commencer une proposition sur laquelle des nuances d'appréciation peuvent s'exercer, mais que tout observateur de l'activité prospective en France ne peut manquer de formuler : mai-juin 1968 paraît avoir constitué pour celle-ci à la fois un révélateur et un encouragement. Un révélateur d'abord, dans la mesure où l'activité prospective est brutalement apparue comme devant être en effet à l'ordre du jour permanent des préoccupations d'une intelligentsia elle-même continûment menacée de déracinement ; un encouragement, dans la mesure où la crise exemplaire d'une société industrielle avancée contraignait à situer la réflexion sociétale sur des terrains encore en friche que les efforts de la planification avaient à peine délimités. C'est bien, du reste, depuis cette césure - plus qu'une crise, moins qu'une révolution - que tente de se constituer un langage prospectif continûment déchiré entre le silence des sages et les balbutiements des nouveaux venus (41).

Le groupe de réflexion sur la prospective sociale, dont les premiers thèmes d'études constituent la deuxième partie du présent ouvrage, s'est constitué au début de 1970. Il s'est imposé, dès le départ, un examen préalable et aussi approfondi que possible du contenu éventuel d'un programme de travaux et de leurs cheminements méthodologiques. Il a été ainsi conduit à opter, au terme de plusieurs réunions, en faveur d'une approche empirique, sans négliger une interrogation permanente d'ordre épistémologique, cherchant à éviter les faux-semblants d'une méthodologie pratiquée pour elle-même et les pièges d'une prospective indéfiniment totalisante qui se travestit en une futurologie implicitement normative. Certaines appréhensions relatives au sens même d'une démarche de prospective sociale n'en ont pas moins été, tout au long des séances de travail, exprimées. Tel plaidoyer s'est, par exemple, exprimé en faveur du "retour à un certain nombre de questions qualifiées parfois d'archaïques mais qui semblent essentiellement modernes, et qui sont les grandes questions de l'anthropologie classique tournant autour du processus de socialisation, de constitution du moi, d'identité, de pouvoir et de culture" (Jean-Pierre WORMS).

De même ne saurait-on négliger telle mise en garde à l'égard des limites de l'interdisciplinaire (Yves BAREL) ou l'expression de telle inquiétude à l'endroit des significations possibles d'une nouvelle forme de responsabilité du sociologue "dans le développement social" (Pierre GREMION et Jean-Pierre WORMS) : elles illustrent les difficultés propres à l'émergence d'une pratique collective de réflexion sur des problèmes "nouveaux" et, à bien des égards, déconcertants.

C'est sans doute de ce point de vue qu'il convient de qualifier les références faites au cours des séances de travail à l'analyse de système : que la prospective soit "un moyen de mettre en relations des problèmes qui sont, actuellement, étudiés chacun séparément" (Yves BAREL), personne n'en disconviendra, et chacun y reconnaîtra le signe de sa servitude à l'égard d'une "totalité" que la démarche prospective est contrainte d'accepter comme prédicat dans toute la mesure où elle est impuissante à revendiquer une spécificité suffisante d'approche, de méthodes et d'objectifs : du reste, l'unanimité est loin de s'être faite au sein du groupe sur les vertus de l'approche par les systèmes.

Trois critères de détermination des thèmes de recherches avaient été proposés dès le départ (Michel LONGEPierre et Lucien NIZARD) :

a) relation entre le thème choisi et le programme général des recherches de chaque participant, de façon à "prendre en compte une certaine capitalisation des recherches déjà en cours ou des intérêts potentiels des équipes" ;

b) préférence accordée à ceux des thèmes susceptibles de constituer des "pénétrantes", c'est-à-dire de "traverser toute l'épaisseur du système social" : ainsi pourraient-ils faire surgir à leur suite "toute une foule d'autres thèmes" ;

c) sélection prioritaire des thèmes relatifs à des domaines dans lesquels existent déjà un certain nombre de connaissances empiriques, de sorte que des hypothèses de recherches purement gratuites puissent être écartées. On rapprochera ce troisième critère des mises en garde de Pierre GREMION et Jean-Pierre WORMS aux termes desquelles "aujourd'hui, avec un peu de talent, un sociologue disposant d'une bonne qualification professionnelle peut traiter à peu près n'importe quel problème. Mais le choix des priorités devient de plus en plus affaire de subjectivité et de choix politique. Au stade où nous en sommes, on peut se demander si le moment n'est pas venu de penser plutôt que de multiplier les études dont la sophistication méthodologique devient elle-même sa propre fin (...) il faudrait peut-être, par modestie, réfléchir sur ce paradoxe : jamais les "recherches" n'ont été aussi nombreuses, mais jamais la société française ne s'est aussi mal connue", etc ...

Dès lors que de tels principes de départ avaient été acceptés par les membres du groupe le problème de la cohérence réciproque des thèmes choisis pouvait paraître devenir relativement secondaire. La recherche d'une articulation convenable des thèmes entre eux et la vérification de leur aptitude à constituer tous ensemble un programme coordonné, au moins dans certains de ses éléments, n'en apparaîtront pas moins nécessaires (Jacques DURAND et Yves BAREL) et constitueront sans doute un des principaux points à l'ordre du jour des prochaines réunions du groupe : il est admis au demeurant que celles-ci ne pourront être utilement organisées qu'au terme d'une première étape de travaux dont les thèmes rassemblés plus loin constituent les rubriques principales.

Une autre question majeure, et restée en suspens, paraît être de tenter de percevoir la nature de la "demande" des grands utilisateurs potentiels d'études de prospective sociale. Le problème n'est pas au reste de savoir si la prospective sociale est principalement affaire de recherche fondamentale ou de recherche appliquée, mais de s'efforcer de créer une sorte de complicité d'intention - dans la pleine liberté des appartenances idéologiques et des orientations méthodologiques entre "vendeurs" et "acheteurs" de travaux de prospective, à défaut de laquelle la tentation du prophétisme, qui guette tout sociologue (42), risque de se substituer à la véritable "attitude prospective", faite d'inquiétude (et non d'assurance), de retour sur soi (et non de tentatives incessantes et mort-nées de "dépassement") et de remise en question de sa discipline (et non de refuge dans un interdisciplinaire avant tout respectueux de l'immobilisme au sein de chacun des secteurs du savoir invité à la table commune).

On trouvera sans doute profit à mettre à l'ordre du jour permanent des réunions cette remise en question obstinée, condition de surgissement d'une imagination prospective toujours en éveil. De ce point de vue, les préoccupations continûment exprimées par les membres du groupe quant à la sociologie de la prospective peuvent sans doute déboucher sur des thèmes de recherches complémentaires particulièrement fructueux.

Qu'en est-il, pour terminer, des autres recherches en cours ou en projet ?

Un sondage rapide effectué parmi la vingtaine des projets en cours permet de situer assez clairement les options dominantes des travaux engagés. Ils font la plus large place en effet à deux ordres principaux de préoccupations :

- l'approfondissement de problèmes de méthode, d'une part : élaboration d'un modèle prévisionnel de la consommation des ménages, application de la théorie des jeux à la prospective sociale, méthodes de prévision des besoins en main-d'œuvre, méthodologie générale de la modélisation sociale, etc ...

- la réflexion sur la prospective de ce que les travaux préparatoires du V^e Plan nomment "les fonctions collectives" (43), d'autre part : critères de choix en matière de services publics, analyse des transferts sociaux induits par les investissements collectifs, adaptation des services publics au changement, planification et changement social, analyse des centres et réseaux de décision, recherches sur l'économie de la santé, sur les fonctions de l'enseignement, etc ...

Une impulsion notable a été donnée aux recherches de prospective sociale par la mise en place, à partir de 1968 - 1969, du *Système d'Etudes du Schéma d'Aménagement de la France* (S.E.S.A.M.E.), lui-même situé dans l'orbite de la *Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale*. C'est pour le compte du S.E.S.A.M.E. qu'a été, en particulier, étudié un scénario tendanciel global de la France en l'an 2000 (44), première tentative de mise en évidence que "ce qui importe pour l'aménagement du territoire, c'est moins la recherche d'une rationalité dans l'organisation de l'espace que les choix que fera la société pour son utilisation" (45).

On peut noter également, pour compléter cette revue cavalière des tendances actuelles de la recherche en prospective sociale en France, la création récente de deux centres spécialisés :

- *l'Institut de Prospective et de Politique Scientifique*, situé dans le cadre de l'Institut de Recherche Economique et de Planification (I.R.E.P.) de l'Université des Sciences Sociales de Grenoble. L'Institut se propose de distribuer, à compter de l'année universitaire 1971 - 1972, un enseignement de doctorat en prospective et en politique scientifique. Il assure également la conduite d'un certain nombre de travaux de recherche : analyse de systèmes et politique scientifique, problèmes de politique scientifique dans les pays sous-développés, intégration des indicateurs sociaux dans les modèles de changement social, études exploratoires des phénomènes "hors marché", prospective de l'information, etc ...

- *le Laboratoire de Prospective Appliquée*, situé dans le cadre de la Maison Internationale des Futuribles. Le Laboratoire a pour mission de préparer des projets de recherche et de procéder parallèlement à une évaluation systématique des produits de l'activité prospective dans le dessein de mettre en permanence à la disposition des chercheurs comme des demandeurs et des clients de la recherche les informations et les analyses utiles à la progression de celle-ci. Bien que le champ habituel de ses interventions concerne la prospective sociale, le Laboratoire n'exclut de ses préoccupations aucune autre forme d'application de la démarche prospective, et s'attache du reste à l'extension du domaine possible de celle-ci dans toute la mesure compatible avec d'indispensables exigences de rigueur.

D - LA PROSPECTIVE ET LES ACTEURS SOCIAUX

A propos des "spéculations sur l'avenir", Jean MEYNAUD écrivait, en 1963, qu'elles constituaient, pour une large part un essai de persuasion au profit de l'ordre social existant" (46).

S'il est vrai que trop d'écrits sur l'avenir sociétal justifient cette appréciation, il faut, souligner que le fait tient davantage aux motivations qui inspirent leurs auteurs et à la façon dont ceux-ci conduisent leurs spéculations qu'à l'objet de ces spéculations, même si cet objet, parce qu'il inclut le normatif, incite plus que d'autres au discours idéologique (47) et accroît les difficultés que rencontre la prospective à élargir le contenu scientifique de sa démarche. Cette difficulté n'est pas une raison pour renoncer, car la prospective ne répond pas seulement à un besoin idéologique et politique des organismes étatiques et des forces détentrices du pouvoir. Elle répond à un besoin beaucoup plus général et tous les acteurs sociaux y recourent plus ou moins.

La participation de chacun à la définition de "l'avenir collectif" apparaît en effet comme l'une des aspirations force dans la société contemporaine.

La raison d'être des acteurs sociaux collectifs (entreprises privées et publiques, partis politiques, syndicats professionnels et revendicatifs, associations et groupements de toute nature) dont le nombre et les pouvoirs croissent rapidement, est bien de participer par les voies les plus diverses, à la détermination des choix dont, en définitive, l'avenir sera fait.

Tout sujet collectif ou individuel qui détermine son comportement en fonction de la réalisation d'un objectif social, accompli, en effet, empiriquement, avec une intuition plus ou moins féconde, la démarche que la prospective tente de rendre consciente, rationnelle et scientifique.

Quelle est la mission d'un parti politique, sinon d'abord de fournir aux citoyens une image de la société future que ce parti estime à la fois possible et la plus souhaitable en fonction d'un ensemble de valeurs et d'intérêts qu'il privilégie et, par là, de faire participer consciemment le citoyen à l'édification de cette société ? Notre propos n'est pas d'examiner, ici, si les hommes, les partis, les institutions remplissent bien ou mal (et dans quelle mesure) cette mission, mais de souligner que tout groupement, tout homme politique qui cherche à influencer les grandes décisions nationales, a besoin de "voir loin", de connaître le "champ des possibles" et d'effectuer ce retour sur le présent qui doit l'aider à élaborer son cheminement, c'est-à-dire son programme, à évaluer les obstacles qu'il rencontrera, les conflits qui jalonnent sa route, mais aussi les forces sur lesquelles il peut s'appuyer.

Si cette constatation que la démarche prospective s'impose de plus en plus aux acteurs sociaux comme une condition d'efficacité de leur action, conduit à dépasser l'attitude purement négative suggérée par Jean MEYNAUD, elle ne dispense pas pour autant de s'interroger sur l'aptitude de la prospective à servir les différents acteurs. Bernard LÉCUYER (48) note que "les sciences sociales, en effet, diffèrent considérablement dans leur capacité de répondre aux sollicitations plus ou moins pressantes de l'environnement social". Nous ajouterons pour notre part que les différents acteurs sociaux sont, dans l'état actuel des choses, inégalement aptes à exprimer leurs sollicitations, à les faire prendre en considération et même à utiliser l'information scientifique (49). Cette inégalité varie bien entendu selon le niveau de développement de la société et LÉCUYER rappelle les trois grandes distinctions établies par DAHLSTRÖM : la "légitimate monistic society" dans laquelle les sciences sociales

sont conçues comme des auxiliaires des centres de décision ; la "pluralistic society with conflicts" où la communauté scientifique est placée devant un choix inéluctable entre les intérêts des exploitants et ceux des exploités ; la "neutralité" scientifique tournant toujours au profit des exploitants parce que les exploités sont trop faibles pour utiliser l'information scientifique.

La troisième distinction est une forme atténuée de la précédente par la présence de forces faisant contrepoids, par la diversité des groupes et des centres de décision.

Il n'est pas certain cependant, que ces dernières caractéristiques suffisent à rétablir l'égalité : analysant les conditions modernes de l'action administrative, L. SFEZ énumère les raisons qui, selon lui, rendent la concertation inévitable entre l'Administration et les catégories sociales concernées par ses décisions (50). Il voit dans cette évolution un renforcement du processus d'intégration qui conduit à la constitution de partis ou d'alliances dominantes rendant pratiquement impossible la constitution d'une véritable force d'opposition dotée d'une alternative politique. Les opposants, estime SFEZ, n'ont ni les moyens financiers ni les moyens intellectuels de proposer une alternative d'une rigueur scientifique équivalente à celle des plans administratifs. Dans ces conditions, conclut-il, "mieux vaut accepter le cadre inévitable de la concertation en supprimant l'hypocrisie", "reconnaître que le dialogue est et restera inégal".

De ces considérations, retenons l'affirmation qui rejoint, d'un certain point de vue, celle de LÉCUYER - DAHLSTROM et ETZIONI sur l'inégalité des acteurs sociaux dans l'utilisation des informations scientifiques que peuvent apporter les sciences sociales.

SFEZ se place dans le cadre de l'administration prospective, c'est-à-dire d'institutions nettement structurées avec missions déterminées. Même si l'introduction de la dimension prospective par le moyen de la R.C.B. met en cause les cloisonnements traditionnels, comme le souligne très clairement l'auteur, nous restons dans le cadre d'une structure fonctionnaliste où chaque organe doit remplir une mission qui n'est qu'une partie constitutive de la mission plus générale de l'Administration étatique : assurer les meilleures conditions de fonctionnement de l'ensemble du système et par conséquent la pérennité de celui-ci.

Dans cette concertation, les "partenaires" de l'Administration se trouvent effectivement dans des conditions d'autant plus inégales que les objectifs qu'ils poursuivent s'éloignent de ceux que réalise le système soit sous l'action des forces dirigeantes soit spontanément.

La situation inégale des forces d'opposition vient notamment :

- de ce qu'elles ne disposent pas entre elles des mêmes moyens de coordination que les forces dirigeantes au niveau global,
- de ce que le cadre administratif, conçu pour réaliser des objectifs différents ou opposés, n'est pas neutre,
- de ce que souvent, enfin, le dialogue proposé ne s'insère pas dans un processus décisionnel réel. C'est d'ailleurs probablement la prise de conscience de ce dernier aspect qui a conduit certains acteurs sociaux au refus de participation ou au retrait des commissions du Plan.

Mais, d'une part, constater cette situation inégale n'implique pas que ceux qui la subissent doivent s'y soumettre passivement, d'autre part le système social ne se réduit pas à son système décisionnel administratif : les forces sociales d'opposition sont présentes et agissantes dans toutes composantes du système et à tous les niveaux. Pour celles-ci la connaissance des structures sociales, de la place qu'elles y occupent, du rôle qu'elles jouent dans leur transformation, des contraintes et de la marge de liberté d'action qu'offre chaque situation historique revêt autant d'importance, sinon, plus, que pour les forces dominantes.

Bernard-Pierre LÉCUYER estime avec raison, nous semble-t-il, que par leur fonction de découverte, de diffusion et de représentation objective, les sciences sociales contribuent à l'éducation générale de la nation, élevant le niveau de compréhension de l'univers social qui nous entoure ainsi que la capacité d'intervention de chaque acteur individuel ou collectif dans le processus de décision qui détermine l'avenir.

Il reste que la prospective, comme discipline relevant des sciences sociales soulève le difficile problème de l'objectivité de la connaissance. Sans prétendre traiter ici le problème dans toute son ampleur, rappelons le principe largement admis du conditionnement social de la connaissance : "le sujet connaissant, écrit Adam SCHAFF, "photographie" la réalité à l'aide d'un mécanisme spécifique, socialement produit, qui dirige "l'objectif" de l'appareil. En outre il "transforme" les informations obtenues d'après le code compliqué des déterminations sociales qui pénètrent dans son psychisme par la médiation de la langue, dans laquelle il pense, par la médiation de sa situation de classe et des intérêts de groupes qui s'y rattachent, par la médiation de ses motivations conscientes et subconscientes et, surtout par la médiation de sa pratique sociale sans laquelle la connaissance est une fiction spéculative" (51).

Comme le souligne MANNHEIM (52), "les productions de la pensée sont pour le moins différenciées" car "le monde commun n'est pas perçu de la même manière par les différents groupes", "les sous-groupes, et les couches dans une société fonctionnellement différenciée vivent différemment les contenus communs de leur monde". L'affirmation de ces principes ne conduit pas à un relativisme philosophique qui serait négation du caractère objectif de la connaissance, donc de la science, mais à l'affirmation du caractère partiel et, par conséquent variable, historiquement progressif, de cette connaissance (53), surtout dans le domaine des sciences sociales.

Les risques de subjectivisme et d'arbitraire sont d'autant plus grands en matière de prospective, que celle-ci porte sur l'avenir et ne dispose pas encore de méthode rationnelle de prise en compte de l'action finalisée des groupes sociaux.

Sauf à présupposer avec MANNHEIM que l'intelligentsia constitue le groupe social le plus apte à atteindre l'objectivité de la connaissance parce que "socialement sans attache", il faut reconnaître le danger réel qui guette les sciences sociales en général et prospectives en particulier d'être conditionnées par le système de valeurs et d'intérêts des couches sociales dirigeantes et, par conséquent, de les servir au détriment des forces d'opposition, aggravant la situation inégale de celles-ci. Ce risque, MANNHEIM suggère d'ailleurs un moyen sinon de le supprimer du moins de l'atténuer : puisqu'on approche la vérité à partir des différents points de vue (54), ne séparons pas l'image du point de vue mais essayons de comprendre, d'après l'image perçue d'un certain point de vue, pourquoi l'objet se présente autrement à un autre homme ayant un autre point de vue, de même qu'on peut mieux saisir la forme d'un

objet en multipliant les visions perspectives. Sans nécessairement suivre l'auteur jusqu'à ses conclusions ultimes qui confèrent à l'intelligence une vocation à la synthèse des "points de vue", donc à la connaissance objective, il nous semble que ses réflexions contiennent d'utiles suggestions pour les recherches prospectives : conférer à celle-ci un caractère multidisciplinaire ou interdisciplinaire, admettre systématiquement la confrontation des approches méthodologiques et la diversité des hypothèses de départ, derrière lesquelles sont, le plus souvent, sous-jacentes des différences d'idéologies, en relation avec la diversité de situations et d'intérêts des groupes sociaux qui entraînent des divergences de conceptions de l'avenir.

Dans un monde inégalitaire et conflictuel par essence, il paraît illusoire de vouloir rétablir l'égalité des acteurs sociaux sans changer la nature même de ce monde, du moins peut-on concevoir des mesures qui suppriment certaines causes d'inégalité ; par exemple le libre accès à l'information par une diffusion aussi large que possible de celle-ci. C'est un point auquel les chercheurs qui participent à ce programme d'études prospectives ont attaché une importance particulière.

3 QUESTIONS DE MÉTHODOLOGIE

Il existe un large consensus pour souligner le caractère volontaire et téléologique de la prospective, par différence avec la prévision. Mais les méthodes prospectives dosent très diversement la part du normatif et du prévisionnel suivant la nature des problèmes, le but poursuivi et l'étendue du champ qu'elles prennent pour objet d'étude. Cependant quel que soit le but poursuivi - décisionnel ou cognitif -, la prospective comporte nécessairement l'exploration des futurs possibles d'un système de l'univers social, voire même de l'univers social dans son ensemble, bien que cette dernière ambition paraisse pour le moment - et probablement pour longtemps encore - démesurée par rapport aux moyens. Or, aucun esprit, si synthétique et visionnaire soit-il, ne peut embrasser d'un seul mouvement de pensée la totalité présente en fonction d'un avenir souhaitable. Force est donc de commencer par décomposer l'objet et de procéder ensuite intellectuellement, de passer par étapes successives de la perception à l'intelligence. L'une des conditions de la rigueur scientifique de la démarche réside dès lors dans l'aptitude à opérer cette dissociation, sans détruire l'unité de l'objet d'étude proprement dit et de son environnement, et à les saisir dans leur processus évolutif (unité de temps).

A - LE DÉCOUPAGE DE LA RÉALITÉ SOCIALE ET L'APPROCHE INTÉGRATIVE

Personne ne nie l'intérêt, voire la nécessité, de l'approche sectorielle. Le débat porte davantage sur ses limites heuristiques, tant en prospective, que dans les autres disciplines relevant des sciences sociales, lorsqu'elle est considérée comme se suffisant à elle-même, ou sur la façon de déterminer le choix des secteurs et de les réinsérer - de les réintégrer - dans une totalité sociale constamment changeante. Que le découpage soit formellement «sectoriel», portant sur des groupes sociaux déterminés : jeunes, vieux, femmes, scolaires, étudiants, enseignants, cadres, ouvriers «marginiaux», etc... ou soit effectué par thèmes : travail, éducation, culture, santé, habitat, loisirs, délinquance, etc ..., l'approche sectorielle est inévitablement mutilante et appauvrissante ; dans l'univers social, il n'y a pas de systèmes «clos». Chaque partie, chaque phénomène est à la fois déterminé et déterminant, signifié et signifiant. Il se détermine lui-même en même temps qu'il reçoit une part de sa détermination de la totalité à laquelle il appartient et qu'il contribue à déterminer en tant que totalité (55). Comme le remarque BERTALANFFY, «le problème essentiel est celui des rapports organisés qui résultent de l'interaction dynamique et ont pour effet que le comportement de la partie est différent selon qu'elle est examinée isolément ou au sein de l'ensemble» (56).

Le premier problème sérieux que rencontre la prospective - mais qui n'est pas particulier à la prospective - est donc celui de la complexité structurale croissante de son objet (57), qui trouve son origine dans la croissance démographique d'une part et l'accélération du progrès technique d'autre part ; l'une et l'autre entraînent le développement des concentrations humaines, l'accroissement dimensionnel des oeuvres humaines (notamment des unités de production), la multiplication des types d'organisations dont elles se dotent et des pouvoirs dont elles disposent, l'intensification des communications et l'accélération de leur vitesse, la socialisation et dissociation de l'individu par son appartenance volontaire ou forcée à un nombre croissant de groupements sociaux s'opposant, se renforçant, s'interpénétrant selon les circonstances.

PIAGET (58) distingue trois grands types de structuration possible de la totalité, chacune comportant un nombre plus ou moins grand de sous-variétés : la composition additive ou atomistique (la société comme une somme d'individus ou groupes sociaux possédant déjà les caractères à expliquer), l'émergence (le tout comme tel engendre des propriétés nouvelles s'imposant aux groupes et aux individus) et la totalité relationnelle (système d'interactions modifiant dès le départ les individus et expliquant par ailleurs les variations du tout). Dans ce dernier type, PIAGET inclut les diverses formes d'analyse structurale, y compris l'analyse de système et l'analyse dialectique. Nous évoquerons surtout ce dernier type, qui nous paraît de beaucoup plus cognitif.

La difficulté de l'analyse structurale découle également de la diversité des inter-relations entre le tout et les parties, de l'intensification et du caractère évolutif des interdépendances sociétales (59), du fait enfin que les différents systèmes de la structure sociale (systèmes politique, économique, culturel etc ...) sont, selon l'expression de Claude LEVI-STRAUSS "toujours incommensurables" (60) par suite notamment de leurs conditions propres de fonctionnement.

Il ne saurait être question dans le cadre de cet exposé, d'entrer dans le détail des discussions et controverses soulevées par la méthode structuraliste dont l'objet est précisément "l'analyse interne d'une totalité d'éléments, des rapports entre ces éléments et l'agencement, le système de ces rapports eux-mêmes ... la recherche des rapports fondamentaux et des rapports subordonnés, les premiers constituant la structure au sens strict du terme" (61). On peut objecter que l'analyse structurale reste marquée du sceau de son origine : les mathématiques, où chaque système est un ensemble d'éléments auxquels on prescrit des relations elles-mêmes déterminées par les règles de transformation qui s'y appliquent (62). Il est vrai que la notion de structure ou de système, quand il s'agit des sciences du réel qui n'ont pas le niveau d'idéalité des mathématiques pures, est difficile à fixer si on ne prend pas en considération les dimensions même de la réalité que les structures cherchent à coordonner : en particulier les dimensions de la spatialité et de la temporalité, de la simultanéité et du devenir (nous reviendrons plus loin sur la notion de temps et de devenir). Il s'agit là d'une synthèse difficile. Comme le remarque PIAGET, le problème central du structuralisme est de "concilier la structure et la genèse" (63). La méthode "structurale génétique", reste, dans une large mesure, à créer comme outil réellement opérationnel, mais n'oublions pas que la méthodologie d'une science progresse par emprunts à des disciplines parfois fort éloignées utilisant d'autres méthodes. C'est ainsi que les emprunts aux modèles stochastiques (64) et aux modèles cybernétiques - notamment les concepts de feed-back, négatifs ou positifs (65) - paraissent susceptibles d'enrichir le structuralisme, notamment sa variante systémique, la plus élaborée, et d'accroître son pouvoir heuristique.

L'idée de genèse introduit une nouvelle dimension dans la réalité sociale : celle du temps changement et au-delà de l'histoire. Le corps social n'est pas seulement un ensemble d'éléments "structurés", c'est-à-dire liés entre eux par un réseau dense de relations variées dans leur sens et dans leur intensité, mais encore changeante. C'est un ensemble en état de transformation continue sous l'action consciente ou inconsciente des hommes.

Toute structure en voie de formation est destruction par destructuration ou restructuration de la réalité présente. SMELSER (66), analysant le processus intégration-désintégration indique qu'il conduit à une lutte entre trois forces antagonistes, "celle de la tradition, celle de la différenciation et la nouvelle force d'intégration". Les conclusions de SMELSER concernent les sociétés en voie de modernisation où le choc des systèmes sociaux différents accentuent les phénomènes de discontinuité et de rupture en "surdéterminant les conflits", mais sa remarque a une portée générale.

Il nous paraît intéressant d'évoquer à ce sujet la différence que PIAGET établit entre sa conception et celle de MARX à propos de la relation synchronie-diachronie : pour PIAGET, la notion d'équilibre en tant que mécanisme central et vecteur nécessaire du processus de développement, reste caractéristique, quoique chaque forme de l'équilibre succède à la précédente, grâce aux déséquilibres qui l'engendrent. Pour MARX au contraire le mécanisme central du développement est la destruction continuelle de l'équilibre (67). Pour de nombreux auteurs, cette remarque paraît effectivement exprimer la différence essentielle entre l'analyse de système et la dialectique. La dialectique pose a priori la totalité comme unité d'éléments contradictoires irréductibles ; mais elle ne réduit pas toutes les relations d'un système à des relations antagonistes. Résumant la diversité des liaisons dialectiques entre les éléments du corps social recensées par GURVITCH, LAZARFELD en dénombre cinq (68) :

- les relations de complémentarité (relations entre "nous" et "rapports avec autrui"),
- les relations d'implication mutuelle (interaction entre la structure sociale et la technologie, entre les grands modèles culturels et entre les faits sociaux au niveau macroscopique),
- les relations d'ambiguïté (appartenance à plusieurs groupes),
- les relations de polarisation (qui sont par essence les relations d'antagonismes et de rupture),
- les relations qui n'admettent ni identification ni séparation mais où la réciprocité est devenue si intense qu'elle conduit à un parallélisme observable.

Karel KOSIK souligne très nettement que le monisme matérialiste, en accordant en dernière analyse un rôle déterminant à la structure économique dans l'évolution d'un système social (69), ne fait que préciser le domaine où se produisent les changements structuraux qui modifient le caractère de l'ordre social, à la différence des changements dérivés et secondaires qui affectent l'ordre social sans pour autant changer sa nature fondamentale. Entre la dialectique qui privilège la rupture et l'analyse structuraliste-fonctionnaliste qui intègre les conflits et le changement social dans le corps du système dont elle souligne l'invariance (70), notre propos n'est ni de trancher, ni de suggérer compromis ou synthèse mais de souligner que les deux méthodes ont en commun d'être en approches totalisantes ou intégratives, d'accorder un rôle important au conflit et consensus social, au processus intégration - désintégration dans le changement social (71).

Ces ressemblances ne doivent pas cependant masquer les différences qui d'après ceux qui s'en réclament, subsistent entre les deux méthodes, tant en ce qui concerne le choix des éléments signifiants de la structure et la conception de la totalité que les mécanismes du changement social, différences que nombre d'auteurs marxistes jugent irréductibles (72). Ce constat semble donner raison à T. BOTTOMORE (73) : toutes les sciences sociales sont encore imprégnées d'idéologie et, sans suivre l'auteur jusque dans son scepticisme sur le sens et la possibilité d'une science sociale objective, reconnaissons que le découpage de la réalité sociale incorpore inévitablement une part d'arbitraire.

Le marxisme n'y échappe pas dans son choix des problèmes, dans ses concepts et dans ses modèles d'explication. Il l'admet même explicitement dans la mesure où il pose le principe du rôle actif et du conditionnement social du sujet dans le processus de la connaissance. Du moins compense-t-il dans une large mesure cette inévitable part d'arbitraire ou d'idéologie par la précision avec laquelle il structure et hiérarchise la réalité sociale par l'importance des problèmes qu'il soulève, par la fécondité de ses concepts et de ses

modèles, par la conscience qu'il est censé avoir du caractère conditionné et partiel de sa propre connaissance. Encore faut-il, en vertu même du caractère objectif mais partiel de toute connaissance acquise et de l'état sans cesse changeant de la réalité que la connaissance a pour mission de saisir, que ses concepts et modèles soient constamment confrontés à la réalité, remis en cause par cette confrontation et non considérés comme un "système de concepts figés", dans lequel il s'agirait de faire rentrer la réalité.

Dans une note critique (non publiée) sur l'analyse de système, P. GREMION et J.P. WORMS ont insisté sur le fait qu'en tant que construction intellectuelle, celle-ci ne vaut que par la valeur des éléments retenus. Cette critique n'est pas spécifique à l'analyse de système mais elle souligne l'un des dangers qui la menacent.

Dans la pratique, ceux qui ont utilisé l'analyse de système ont souvent été conduits à privilégier l'approche institutionnelle (organique ou fonctionnaliste) parce que les institutions sont des systèmes stables, maniables, régulateurs de la vie sociale. En insistant sur les invariants et la reproduction systémique, ils ont glissé vers une idéologie de conservatisme social, mais ce reproche concerne moins la méthode que la façon dont elle a été utilisée. Yves BAREL note du reste avec juste raison qu'il s'agit moins d'une méthode définie et éprouvée que d'une "approche" méthodologique (74) et qu'en ce sens il y a, pourrait-on dire, autant d'analyses que de types de systèmes.

L'analyse de système peut également conduire à une segmentation croissante de la réalité en fonction des besoins de l'analyse. A chaque problème on peut faire correspondre un système particulier, voire plusieurs systèmes différents et autant de structurations appropriées de l'environnement. A la limite, l'analyse peut se transformer en un assemblage plus ou moins arbitraire d'éléments de la réalité sociale. La seule garantie contre cette "déviance" vers une sorte de jeu artificiel réside dans la rigueur intellectuelle et le sérieux des chercheurs, dans leur aptitude à saisir la réalité du réseau d'interactions variées et plus ou moins stables qui relient les différents éléments. C'est la pratique confrontée à la réalité qui peut, seule, valider, sur le plan scientifique, et la méthode et celui qui l'utilise (75).

Dans ces conditions, il était inévitable qu'un groupe réunissant des chercheurs de discipline différentes - bien que voisines - rencontre rapidement le problème du "découpage" de la réalité sociale, c'est-à-dire la recherche des thèmes les plus riches de potentialité pour l'exploration de l'avenir, d'autant que l'ambition initiale était de tracer un cadre couvrant un champ aussi vaste que possible de cette réalité dans lequel seraient venues s'insérer et s'ordonner les études que la composition du groupe et que la spécialisation de ses membres rendaient possibles. Si la discussion a révélé une large unanimité pour considérer l'accélération du progrès scientifique et technique comme l'une des variables - clés de l'évolution sociale, elle a aussi très vite fait apparaître la complexité - diversement interprétée ou appréciée - des médiations entre ce point de départ possible et les autres "niveaux", domaines ou secteurs de la société (économie, travail, stratification sociale, mode de vie, loisirs, culture, idéologie, politique, etc ...)

Au lieu de conduire à la certitude d'une plus grande rigueur scientifique, la recherche d'un programme exhaustif et "rationnellement" structuré risquait d'enfermer le groupe dans un cercle vicieux d'une discussion sans fin, parce qu'elle présupposait le problème résolu.

C'est donc finalement en partant de la spécialisation de chaque participant, et en donnant une "dimension prospective" à chaque recherche que le travail a commencé. L'étendue des lacunes est considérable, mais cet inconvénient se trouve sensiblement atténué :

1) par la nature et le caractère des thèmes proposés comme sujets de recherches qui se situent à des "niveaux" différents de structure sociale : économie, relations de travail, mode de vie, système politique, système culturel, etc ... et dont la plupart sont des thèmes "carrefours" particulièrement intéressants par le nombre de problèmes qu'ils intègrent, des interdépendances qui constituent leur tissu et le nombre de leurs relations (des échanges qu'ils réalisent en tant que systèmes particuliers) avec l'environnement.

2) par le caractère ouvert du groupe qui espère sauvegarder la possibilité de voir progressivement comblées les lacunes actuelles.

B - QUE FAUT-IL ENTENDRE PAR "DIMENSION PROSPECTIVE" D'UNE RECHERCHE ?

Les réflexions développées à propos du statut épistémologique de la prospective et la diversité des opinions émises dans les ouvrages et articles spécialisés, sans parler de la littérature véhiculée par les revues et la presse non spécialisées, montrent que la prospective se trouve encore à un stade où elle cherche sa méthode et sa spécificité comme discipline. L'un des aspects les plus "flous" est sans doute la distinction entre prévision et prospective.

La prévision est généralement considérée comme une affirmation probabiliste, assortie d'un degré de confiance relativement élevé (JANTSCH) sur ce qui va se passer en l'absence de toute intervention volontariste de nature à modifier la trajectoire déjà inscrite dans les "tendances lourdes" (76), "les faits porteurs d'avenir" et les conflits et tensions en développement. Selon le groupe "méthodologie de la prévision et de la prospective" qui en 1970, a travaillé sous l'égide de la D.G.R.S.T. (note non publiée), la prospective ne serait que la troisième étape d'une démarche intellectuelle qui commencerait par l'étude du présent (analyse du système et de son environnement), se poursuivrait par la prévision de l'évolution de l'ensemble système/environnement fournissant, selon les évolutions propres des sous-systèmes, des images des futurs possibles à l'horizon donné. La troisième étape serait celle de la confrontation des différentes prévisions concernant le système étudié et son environnement "afin de dégager par rapport à des critères de choix, des ensembles possibles d'objectifs cohérents avec les effets et les conséquences de chacun des choix proposés" (77). Bien entendu, cette confrontation impose de multiples retours en arrière. Il s'agit en quelque sorte, par un incessant mouvement de va-et-vient de l'avenir vers le présent, de redéfinir celui-ci, de reformuler le problème, de réapprécier les éléments utiles du système et de l'environnement, à mesure que l'on progresse dans l'exploration de l'avenir (78). C'est au terme de cette troisième étape que s'engagerait le dialogue avec le décideur, le rôle du prospectiviste étant de présenter au décideur, pour chaque objectif considéré, le couple image/cheminement qui lui permette de décider en pleine connaissance des données, moyens et conséquences de son choix.

Cet exposé méthodologique a, à notre avis, un double mérite : celui de la précision et de la clarté ; celui d'être relativement opérationnel parce qu'élaboré ou testé sur la base d'expériences vécues. Il appelle cependant trois remarques :

a) D'une part, il paraît particulièrement adapté à la prospective directement décisionnelle et ceci, d'autant mieux que le "problème" est délimité et précis, que les paramètres dont dépend la solution sont relativement limités en nombre, que la détermination

des objectifs ne procède pas d'une façon trop décisive du système de valeurs du prospectiviste, du décideur ou des acteurs sociaux, en d'autres termes, lorsque le problème est à dominante technique (établissement d'un réseau de communications dans un espace géographique déterminé, par exemple) ou, lorsque l'objectif à atteindre réalise assez facilement le consensus. Lucien SFEZ, qui se réfère à une distinction voisine, en montre tout l'intérêt dans la technique de rationalisation des choix budgétaires comme méthode de l'administration prospective (79).

La méthode devient d'une application beaucoup plus difficile lorsqu'il s'agit de phénomènes ou de problèmes exclusivement sociaux. Plus le problème s'élargit, plus le nombre des objectifs possibles croît, et, comme ceux-ci sont directement influencés par le système de valeurs des différents acteurs sociaux, plus ils ont de chances d'être divers, voire incompatibles.

b) La seconde remarque concernera la nette séparation sur le plan chronologique entre la prévision qui exclut le normatif et la prospective qui l'introduit (80). Si la distinction paraît largement admise, certains contestent cette coupure chronologique, considérant que la prospective englobe et dépasse la "prévision".

Tout en affirmant que "le problème de la distinction prévision/objectif est capital, dans la mesure où il est au coeur des difficultés de la notion de prospective", SFEZ constate que cette distinction est impossible, parce que trop subjective, au moins dans les domaines aux frontières du politique et de l'économique : ce qui est "objectif" (normatif) pour les uns qui le jugent réalisable et souhaitable, est tout simplement "prévision" pour ceux qui le jugent probable mais non souhaitable.

Une bonne prévision ne doit-elle pas à tout instant prendre en compte la réaction des acteurs sociaux, c'est-à-dire en définitive faire des hypothèses normatives de comportements ?

C'est, semble-t-il, ce que suggère Yves BAREL, qui parle d'une "co-détermination du prévisible et du normatif" (81) et qui, développant une remarque de A. RAPOPORT, écrit : "La prévision d'une famille de trajectoires est aussi une opération scientifique, et la prévision de ce qui peut arriver est aussi, au sens large, une prévision scientifique"

"Cette définition large de la prévision scientifique permet de comprendre que le contenu scientifique de la prospective déborde la prévision au sens étroit du terme".

"De ce point de vue, la prise en considération par la prospective de familles d'avenirs est de la prévision, si les familles d'avenirs sont correctement déterminées".

Mais la prospective est aussi et simultanément ce que Pierre MASSÉ appelle l'inversion de cheminement. Inversion qui, pour se rapprocher autant que possible de la réalité, ne devrait pas se faire au terme de la prévision, mais à chaque instant. Dans une note élaborée pour la préparation d'un séminaire franco-soviétique sur la méthodologie de la prévision et de la prospective, le Centre de Prospective et d'Évaluation du Ministère des Armées constatait l'imperfection actuelle des moyens disponibles, tenant pour une part à la nouveauté des besoins dans ce domaine mais également à la structure des systèmes logiques habituellement utilisés : "alors que les outils les plus éprouvés en mathématiques portent sur des ensembles définis axiomatiquement, les études prospectives de systèmes correspondent à des problèmes incomplètement définis qui mettent en cause des concepts imprécis et s'étudient au moyen de processus dynamiques" (82) récursifs.

N'est-ce pas reconnaître l'unité, dans la réalité, de ce que l'intelligence a séparé : le déterminisme (la prévision fondée sur la continuité), la liberté (toutes les formes de liberté dont la plus achevée est la liberté/création), l'unité des temps enfin, puisque la "liberté / création", concept emprunté à GURVITCH, est celle qui se situe dans un "temps explosif où l'instant dure" et où l'avenir réussit à absorber le présent et à effacer le passé (83). Cette observation ramène finalement à l'objet de la prospective, qui est d'abord de formuler de vrais problèmes, mais cette formulation ne saurait être un point de départ, elle est l'aboutissement, elle s'énonce en définitive en même temps que se dessinent les diverses solutions (ou objectifs) possibles.

En attendant d'avoir forgé l'outil de ce processus récurrent, vraiment utilisable dans l'étude des phénomènes sociaux, il est probable que la prospective devra admettre, dans la pratique, des accommodements avec la démarche idéale que requiert sa discipline et procéder plus ou moins par étapes chronologiques :

- collecte des faits et analyse du présent (analyse qui s'enracine dans le passé),
- phase prévisionnelle des "avenirs possibles" fondée sur la reconnaissance des déterminismes,
- confrontation de ces avenir et choix des souhaitables en fonction d'un ou de plusieurs systèmes de valeurs clairement explicités, puis retour sur le présent afin de le redéfinir en fonction de l'avenir souhaité, c'est-à-dire faire apparaître la / les décisions les plus susceptibles de réaliser les images retenues de l'avenir.

c) La troisième remarque concerne la place de la décision dans la prospective. Le groupe prospective de la D.G.R.S.T, déjà cité, considère que la prospective doit s'arrêter au dialogue avec le décideur sous peine de se confondre avec le politique. La prospective éclaire la planification, elle ne l'inclut pas. Et pourtant, comme l'écrit Jacques DURAND dans sa préface à l'ouvrage d'Yves BAREL, "la prospective n'est pas uniquement l'étude des virtualités, des possibilités, ni seulement la mise en lumière des différents facteurs nécessaires à la prise de décision, c'est aussi et en même temps la prise en compte du pouvoir que recèlent ces décisions et qui s'imposent à la prospective elle-même" (84).

Pour un groupe universitaire, dans une société pluraliste, le problème de la détermination des objectifs et plus encore celui de la prise en compte de la décision sont particulièrement délicats. Comme l'a souligné L. NIZARD au cours des discussions du groupe, la référence à l'action normative qui par définition appartient à la prospective, fait problème car il importe de définir ce qu'est l'action normative dont le concept n'est pas donné, mais serait à construire. Plus la recherche porte sur un système étendu de l'univers social et plus l'horizon est éloigné, plus la "normativité" dépend d'un corps d'hypothèses sur le changement social et les aspirations des groupes sociaux déterminants. Or il n'y a ni théorie scientifiquement établie du changement social, ni modèles sociaux susceptibles de réaliser l'unanimité sur les objectifs à atteindre. La détermination des avenir possibles et, plus encore, le choix, parmi ceux-ci, d'un avenir souhaitable soulèvent de nouveau le problème de la part inévitable de subjectif, d'arbitraire et d'aléatoire que nous avons rencontré dans l'analyse et la structuration du présent. Il faut l'admettre, en connaissance de cause, comme une donnée de fait. C'est grâce à un exposé clair

des présupposés qui ont guidé le prospectiviste, que les différents acteurs sociaux pourront utiliser les résultats de la recherche dans la détermination de leurs comportements afin de maximiser les chances de réalisation de l'avenir qui, parmi les possibles, a reçu leur préférence.

Cette conception de la prospective implique une conception du décideur - du politique - dont L. NIZARD souligne qu'il est un phénomène social et, comme tout phénomène social, qu'il est "acteur et agi, moteur et mu". Dans une prospective conduite à des fins directement décisionnelles, le prospectiviste peut établir avec le décideur un dialogue d'autant plus direct et étroit que le décideur est un acteur déterminé, parfaitement identifié, disposant souverainement du pouvoir de décision, même s'il s'agit d'une souveraineté qui doit prendre en compte les contraintes des autres acteurs sociaux et si, a priori, rien ne garantit que ces derniers (ou certains d'entre eux) ne feront pas obstacle à l'exécution de la décision. Lorsque la prospective porte sur des ensembles ou phénomènes sociaux de vastes dimensions, la décision devient de plus en plus un processus se dégageant de la confrontation ou de l'affrontement d'acteurs sociaux ayant chacun leur normativité et leurs objectifs. Dans ce cas, la tâche primordiale du prospectiviste devrait être de laisser aussi ouvert que possible l'éventail des projets de civilisation. Même si sa mission reste d'éclairer l'action, plus il s'éloigne de la décision, plus la tâche du prospectiviste est de préciser la diversité des alternatives .

Ceci pose dans toute son ampleur le problème de la prise en compte des *jugements de valeur* dans une discipline qui, d'abord définie comme un "art", tente de renforcer le caractère scientifique de sa démarche.

Karel KOSIK (85) montre bien le processus historique par lequel s'est opérée une scission de la réalité humaine en "sphère de la raison, c'est-à-dire du monde de la rationalisation, des moyens, de la technique, de l'efficacité", et en un domaine "des valeurs et significations humaines paradoxalement considérées comme champs de l'irrationnel", du non-scientifique.

Le groupe prospective de la D.G.R.S.T. a souligné la nécessité de prendre en compte les valeurs futures en plus des valeurs actuelles. Comme le rappelle Y. BAREL, l'analyse scientifique doit donc cesser de considérer tout jugement de valeur comme un corps étranger par définition. Les systèmes de valeurs ne sont pas donnés "ex nihilo"; issus de la réalité sociale, ils doivent être réintégrés comme partie constituée et constituante de cette réalité. Si leur prise en compte reste "l'un des points faibles de la prospective (86), ce n'est pas parce que le domaine des valeurs échapperait par nature à l'investigation scientifiques, mais c'est par suite d'une véritable carence de la connaissance touchant tant aux systèmes de valeurs eux-mêmes qu'à leur genèse et à la façon dont ils s'intègrent aux déterminismes socio-culturels.

P. GRÉMION et J.P. WORMS (note non publiée) ont donné, une bonne illustration des précautions et de la prudence dont le prospectiviste doit constamment faire preuve devant les faits "nouveaux", lorsque, dans une note de juin 1970, ils ont critiqué la tendance à traiter en terme de "pathologie sociale" la contestation du "nouvel impérialisme de la rationalité" qui se développe notamment dans la jeunesse. Si elle n'est pas entourée de garanties suffisantes, cette attitude revient, en effet, à juger selon les critères du système de valeurs actuellement dominant, ce qui est peut-être l'aspect phénoménal d'une nouvelle rationalité, d'un nouveau système de valeurs en gestation dans les profondeurs du corps social et dont le prospectiviste a précisément mission de découvrir l'essence et la signification. Celui-ci ne peut, sans faillir à sa tâche, écarter a priori de son champ d'analyse un phénomène qui lui apparaîtrait comme "irrationnel" dans son immédiateté.

Le prospectiviste se trouve placé dans une situation particulièrement inconfortable où, théoriquement, il doit surmonter simultanément tous les aspects contradictoires du concret, rétablir l'unité du tout et de la partie, du sujet et de l'objet, du présent et de la diversité des temps sociologiques futurs, du changement et de la continuité, du déterminé et du volontaire, etc ... ; alors qu'il n'a à sa disposition qu'un ensemble d'outils conceptuels qui permettent en général de ne saisir opérationnellement qu'un aspect de la réalité ou un nombre limité d'interrelations.

Dans ce chapitre, consacré à la méthodologie, il nous a paru utile d'insister sur les différentes étapes intellectuelles de la démarche prospective ; analyse structuraliste - systémique ou dialectique du présent, esquisses, par une démarche prévisioniste et prospective, d'un ensemble d'avenirs possibles comme redéfinition du présent qui les porte en puissance.

Nous n'avons fait qu'évoquer - pour mémoire en quelque sorte - les problèmes du choix et des critères de choix des avenir_s (ou objectifs) souhaitables - donc des relations nécessaires entre le prospectiviste et le décideur. Par sa nature universitaire et sa composition, par la diversité et l'étendue de son champ de recherche, il est évident que le groupe d'études prospectives sera, par vocation, orienté vers une "prospectivité cognitive" plus que vers une prospectivité décisionnelle au sens administratif du terme, même si ses travaux par définition visent à éclairer l'action. D'ailleurs dans l'état actuel des choses, le groupe qui a déterminé ses thèmes de recherches parmi ceux pour lesquels il possédait, en fonction de travaux antérieurs, un acquis scientifique mutuellement reconnu et qu'il considérait comme les plus éclairants pour l'avenir n'a, face à lui, comme décideur, que le "politique" c'est-à-dire l'ensemble des acteurs sociaux : individus, groupements professionnels, familles politiques, administrations.

La valeur des travaux prospectifs du groupe dépendra moins de la mise en œuvre d'une méthode éprouvée constituée en discipline autonome, qui reste à créer en tant que telle, ou de l'"objectivité pure" des chercheurs, idéal mythique, que de l'aptitude du groupe à se constituer en groupe multidisciplinaire, non pour aboutir à une nécessaire convergence des conclusions, mais au contraire pour explorer toute la richesse des avenir_s possibles.

C - UNE RECHERCHE MULTIDISCIPLINAIRE

Deux raisons majeures font de la prospective une recherche nécessairement multidisciplinaire : la complexité de son objet d'une part, la prolifération des disciplines dans le domaine des sciences sociales (87) avec son corollaire, la spécialisation de plus en plus poussée des chercheurs, d'autre part.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner que la socialisation (la multiplication, la diversification, l'extension géographique et le caractère changeant des interrelations sociales) était l'un des traits les plus caractéristiques de la société moderne. Aucun phénomène social ne peut être compris et, a fortiori, saisi dans son devenir en l'isolant du réseau d'échanges horizontaux et verticaux qu'il entretient avec son environnement. Si nous prenons, à titre d'exemple, et en nous limitant à quelques-uns seulement de ses aspects, la recherche prospective sur l'Etat et le système international, nous voyons qu'elle nécessite non seulement la prise en compte des données socio-politiques traditionnelles indispensables à la compréhension de la nature et du rôle de l'"Etat-Nation", mais encore des liaisons réelles de plus en plus nombreuses qui débordent les cadres nationaux (relations technologiques, économiques,

financières, culturelles, migrations humaines, diffusion de l'information, avec leur impact sur les aspirations, les besoins et les comportements ; l'interférence des processus décisionnels, etc ...), relations qui s'opposent et se neutralisent plus ou moins ou se renforcent selon des processus cumulatifs qui accentuent tantôt les tendances à l'uniformisation, tantôt les tendances à la différenciation et en tout état de cause modifient considérablement le système politico-administratif traditionnel. La réalisation d'une telle recherche exigerait normalement la coopération de politologues, d'économistes ou sociologues, voire de plusieurs spécialistes des branches particulières de chacune de ces disciplines. Les mêmes remarques peuvent être faites à propos des thèmes de recherche sur l'information, sur le travail, l'urbanisme, l'aménagement de l'espace, etc ... Nous verrons que les différents thèmes de recherche se recoupent en partie, ou du moins sont susceptibles de s'éclairer mutuellement, la participation de chacun peut donc constituer un enrichissement pour les autres.

Mais une précision terminologique nous paraît s'imposer. Le langage courant utilise indifféremment les expressions de recherche multidisciplinaire et interdisciplinaire . Or, chaque expression recouvre des différences de degré et de forme dans la coopération.

Selon la distinction de Pierre de BIE (88), la multidisciplinarité d'une recherche implique seulement l'appel à des spécialistes de plusieurs disciplines qui juxtaposent, en les coordonnant plus ou moins, les résultats de leurs travaux. La recherche interdisciplinaire requiert une coordination beaucoup plus poussée des efforts et une intégration des résultats qui peut s'organiser dès le départ par une unification des approches méthodologiques, des schémas explicatifs, des concepts et hypothèses utilisés, par l'établissement et la codification des règles de fonctionnement du groupe, etc ...

Bien entendu, l'unification doit se faire en préservant autant que possible la spécificité des «points de vue» disciplinaires, condition de l'enrichissement de la connaissance et du raffinement de l'analyse.

A l'origine, le présent groupe d'étude de prospective sociale a un caractère nettement multidisciplinaire : aucune méthode, aucune hypothèse explicative du changement social n'ont été imposées a priori, bien que la question ait fait l'objet de longs débats.

Le succès et l'avenir du groupe reposent, dans une large mesure, sur un double *consensus* et sur un pari : l'acceptation par un certain nombre de chercheurs de mettre chacun en prospective son domaine d'études ; l'acceptation du principe de coordonner ces mises en prospective avec les autres. Quant au pari, il postule que la confrontation se révélera suffisamment et réciproquement enrichissante pour devenir le ciment et le moteur du groupe. C'est au fur et à mesure que les travaux avanceront et que les trajectoires prospectives se préciseront, que surgiront les vraies difficultés pour établir le sens et la hiérarchie des interrelations entre les différentes projections dans une démarche globalisante (intégrative).

Les risques de voir alors surgir, comme autant d'obstacles, les conséquences des divergences d'approches méthodologiques ou d'hypothèses explicatives ne sauraient être sous-estimés. Ces divergences seront soit surmontées, soit confirmées et approfondies dans la confrontation. Mais le but est moins d'aboutir à des conclusions nécessairement convergentes ou absolument cohérentes (89) qu'à des résultats dont le contenu scientifique aura été renforcé par les conditions mêmes dans lesquelles ils ont été obtenus.

Cette coopération multidisciplinaire évoluera-t-elle vers une recherche interdisciplinaire au sens défini ci-dessus. Du choc et de l'inter-fécondation d'approches méthodologiques propres à diverses disciplines, verra-t-on se dégager des éléments particuliers qui tendront à faire de la prospective une discipline autonome ? Ce serait sans doute préjuger ambitieusement de l'apport de ce groupe ; mais, s'agissant d'une réflexion sur l'avenir, on peut formuler l'hypothèse que c'est ainsi que la prospective sortira de la spéculation imaginative pour progresser dans la voie d'une discipline plus scientifique.

THÉMATIQUE D'UNE PROSPECTIVE SOCIALE APPLIQUÉE

La réflexion sur le statut épistémologique de la prospective sociale freine brutalement son élan aux abords d'un virage dangereux : celui qui annonce l'urgence de la définition d'un programme de travaux, à défaut duquel les scrupules épistémologiques et les considérations méthodologiques demeurent immanquablement réduits, selon l'expression de Georges SOREL, « à l'état misérable de discours ». Il est temps en effet de se déterminer, de dire ce que l'on veut faire.

La première découverte est sans doute de se rendre compte qu'en faisant de la prospective sociale, on joue à un très vieux jeu, et que si l'honnêteté la plus élémentaire consiste à ne pas gommer le vocable éreinté de « sociologie » pour y substituer, accolé à n'importe quelle proposition, celui de « prospective », la démarche prospective ne garantit en elle-même aucune espèce de novation dans la recherche : à interrogations de sorte apparemment nouvelle, très vieux problèmes et — pour partie du moins — très vieilles réponses. Rien n'est écrit à l'avance, reconnaît le prévisionniste, mais tout est dit depuis longtemps, qu'il faut seulement réécrire en tenant un compte scrupuleux de ce que le futurologue nomme, dans son langage bizarre, l'innovation, le changement, le « progrès ».

Toute la prudence du monde s'impose, dans ces conditions, à l'énoncé des rubriques possibles d'une « grille de référence » des questions-types de la prospective sociale. Du moins leur nomenclature, si imparfaite qu'elle soit, met-elle en évidence un problème auquel on ne saurait accorder trop d'attention: celui de l'utilisation possible de la démarche prospective comme instrument à la fois efficace et discret de contrôle social. Il convient dès lors de poser, en conclusion, la question de la possibilité d'une pratique prospective qui ne soit pas susceptible d'être détournée de son objet.

1 UNE ANTHROPOLOGIE EN MOUVEMENT : THÈMES NOUVEAUX, VIEUX PROBLÈMES

Il est à craindre qu'une réflexion sur le devenir ne puisse jamais, quel qu'effort que l'on fasse en ce sens, procéder de lui : qu'elle ne puisse être, par hypothèse, un retour à partir de... mais qu'elle soit condamnée à une approche itérative telle que si la *thématique* de la prospective sociale peut, dans les meilleurs des cas, apparaître comme nouvelle, sa *problématique* fondamentale risque fort de n'évoluer que beaucoup plus pesamment. Sans doute localise-t-on de la sorte la frontière exacte entre prospective et futurologie, c'est-à-dire, au bout du compte, entre une aventure hasardeuse — et se connaissant comme telle — et un exercice arbitraire.

Gaston BERGER esquissait jadis le projet d'une « *anthropologie prospective* » appliquée à déterminer, assez tôt pour qu'on puisse en tenir compte, les traits et les caractères des situations dans lesquelles nous allons sans doute être placés » (90) et d'abord celles dans lesquelles nous nous trouvons d'ores et déjà placés.

Comme le remarque Daniel BELL, « lorsque l'on passe en revue tous les pro-

phètes du passé, on observe que la plupart d'entre eux manquent — au moins dans leurs prévisions sociologiques — de notions sur les raisons pour lesquelles une société existe, sur la manière dont ses différents éléments constitutifs sont reliés entre eux, sur les facteurs qui sont en son sein les plus susceptibles de changement » (91). On l'a déjà souligné, et il ne faut pas craindre de le redire : un des périls majeurs qui menacent la recherche prospective consiste en ce que le prétexte de la nouveauté du propos puisse détourner de la vigilance épistémologique essentielle, laquelle se situe au niveau des concepts utilisés et de l'agencement méthodologique qui en est fait. En d'autres termes, que l'étiquette de « prospective » dispense de toute interrogation sur la pertinence de sa pratique ; qu'au nom des « exigences de la recherche », tout propos — fol ou sensé, indécrot ou sérieux, gratuit ou réfléchi — soit jugé apte à fonder une analyse (92) : la crédibilité de la démarche prospective est à ce prix.

Les conditions de cette crédibilité sont nombreuses, et ont pour la plupart déjà fait implicitement l'objet de développements dans les pages qui précèdent : non-confusion de la prospective et de la futurologie, de l'analyse interdisciplinaire et d'une pratique multidisciplinaire effective, signification concrète de l'approche intégrative, etc..., on n'y reviendra donc pas.

Il faut cependant aborder ici un autre aspect du problème : celui de la non-confusion entre démarche prospective et réflexion sur le « progrès » : la prospective sociale doit se défier continûment de l'obsession du changement et du mythe du progrès considéré comme loi nécessaire de l'évolution. Deux sociologues le rappelaient naguère à propos de l'influence prêtée au développement des communications de masses sur le devenir sociétal : « les déterminismes sociaux et culturels qui pèsent sur l'individu ont gardé un poids beaucoup plus lourd que ne l'imaginent les auteurs qui proclament, sans vérifier cette affirmation, la toute puissances des mass media » (93). Jetant un regard en arrière sur la sociologie américaine, Seymour M. LIPSET reconnaît qu'elle abonde en exemples « d'erreurs majeures commises par ignorance du témoignage de l'histoire » (94).

Il n'est que trop facile, en effet, d'assigner à la prospective sociale un domaine d'investigations apparemment inépuisable, et, en vérité, tronqué et arbitraire : celui de l'analyse des facteurs de transformation — jugée implicitement « progressive » et « bénéfique » — de la « réalité sociétale ».

On ne reviendra pas ici, après SOREL, MERTON, Raymond ARON et tant d'autres, sur la critique de l'idéologie naïve du progrès, dont on a montré ailleurs qu'elle était profondément rétrograde (95). Ce dont il s'agit ici, c'est de plaider pour que la prospective sociale se délivre, selon l'expression de François PERROUX, de « présupposés implicitement normatifs », pour que, s'imaginant posséder en propre un champ d'investigation — celui de la réflexion sur le futur —, elle ne devienne en vérité assujettie à un ensemble de préjugés tenaces qu'elle se serait elle-même constitué.

... « Les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce *sens du problème* qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question (...). Rien n'est donné. Tout est construit ».

Gaston BACHELARD

(La formation de l'esprit scientifique)

L'élaboration d'une thématique de prospective sociale devrait procéder, en toute rigueur, d'une re-lecture orientée de l'ensemble de la littérature de prospective et de futurologie, assortie d'une série d'entretiens approfondis avec ceux qui, par inclination ou par métier, font de la prospective sans avoir le loisir d'en disserter. Il n'est pas besoin de souligner que de telles précautions de méthode n'ont pu être respectées ici, et on voudra bien considérer, dans ces conditions, les suggestions qui suivent comme de simples propos d'étape en vue d'un examen plus approfondi du problème posé.

On s'est efforcé pourtant de laisser la moindre place possible à l'arbitraire en se référant continûment à des travaux connus, soit pour en tirer des indications sur des tendances probables de la recherche, soit pour les utiliser, à l'inverse, comme repoussoirs. Il est aussi important, en une telle matière, de savoir ce dont se défier que d'être assuré de ce qui est hypothèse plausible de travail. Quelle tentation, en effet, de faire la prospective de n'importe quoi, en avançant le prétexte lâche que tout est bon qui fasse « progresser » la réflexion sur les germes du devenir !

A - DE QUELQUES RUBRIQUES POSSIBLES DE LA DEMANDE POTENTIELLE DES « GRANDS UTILISATEURS » DE TRAVAUX DE PROSPECTIVE SOCIALE

La pesanteur de ce sous-titre n'exprime pas seulement les scrupules de méthode qui viennent d'être rappelés. Elle suggère la vanité de tout discours sur la thématique de la prospective sociale qui ne prenne pas explicitement comme point de départ une revue, si sommaire qu'elle soit, des travaux effectués, en cours ou en projet. On proposera donc de distinguer :

- des rubriques classiques de prospective sociale déjà explorées en partie ;
- des chapitres non moins « classiques » au sens où ils ressortissent à l'entendement commun des praticiens de l'action sociale et des chercheurs, mais qui restent, semble-t-il, à explorer ;
- des problèmes relativement neufs qui ne paraissent pas avoir jusqu'ici retenu l'attention suffisante des uns et des autres.

Il est inutile d'ajouter que l'on n'a pas cherché à être complet, mais seulement à suggérer des orientations qui soient fidèles à la conception d'ensemble de la prospective sociale développée dans le présent ouvrage.

Rubriques « classiques » de prospective sociale déjà explorées en partie :

- prospective de l'urbanisme et de l'habitat (mais demeure encore largement intacte une prospective de l'architecture) ;
- prospective de la pauvreté, de la marginalité et de l'exclusion sociale ;

- prospective des aspects socio-culturels de la «révolution scientifique et technique» (96) ;
- prospective de l'aménagement de l'espace national ;
- indicateurs sociaux de la croissance et du développement ;

Rubriques «classiques» de prospective sociale restant à explorer :

- prospective démographique (97) : prospective de la famille (98), prospective des équilibres démographiques, prospectives des mouvements migratoires ; prospective des relations inter-ethniques, etc... ;
- prospective des modèles de consommation de masses (99) ;
- prospective des processus de décision : stratégies des «technostructures», plan à moyen et à long terme des firmes nationales et multinationales, plans des services publics ; facteurs de décision, niveau et types d'information, etc...
- prospective des différenciations sociales (analyse critique des conceptions courantes de la « société de consommation » et de la « société du savoir ») ;
- modèles de développement social à long terme (100) ;
- prospective des nouvelles formes d'expression politique ;
- prospective de l'information ;
- prospective de la fonction militaire dans les sociétés industrielles ;
- prospective des formes d'expression religieuse (101), etc... ;

Rubriques «nouvelles» de prospective sociale

- prospective des «invariants dans le changement susceptibles de fonder une exploration de l'avenir» (102) ;
- prospective des psychoses et des névroses spécifiques de la «civilisation post-industrielle» ;
- prospective des archaïsmes ;
- prospective des formes et des dates de créativité industrielle et collective (103) ;
- prospective de la distribution et des fonctions du savoir dans les sociétés industrielles ;
- prospective des représentations relatives à la «qualité de la vie» ;
- prospective de la violence (criminalité, violences collectives publiques et privées, conflits armés, etc...) ;
- prospective des «formes sociales nouvelles», qui constitue à soi seule un catalogue de cheminements à venir pour la prospective sociale (prospective des regroupements communautaires, des innovations d'organisation de toutes espèces, etc...) ;
- prospective de l'aménagement de l'espace national ;
- prospective des «rapports homme-nature», fondement d'une prospective de l'environnement ;
- histoire, sociologie et prospective de la prospective, de l'utopie et de la science fiction, ... etc.

B - LA TENTATION D'UNE PROSPECTIVE GENERALISEE ET LE SPECTRE D'UNE SOCIETE PROGRAMMEE

La prospective sociale n'est ni un corpus de techniques neutres, ni un ensemble d'interrogations innocentes sur le devenir sociétal : elle se doit d'être, on l'a déjà souligné, explicitement normative. Elle a l'obligation non seulement de n'esquiver aucune question pertinente, mais de susciter sans cesse de nouveaux problèmes, même si, pour une part, elle ne fait que contribuer à mieux formuler de vieilles énigmes ou à donner une actualité nouvelle à des inquiétudes compassées. Elle a, en bref, pour objet idéal d'aider à lire le code des signes constituant le modèle global où toutes les transformations sociales viendraient s'inscrire et du même coup se déchiffrer en livrant au prospectiviste leur raison et leur destin. Elle retrouve le projet baconien — typiquement pré-scientifique — d'un *novum organum* devant déboucher sur une *instauratio magna* où « la théorie de la connaissance se formule en code de procédure pour le rassemblement du savoir et son développement systématique » (104).

Le mouvement qui pousse la prospective à se généraliser s'illustre en particulier par la multiplication des relations entre prospective sociale et prévision technologique (105). Il est patent, par exemple, que le développement d'une industrie de l'information pose dès aujourd'hui davantage de problèmes non technologiques que de questions proprement techniques (106) et fait redouter, à plus d'un titre, l'avènement d'une « société programmée ».

L'expression, due à Alain TOURAINE, désigne un type de société où « la croissance est le résultat d'un ensemble de facteurs sociaux plutôt que de la seule accumulation du capital. Le fait le plus nouveau est qu'elle dépend beaucoup plus directement qu'avant de la connaissance, donc de la capacité qu'a la société de créer de la créativité » (107). De là, l'émergence croissante d'une « capacité » des groupes dominants « de programmer » le changement et de contrôler les relations entre ses éléments, de gérer des organisations, donc des systèmes de relations sociales, ou de diffuser des attitudes favorables à la mise en mouvement et à la transformation continue de tous les facteurs de production, tous les domaines de la vie sociale » (108).

On peut assurément discuter la pertinence de tel ou tel élément de cette affirmation, mais il semble difficile de contester celle de la question première et dernière qu'elle pose : qui contrôle le changement social (109) ? La réponse, si elle pouvait être fournie, éliminerait l'essentiel des débats sur la prospective sociale elle-même.

Il faut le dire en effet, et le soumettre à une discussion libre : la prospective sociale est un puissant instrument de contrôle du changement social. Cette proposition s'entend en un double sens :

1) « Les spéculations sur l'avenir constituent pour une large part un essai de persuasion au profit de l'ordre social existant ». Ce jugement que Jean MEYNAUD appliquait naguère aux travaux de prospective menés en France (110), pose lui-même deux problèmes :

— en premier lieu, celui de l'optimisme invétéré du planificateur et du prévisionniste, (111) qui choisissent par prédilection des « hypothèses » de travail » reposantes pour l'esprit, et usent pour se rassurer à l'égard de l'inconfort que suscitent l'insolite, l'imprévu, la non-conformité aux prévisions (112), de procédés de raisonnement et de formes d'expression proprement magiques et, à la limite, incantatoires (113) ;

— en second lieu, celui du consensus implicite sur le refus d'admettre une remise en question de l'ordre social dans son ensemble. La prospective, discours théoriquement subversif, court le risque d'être l'exemple même du discours objectivement conservateur.

2) Il y a plus grave encore : la prospective sociale peut être un moyen de transformer une société déjà « programmée » en nombre de ses projets les plus décisifs en une société totalitaire, c'est-à-dire soumise dans son ensemble « aux instruments du développement économique et du progrès social, sacrifiant leurs fins à leur propre puissance » (114). Il en est ainsi, pour une large part, à raison des exigences d'organisations centralisées, d'une masse de plus en plus considérable d'informations stockées au sein de banques de données publiques ou privées de plus en plus nombreuses. Mais surtout, peut-on penser, du fait de la nature profonde de sa démarche même, que dissimule l'imagerie naïve du citoyen mis en fiche par un ordinateur ; du fait qu'elle se développe, *volens nolens*, au sein de sociétés — dites « industrielles » — où la fonction du savoir a radicalement changé de sens, c'est-à-dire où le savoir est désormais tout à la fois la principale force de production (115) et le principal instrument de régulation sociale. De sociétés où le pouvoir concret appartient à « ceux qui savent » et où son usage obéit de plus en plus à la conception ambiguë — et en tout cas soustraite au contrôle de la masse des citoyens — qu'ils ont du bien collectif. Si bien que — et c'est cela sans doute qu'il importe de percevoir clairement — toute entreprise de prospective sociale, quelque soit la qualité du caractère scientifique de son inspiration de départ, court le danger d'être aussitôt « récupérée » par les appareils des grandes organisations publiques et privées, à moins qu'elle ne s'organise elle-même en contre-savoir apte à disputer sa prééminence au savoir dominant orienté et contrôlé des « technostructures » ; on en est loin encore (116).

C - PROSPECTIVE SOCIALE ET UTOPIES SOCIETALES

« Nos enfants croient avoir de l'imagination, ils n'auront que des réminiscences . . . »

Henri de SAINT-SIMON

On pense l'avoir assez suggéré : le développement incontrôlé de la prospective sociale peut fournir les moyens ambigus d'un contrôle totalitaire du développement sociétal.

David RIESMAN rappelait jadis « l'éternel problème des planificateurs : comment passer d'ici à là, lorsqu'« ici » est à ce point déterminé par les conditionnements sociaux » (117). Dès lors que le planificateur — celui qui organise ce qui doit arriver — se double du prospectiviste — celui qui sait ce qui se prépare et présente ce qui peut se produire — la question posée par RIESMAN disparaît — en un sens — devant une interrogation plus redoutable : comment faire en sorte que ce qui va se produire coïncide, en vue d'un intérêt collectif convenablement apprécié, avec ce qui devrait arriver ? Que le vraisemblable se confonde, pour la plus grande part possible, avec le souhaité ? Que l'inéluctable, à défaut

d'être pleinement maîtrisé, soit du moins pris en compte — au même titre que l'incertain et même que l'inconnu probable ? Et — surtout — que, à chaque épisode de l'interrogation sur le devenir, soit requis et médité l'avis de tout homme et de tout groupe porteur d'inquiétude et d'espérance mêlées ? Est-ce trop demander, vraiment que la prospective soit à l'écoute ?

« Ce serait beaucoup trop dire aujourd'hui, écrivait naguère François PERROUX du IV^e Plan, que d'avancer que le plan est une institution de dialogue social et de création collective. Mais ce serait le priver de son énergie la plus puissante et refuser son plus bel essor que d'affirmer qu'il ne peut pas le devenir » (118). La même question se pose, avant même qu'elle ne trouve ses premières formes institutionnelles propres, de la prospective : elle peut même, ainsi qu'on le suggérerait plus haut, se formuler en termes plus radicaux, dès lors qu'il est de la nature de la démarche prospective de réorganiser le savoir sur l'existant dans le dessein de hasarder des images possibles du devenir. La prospective est, potentiellement, un contre-savoir enfin libéré des idées reçues et des présupposés implicitement normatifs sur l'ordre du monde. Elle est la subversion permanente de la connaissance (119), le retour obstiné au *qui parle ?* lui-même indissociable du *de quoi parle-t-on ?* ; la lanterne sourde constamment suspendue au-dessus de l'histoire qui se fait, et l'empêchant de retourner, aussitôt faite, à des ténèbres auxquelles nulle érudition ne l'arrachera jamais ; suivant l'histoire à la trace, toujours prête à dénoncer ses significations, ses promesses, ses impostures ; la contraignant sans cesse à se regarder en face.

La prospective sociale peut-elle constituer en dernière analyse une des formes possibles de « l'utopie pratiquée » ? A-t-elle le droit et le pouvoir de s'assigner pour objectif, avec une crédibilité suffisante, la pratique de « formes sociales nouvelles », de se donner comme fin l'intervention sociétale permanente, la recherche obstinée de ce qui tout à la fois bouge, et a un sens ? La question ne peut que demeurer ouverte. Bernard CAZES rappelle à juste raison une réflexion de David RIESMAN, qui va loin : « J'en suis venu à ressentir la nécessité de vivre à deux niveaux, celui de l'ici et du maintenant, des choses immédiates, et celui de l'avenir utopique, du dépassement de l'ici et du maintenant par la réflexion » (120). Condamnée à vivre sans cesse en équilibre fragile entre le présent qui se dérobe, le passé qui ment et l'avenir aux clartés fallacieuses, la prospective ne peut trouver de terme à ses propres errances que dans la réflexion utopique : autre différence majeure — et de quelle taille — avec la futurologie, qui se repaît d'elle-même.

Le drame véritable de la prospective sociale se noue, ainsi que le pressentait RIESMAN avec une lucidité exemplaire, dans la menace qu'elle fait peser, à mesure de sa propre progression, sur le devenir de l'utopie — lumière des temps sans prospective : « Dans l'ensemble, il se peut que la science sociale, en mettant à notre disposition une gamme d'expériences humaines beaucoup plus vastes que ce qu'aucune culture a jamais connu, ait contribué au déclin de la pensée utopique » (121).

NOTES

PAGE 7

(1)

Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Administration Economique et l'Aménagement du Territoire (C.E.R.A.T., Grenoble) ; Institut de Recherche Economique et de Planification (I.R.E.P., Grenoble et Paris) ; Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (L.E.S.T., Aix-en-Provence) ; Centre Inter-disciplinaire d'Etudes Urbaines (C.I.E.U., Toulouse) ; Institut d'Etudes Politiques (I.E.P., Grenoble) ; Centre de Recherches Sociologiques (C.R.S., Toulouse).

(2)

Centre de Sociologie Urbaine (C.S.U., Paris) ; Centre de Sociologie des Organisations (C.S.O., Paris).

(3)

Commissariat Général du Plan d'Equipeement et de Modernisation ; Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale ; Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique.

PAGE 7

(4)

Alexandre NICOLON, Directeur de recherches à l'I.R.E.P., a assuré la rédaction de "la prospective en U.R.S.S." (en collaboration avec Micheline de FELICE) et a traité la « prospective et les acteurs sociaux » ainsi que les « questions de méthodologie ». Le reste du rapport a été rédigé par André-Clément DECOUFLÉ, Directeur du Laboratoire de Prospective Appliquée. Les opinions et jugements exprimés par chacun des auteurs de la première partie du livre leur restent propres, et ne sauraient a fortiori engager les rédacteurs des notes qui constituent la deuxième partie : tel ou tel d'entre eux a pris soin, au reste, de marquer explicitement des distances.

PAGE 12

(5)

La meilleure mise au point demeure celle de Fernand BRAUDEL, *Histoire et Sciences Sociales. La longue durée*, in *Annales Economies-Sociétés-Civilisations*, 1958, n° 4, p. 725-753.

PAGE 13

(6)

Marcel MAUSS et Paul FAUCONNET, article « Sociologie » de la *Grande Encyclopédie*, Paris, 1901, vol. 30. Reproduit in MAUSS, *Essais de Sociologie*, éd. de Minuit, 1971, 252 p., p. 6-7.

PAGE 13

(7)

The Year 2000, a framework for speculation on the next thirty-three years, New-York and London, Mc MILLAN, 1967. (trad. fr. Robert LAFFONT éd., 1969).

PAGE 14

(8)

« L'extension au monde entier d'un humanisme plus ou moins séculaire, la consécration, au niveau des institutions, de la recherche scientifique et technologique, la croissance continue de l'économie, etc... » (*id.*, *ibid.* ; p. 42 et suiv.).

On pourrait en effet poser avec la même conviction tranquille

1) la disparition d'une conception de l'homme directement héritée du «siècle des lumières» dans une petite partie de l'Occident et intimement liée à une pratique occidentale de l'impérialisme planétaire ; 2) l'échec de la science et de la technique des pays industriels avancés à provoquer des changements institutionnels signifiants pour la grande masse des hommes ; 3) l'échec des économies industrielles à faire admettre socialement la logique de leur croissance accélérée et l'impuissance parallèle des économies sous-développées à résoudre les problèmes de subsistance et de développement industriel des pays pauvres. La futurologie procédera toujours plus volontiers par des postulats que par des alternatives, par des hypothèses fermées que par des questions ouvertes, alors que la prospective se défiera sans trêve des certitudes et des impératifs catégoriques de «l'évolution».

PAGE 14

(9)

Jacques DURAND, *Travaux du groupe de prospective sociale*, Aix-en-Provence, novembre 1970. Pierre MASSÉ, dès 1962 : «Il ne s'agit plus de prolonger vers le futur des données figées et indifférenciées d'une statistique globale, mais d'essayer de discerner dans le passé encore vivant les faits porteurs d'avenir. Il faut découvrir le signe - informe par ses dimensions présentes mais immense par ses conséquences virtuelles - qui annonce une mutation technique, économique ou sociale ».(*Planification et prévision*, in *La Table Ronde*, octobre 1962).

PAGE 14

(10)

La formation de l'esprit scientifique, Vrin, 7ème éd. 1970, 256 p., p. 13. Nous ne connaissons pas de dictionnaire qui fournisse une définition de l'itération. Empruntons-la à notre auteur, qui ignore le mot mais perce l'idée : «une oscillation pleine de saccades et de tiraillements, finalement toute désarticulée». Il y voit le mouvement même de la pensée empirique (*ibid.*, p. 20)

PAGE 14

(11)

Yves BAREL, *Prospective et analyse de systèmes*, collection Travaux et Recherches de Prospective, Documentation française, 1971, n°14, 174 p., p. 19 - assigne explicitement à la prospective « 1) une fonction de prévision, 2) une fonction de préparation au choix ou à la décision, 3) une fonction de critique scientifique du présent, ou de «relecture» du passé». On ne saurait être plus clair.

PAGE 14

(12)

Alvin TOFFLER, *Future shock*, trad. fr. *Le choc du futur*, Denoël éd. 1971, 539 pages, p. 18.

PAGE 14

(13)

Éléments de théorie et de méthode sociologique, trad. fr., PLON éd., pp. 27 et suiv. et pp. 325 et suiv.

PAGE 15

(14)

Le biologiste Jacques MONOD la définit ainsi : «l'une des propriétés fondamentales qui caractérisent tous les êtres vivants sans exception (est) celle d'être des *objets doués d'un projet* qu'à la fois ils représentent dans leurs structures et accomplissent par leurs *performances*». (*Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, le Seuil éd., 1970, 197 p., p. 22).

L'univers des non-vivants, que Jacques MONOD appelle «la nature» est en revanche, selon «le postulat de base de la méthode scientifique», *objectif* et non *projectif* (*id., ibid., p.17*). «La pierre angulaire de la méthode scientifique, poursuit-il, est le postulat de l'objectivité de la Nature. C'est-à-dire le refus systématique de considérer comme pouvant conduire à une connaissance «vraie» toute interprétation des phénomènes donnée en termes de causes nales, c'est-à-dire de «projet». (*id., ibid., p. 32*).

PAGE 15

(15)

A. REGNIER, *les infortunes de la raison*, le Seuil éd., Paris, 1966, p. 38. Le même auteur rappelle que «les procédés qui instaurent la rigueur naissent comme des réponses à des questions qu'on ne sait pas poser *a priori*, que seul le développement de la science fait émerger. La naïveté se perd lentement. Cela, vrai en mathématiques, l'est *a fortiori* dans les sciences d'observation, où chaque théorie réfutée suggère de nouvelles exigences de rigueur». (*id., ibid., p. 37 - 38*).

PAGE 15

(16)

«L'âge du «triomphalisme» juvénile est sans doute passé pour la prospective. Plus la réflexion sur le devenir humain s'élargit et s'approfondit, plus le nombre de variables à intégrer grandit. Et surtout, à mesure que la pensée s'éloigne des faits purement technologiques et quantitatifs, les aléas, voire les inconnus surgissent plus nombreux. Les difficultés d'une prospective des significations, pourtant indispensable à une appréhension de tous les aspects futurs de la vie sociale sont évidentes. C'est pourquoi la modestie s'impose et, *plutôt que de prétendre décrire ce que sera la société de l'avenir il faut s'astreindre au travail plus ingrat qui consiste à «poser» les tendances, discerner quelques faits significatifs et détecter les germes de crise*». (Commissariat Général du Plan, *Temps et espaces de loisirs*, in *Plan et Prospectives*, 1. Colin éd. 1970, tome 4, p. 140).

PAGE 15

(17)

Les citations qui suivent sont empruntées aux extraits de COURNOT publiés sous le titre de *Critique Philosophique* (P.U.F. 1958, 235 p.).

PAGE 17

(18)

C'est du reste là un des seuls objets communs à toutes les philosophies de l'histoire. «Lorsqu'on procède à une investigation un peu approfondie de l'histoire, on s'aperçoit que les choses présentent une complexité inextricable, que l'entendement ne saurait les analyser et les décrire sans y faire apparaître des contradictions insolubles ; que la réalité demeure protégée par une obscurité que la philosophie respectera, si elle ne veut pas tomber dans le charlatanisme, le mensonge ou le roman» (Georges SOREL, *Les illusions du progrès*, Marcel RIVIERE éd., 1947, 390 p., p. 2). Gaston BERGER n'oppose *prospectif* et *rétrospectif* que pour mieux les réconcilier : «on peut être prospectif en faisant de l'histoire (... .), réciproquement toute pensée de l'avenir n'est pas nécessairement prospective : on peut rêver à l'an 2000 comme à l'Égypte de Ramsès II». (*L'attitude prospective*, in *l'Encyclopédie française*, tome XX. Repris dans *Phénoménologie du temps et prospective*, *op. cit.*, p. 270).

PAGE 17

(19)

D. RIESMAN, *L'abondance, à quoi bon ?*, trad. fr., R. Laffont éd. 1969, 377 p., p. 138. RIESMAN revient plus loin sur le même problème : «les prévisions sont presque toujours erronées, en partie parce qu'elles sont limitées à certaines portions de la société et présupposent que les autres choses resteront ce qu'elles sont, ce qui n'arrive jamais. (*ibid.*, p. 194).

53

PAGE 17
(20)

Rappelons avec Jean PIAGET, pour éviter à ce stade de l'exposé des digressions inutiles sur la causalité, que celle-ci «est toujours inobservable et seulement déduite, d'où la méfiance traditionnelle de l'empirisme puis du positivisme à son égard». (*L'Épistémologie génétique*, P.U.F. 1970, 126 p., p. 101). Sur l'usage du raisonnement causal en prospective, on renverra à André-Clément DECOUFLÉ, *La Prospective*, P.U.F. 1972, 126 p., chapitre III.

PAGE 17
(21)

Bertrand de JOUVENEL, *L'art de la Conjecture*, éd. du Rocher, 1964, 369 p. Pierre MASSÉ, *le Plan ou l'anti-hasard*, Gallimard éd., 1965, collection Idées, 250 p.

PAGE 17
(22)

Overlooked reasons for our social troubles, in *Fortune*, décembre 1969, p. 191.

PAGE 17
(23)

Cf. ce que Yves BAREL appelle «la nouveauté» et la manière dont il caractérise les contraintes de sa prise en compte dans les schémas de prospective sociale (*op. cit.*, p. 57).

PAGE 18
(24)

Instructions du Président Lyndon B. JOHNSON au Ministre de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être «to search for ways to improve the nation's ability to chart its social progress» (mars 1966). Le rapport de base ainsi demandé a été publié au terme extrême de l'administration démocrate sous le titre de *Toward a Social Report* (U.S. Department of Health, Education, and Welfare, January 1969, 101 p.)

PAGE 18
(25)

Cf. Michael SPRINGER, *Social Indicators, reports, and accounts : toward the management of Society*, in *the Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 388, March 1970, p. 1 - 13.

PAGE 18
(26)

Cf. sur ce point *Social Theory and Social Invention*, éd. by Herman D. STEIN, Cleveland, the Press of Case Western Reserve University, 1968, 187 p. Le récent ouvrage publié sous la direction de Jacques DELORS sur les *Indicateurs Sociaux* (S.E.D.E.I.S. éd. 1971, 392 p.) contient, p. 357 et suiv., une analyse des travaux américains de comptabilité sociale antérieurs à 1968 ; pour une mise à jour en langue française, cf. *Analyse et Prévision*, tome XI, n°2, février 1971, et n°3, mai 1971, et notamment la chronique de Bernard CAZES, *quelques publications récentes sur les indicateurs sociaux*.

PAGE 18
(27)

Toward a Social Report, *op. cit.* Pour une critique de ce document, cf. Eleanor BERNET SHELDON et HOWARD E. FREEMAN. *Notes on Social Indicators : promises and potential*, in *Policy Sciences*, 1 (1970), p. 97 - 111.

PAGE 18

(28)

Michael SPRINGER souligne du reste à très juste titre que l'usage attendu des indicateurs sociaux ne constitue que la dernière étape de la prise en compte du devenir sociétal par les techniques du management : «these approaches are being expanded to what can be conceived as the ultimate application of managerial rationality, the over-all guidance of our social order» (*op. cit.* p. 4)

PAGE 18

(29)

Cf. l'adresse présidentielle sur l'Etat de l'Union. Janvier 1971.

PAGE 19

(30)

«Il n'y a pas de nom pour désigner l'ensemble de ceux qui participent aux prises de décision de groupe (au sein des firmes), ni pour l'organisation qu'ils constituent. Je propose d'appeler cette organisation la technostucture». (*The New Industrial State*, trad. fr. Gallimard éd. 1969, 416 p., p. 82).

PAGE 19

(31)

Décision présidentielle créant un *National Goals Research Staff*, 13.7.1969, publiée dans *Analyse et Prévision*, tome VIII, novembre 1969, n°5, p. 700-701.

PAGE 19

(32)

Michael SPRINGER, *op. cit.* p. 5 - 7.

PAGE 19

(33)

Cf. Eleanor BERNET SHELDON et HOWARD E. FREEMAN. *Notes on Social Indicators, Promises and Potential.* *op. cit.*

PAGE 20

(34)

Sans même évoquer l'inévitable dispute sur le caractère subjectif - ou, pour préférer l'expression américaine, *value-loaded* - des choix opérés quant à ce qui est «indicatif» et ce qui ne l'est pas. Cf. sur ce point Peter J. HENRIOT, *Political questions about social indicators*, in *Western Political Quarterly*, n° 23, juin 1970.

PAGE 20

(35)

Eleanor BERNET SHELDON et Howard E. FREEMAN, *op. cit.* p. 102 - 103: «There is no social theory, even of a tentative nature, which defines the variables of a social system and the relationships between them. It is even difficult to locate partial theories or so-called middle - range ones covering any single aspect of society which have convincing explanatory potential. Yet, without the guidance of theoretical formulations concerning significant variables and their linkages, one can hardly suggest that there exists, even potentially, a set of measures that parallel the economic variables». Sur la critique de la «sociologie spontanée». Cf. Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON, Jean-Claude PASSERON, *Le métier de sociologue*, *op. cit.* tome I, *passim*.

PAGE 20

(36)

Voici, d'après l'ouvrage de BESTOUJEV-LADA, *Fenêtre sur le Futur*, une liste d'organismes effectuant des études de prévision ou de prospective :

- « Institut du Gosplan (dir. EFIMOV, vice-directeur KIRITCHENKO) ; chaire d'économie mathématique de la *Faculté d'Economie* de Moscou.

- « *Académie des Sciences* et en particulier : un conseil scientifique pour le problème « Perfectionnement des méthodes et des indicateurs de la planification de l'économie nationale » un conseil scientifique pour le problème « Planification optimale et gestion de l'économie nationale », avec une section « prospective à long terme ».

- des Instituts qui dépendent de l'Académie des Sciences dont : l'Institut Central d'Economie Mathématique (Moscou) où divers laboratoires sont directement concernés par les problèmes de prévision ; l'Institut de Recherches Sociologiques Concrètes, l'Institut National de Conjoncture et d'Etude de la demande de biens de consommation, créé en 1967 ; le Laboratoire Central pour l'Etude de la Demande, créé en 1967 ; l'Institut du Travail, qui comprend un laboratoire de recherches mathématiques et statistiques.

- des « comités » (Instituts ou Ministères) d'Etat, notamment le Comité d'Etat pour la Science et la Technique, qui a rang de Ministère.

PAGE 24

(37)

KIRITCHENKO n'a pas fait état ici des importants travaux de prévision effectués en matière de science et de technique. Bien que les instituts et les chercheurs soient de plus en plus nombreux et que les travaux soient effectués en liaison étroite avec les organismes de planification, ils ne constituent qu'un élément de la prospective et - bien souvent - constituent avant tout un effort de *programmation* de la recherche. Toutefois, la pratique même de cette programmation à long terme mène les chercheurs à s'interroger sur la nature prospective de leurs travaux, notamment sur le rôle et la place de l'étude des *conséquences sociales du progrès technique*, donc sur la mission (cognitive ou décisionnelle) de celui qui prévoit le progrès.

PAGE 24

(38)

Parmi les ouvrages les plus récents traitant de la prospective en U.R.S.S., citons :

- BASCHIN, *La prévision du progrès technique*, Moscou, Moskovskij rabocij, 1970 ;

- DOBROV, *La prévision de la science et de la technique*, Moscou, Nouka, 1969 ;

- FALJTSMAN, *La prévision de la demande d'équipements*, Moscou, Ekonomika, 1970 ;

- GVICHIANI et LISITCHKIN, *La prospective*, Moscou, Znanie, 1968 ;

- LISITCHKIN, KHILIUK et JAMPOLSKIJ, *Problèmes de prévisions technologiques*,

Moscou, Ekonomika, 1969.

Pour une bibliographie sélective plus complète nous renvoyons le lecteur à l'article de Gérard DUCHENE, *La controverse sur la prévision en U.R.S.S.*, in *Analyse et Prévision*, Tome XI, n° 3, mars 1971, pp. 335 - 348.

PAGE 24

(39)

La revue *Analyse et Prévision* constitue sans doute la source d'informations la plus complète sur les recherches de prospective sociale en France comme à l'étranger. La collection *Plan et Prospectives* que le Commissariat Général du Plan publie depuis 1970 chez Armand Colin (cinq volumes parus à ce jour) rassemble également des documents de grand intérêt. Rappelons enfin deux instruments de référence essentiels : Bertrand de JOUVENEL, *Arcadie; Essais sur le mieux-vivre*, 1970, 388 p. ; Jacques DELORS, *Les indicateurs sociaux*, 1971, 392 p.

PAGE 24

(40)

Renvoyons pour plus de détails à l'ouvrage récent de Lucien SFEZ, *L'administration prospective*, A. Colin éd., 1970, collection U, 431 p., ainsi qu'au catalogue des *Centres de Prospective et d'Aménagement du Territoire en Europe*, D.A.T.A.R. collection *Travaux et Recherches de Prospective*, n° 17, 1971, 333 p.

56

PAGE 25

(41)

Raymond ARON circonscrit assez exactement le premier : « Faute de croire à ces pseudo-lois du devenir global, nous risquons de nous retrouver, en dépit des progrès des sciences sociales (. . .), partagés entre la recherche d'explications causales, souvent valables mais toujours partielles, et la critique socio-politique » (*De la condition historique du sociologue*, Leçon inaugurale au Collège de France, Gallimard éd., 1971, 65 p., p. 42).

PAGE 26

(42)

Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON, Jean-Claude PASSERON, *Le Métier de Sociologue, op. cit.*, tome I, p. 47 et suiv.

PAGE 27

(43)

« C'est-à-dire les activités qui, dans leur totalité ou dans une large mesure, sont assurées par les collectivités publiques en dehors du marché » (*Rapport sur les principales options qui commandent la préparation du VI^e Plan*, p. 207).

PAGE 27

(44)

Publié dans la coll. *Travaux et Recherches de Prospective*, 1971, n° 20, sous le titre *Une image de la France en l'an 2000. Scénario de l'inacceptable*, 173 p.

PAGE 27

(45)

Jérôme MONOD, préface à l'ouvrage cité.

PAGE 28

(46)

Jean MEYNAUD, *A propos des spéculations sur l'avenir* in *Revue Française de Science Politique*, Tome XIII, n° 3, septembre 1963.

PAGE 28

(47)

Le discours idéologique n'est d'ailleurs pas condamnable en soi ni forcément conservateur : les idéologies en tant que systèmes d'opinions construites sur la base de connaissances scientifiques partielles et de systèmes de valeurs définis, destinés à susciter des attitudes et des comportements en vue de réaliser certains objectifs sociaux sont une donnée de fait, l'un des moyens par lesquels les hommes font l'histoire. Le danger ne réside pas dans les constructions idéologiques explicites, mais dans l'habillage scientifique de démarches idéologiques ou encore dans la confusion de la science (connaissance) avec l'idéologie qui même à la fois la vérité et l'erreur, l'illusion et le mensonge.

PAGE 28

(48)

Bernard-Pierre LÉCUYER, *L'apport des sciences sociales à l'orientation de l'activité sociale*, in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, 1970, n° 2, p. 301 et suiv.

PAGE 28

(49)

ETZIONI fonde sa dynamique sociale sur le pouvoir (ou potentiel d'activités) des acteurs sociaux qui dépend lui-même :

- de leur inégale capacité cybernétique, c'est-à-dire de leur inégale capacité à rassembler, traiter et utiliser l'information ;
- de leur capacité à prévoir, c'est-à-dire des moyens dont ils disposent pour prendre des décisions, organiser leur stratégie et constituer un réseau de communications avec des agents d'exécution ;
- de leur capacité d'intervention dans la formation du consensus (d'après G. BALANDIER, *Sens et puissance*, P.U.F., 1971, p. 37).

PAGE 29

(50)

L. SFEZ, *L'administration prospective, op. cit.*, pp. 169 - 170.

PAGE 30

(51)

A. SCHAFF, *Histoire et Vérité, essai sur l'objectivité de la connaissance historique*, éd. Anthropos, 1971, 349 p., pp. 86 et 87.

PAGE 30

(52)

K. MANNHEIM, *Idéologie und Utopie*, Frankfurt s/Main, 1952, p. 27.

PAGE 30

(53)

Nous reprenons ici la distinction de A. SCHAFF entre vérité objective (mais partielle) et vérité absolue (qui n'existe pas), *op. cit.* pp. 168 et suiv. Dans le même sens, STARK écrit que le véritable problème de la vérité résulte du fait que chaque société «possède et saisit en un seul aspect de la réalité objective, c'est-à-dire une partie de la vérité» (*The Sociology of Knowledge*, Londres, 1958, p. 155).

PAGE 30

(54)

MANNHEIM, *Wissenssoziologie in Handwörterbuch der Soziologie*, Stuttgart, 1959, Cité par A. SCHAFF, *op. cit.*, p. 169.

PAGE 32

(55)

K. KOSIK, *La dialectique du concret*, Paris, Maspéro, 1970, pp. 27 et suivantes.

PAGE 32

(56)

BERTALANFFY, *General System Theory*, 1956.

PAGE 32

(57)

PIAGET, *Problèmes généraux de la recherche interdisciplinaire* in *Tendance principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, Mouton, 1970, pp. 573 et suiv., et dans le même recueil, P. LAZARFELD, *La sociologie*, p. 124 et suiv.

PAGE 33

(58)

PIAGET, *op. cit.*, introduction, pp. 24 - 25.

PAGE 33

(59)

BAREL énumère cinq aspects principaux de l'intensification de ces interdépendances ;

- intensification des retombées (externités) de toute action ;
- apparition d'interdépendances nouvelles ;
- intensification des interdépendances à tous les niveaux sociétaux ;
- rôle croissant des « nœuds » d'interdépendances ;

dernière caractéristique enfin, un nombre croissant de ces interdépendances apparaissent « hors marché ». (*Prospective et analyse de système*, p. 27 et suiv).

PAGE 33

(60)

Claude LÉVI-STRAUSS, in Introduction à *Sociologie et anthropologie* de Marcel MAUSS, Paris, 1963, P.U.F.

PAGE 33

(61)

Jean POUILLON, *Présentation d'un essai de définition* in *Les Temps Moderne*, n° 246, novembre 1966, p. 770.

PAGE 33

(62)

N. MOULOUD, *La méthode des sciences des structures et les problèmes de la connaissance rationnelle* in *La Pensée*, n° 135, p. 13.

PAGE 33

(63)

PIAGET, *op. cit.*, p. 576. Voir aussi Henri LEFEBVRE, *Au delà du structuralisme*, éd. Anthropos, Paris, 1971, notamment les chapitres « Réflexions sur le structuralisme et l'histoire » et « Claude LEVI-STRAUSS et le nouvel étatisme ».

PAGE 33

(64)

PIAGET, *op. cit.*, p. 575.

PAGE 33

(65)

BAREL, *op. cit.*, p. 29.

PAGE 33

(66)

N. SMELSER, *Mécanisme du changement et de l'adaptation au changement* in *Industrialisation et Société*, UNESCO, MOUTON, 1963, p. 48.

PAGE 34

(67)

PIAGET, *op. cit.*, p. 607: Dans le même sens, voir A. GENDER FRANCK, *Functionalisme et dialectique* in *L'Homme et la Société*, avril-juin 1969, p. 139 - 149.

PAGE 34

(68)

Paul LAZARFELD, *La Sociologie dans Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, MOUTON, UNESCO, 1971, p. 137.

PAGE 34
(69)

K. KOSIK, *op. cit.*, pp. 79 - 80 : le concept de structure (ou «instance» ou «système») déterminante a fait l'objet ces dernières années d'une interprétation nouvelle et originale chez les auteurs marxistes. «Dans des structures différentes, l'économie est déterminante en ce qu'elle détermine celle des instances de la structure sociale qui occupe la place déterminante . . . Dans le mode de production capitaliste, il se trouve que cette place est occupée par l'économie elle-même» (Etienne BALIBAR, *Lire le Capital*, Paris 1965, éd. Maspéro, tome II p. 221). KOSIK écrit dans le même sens : «Ce n'est que sur la base d'une structure économique déterminée que se réalisera la libération des hommes de la prédominance du facteur économique» (*op. cit.*, p. 78). Cette interprétation a amené certains auteurs (cf. BETTELHEIM, *Formes de propriété et calcul économique*) à différencier les concepts de «structure déterminante» et de «structure dominante» : l'économie est toujours déterminante, mais dominante seulement dans la société capitaliste.

PAGE 34
(70)

Paul LAZARSFELD, *op. cit.*, p. 126 et suiv. Henri LEFEBVRE, après avoir affirmé que la «notion de structure a un champ de validité», classe le structuralisme dans les sphères idéologiques du statu quo : «c'est l'idéologie de l'équilibre» écrit-il (*op. cit.*, p. 279).

PAGE 34
(71)

Pierre VAN DEN BERGHE : *Dialectique et fonctionnalisme, vers une synthèse théorique* in *American Sociological Review*, octobre 1963.

PAGE 34
(72)

Voir notamment ALLEN, *Approche conceptuelle pour une analyse dynamique en sociologie*, in *L'Homme et la Société*, n° 10, 1970, p. 13 - 20. Roland BARTHES lui-même estime que la principale résistance au structuralisme est d'origine marxiste et porte sur la notion d'histoire (cf. *Lettres Nouvelles*, février 1963). Voir également Lucien SEVE, *Méthode structurale et méthode dialectique*, in *La Pensée*, octobre 1967. Lucien SEVE reconnaît au structuralisme le mérite d'ouvrir certaines directions de recherche à la dialectique, notamment (*op. cit.*, p.93) :

- a) le problème des segments internodaux de la contradiction, des mécanismes dialectiques par lesquels la contradiction se reproduit cycliquement (qui ne serait finalement que la forme dialectique de l'invariance de la structure, de sa stabilité dans son renouvellement),
- b) le problème des contradictions non antagoniste où le développement de l'un des contraires ne suppose pas la destruction de l'autre mais seulement la séparation d'avec lui, où la lutte des contraires peut aussi prendre la forme de la coopération, ce qui n'est peut-être qu'une autre expression du problème structural de la complémentarité,
- c) le problème de la connexion des structures (ou systèmes), de la différence entre les rapports internes et les rapports externes que l'auteur ramène à une interpénétration des contradictions tout en reconnaissant que la dialectique se trouve là «en présence d'un problème».

PAGE 34
(73)

Marxisme et sociologie in *L'Homme et la Société*, n° 10, 1968, p. 9.

PAGE 35
(74)

BAREL, *Prospective et analyse de systèmes*, pp. 76-79.

PAGE 35
(75)

Pour tout ce qui concerne l'exposé de l'analyse de système et son utilisation en prospective sociale, nous renvoyons le lecteur à Y. BAREL, *Prospective et analyse de Système*, *op. cit.*

PAGE 36

(76)

Cette terminologie, empruntée à Pierre MASSÉ, désigne généralement sous le vocable de « *Tendances lourdes* » les données dont l'évolution future est déterminée et prévisible avec un faible risque d'erreur (démographie, développement de certaines technologies de base, etc.). Les tendances lourdes reposent sur l'inertie de certains phénomènes et sous cet angle se rapprochent des « invariants », mais en tout état de cause laissent planer une incertitude tant sur leur nature (faut-il y inclure le système culturel) que sur leur « pesanteur » réelle. Les « *faits porteurs d'avenir* » sont des faits actuellement à faible dimension, mais dont on peut « raisonnablement » prévoir que leur évolution exercera une influence importante largement déterminante pour l'avenir. Malheureusement il n'y a pas de méthode éprouvée permettant d'identifier avec certitude les « faits porteurs d'avenir ». Notons partiellement en contradiction avec la définition que nous avons retenue de la prévision que P. MASSÉ inclut dans la prévision des « faits porteurs d'avenir » qui pourront être « volontairement développés ».

PAGE 36

(77)

Bernard CAZES, qui distingue lui aussi trois étapes dans l'exploration du futur, semble faire l'économie de l'analyse structurale (ou systémique) du problème (et de son environnement). Ces trois étapes sont :

- a) l'analyse des tendances qui affectent le problème étudié ;
- b) l'identification des avenir possibles associés aux tendances en cours ;
- c) la troisième étape, facultative pour le prospectiviste (ou prévisionniste) est celle du choix (Cf. sa communication au Congrès de l'International Council of Societies of Industrial Design, Londres, septembre 1969).

PAGE 36

(78)

« Le » présent est en effet « gros » d'une infinité d'avenir possibles mais chaque avenir ne s'affirmera que par le développement de certains éléments du présent. En ce sens le présent est aussi divers que les avenir possibles.

PAGE 37

(79)

Lucien SFEZ, *L'administration prospective, op. cit.*, notamment pp. 110-155.

PAGE 37

(80)

Bernard CAZES observe qu'au cours de la première étape, le fait de se concentrer uniquement sur le « processus » ne signifie pas que l'on tienne la situation pour totalement déterminée par des forces impersonnelles où dans la vie réelle les « décisions » jouent un rôle ; mais, estime-t-il, il paraît intellectuellement plus sain de ne pas mélanger dans le même effort de prévision deux catégories de phénomènes aussi hétérogènes. (*Bien user de la prospective, in Social Sciences Information*, 9, 2, p. 136).

PAGE 37

(81)

Yves BAREL, *op. cit.*, p. 54.

PAGE 37

(82)

La note ajoute « qu'il est probable que le développement des ordinateurs (lié à un approfondissement des processus récursifs et des techniques de reconnaissance des formes) rende possible des analyses de système de plus en plus complexes ».

PAGE 38
(83)

Georges GURVITCH, *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, op. cit. 102. L'unité de temps qu'il s'agit de restituer est probablement l'un des problèmes les plus difficiles de la prospective dès qu'elle porte sur des phénomènes sociaux complexes, puisqu'elle doit englober et dépasser (synthétiser) la multiplicité des temps sociaux» au sens que GURVITCH donne à cette expression (cf. Georges GURVITCH, *La multiplicité des temps sociaux*, Paris, 1958).

PAGE 38
(84)

Yves BAREL, *Prospective et analyse de système*, op. cit., p. 6.

PAGE 39
(85)

KOSIK, op. cit., pp. 70 - 72.

PAGE 39
(86)

Yves BAREL, op. cit., p. 62.

PAGE 40
(87)

C'est en fonction de cette considération que le groupe peut prétendre au titre de groupe multidisciplinaire. Il s'agit donc d'une multidisciplinarité limitée aux sciences sociales.

PAGE 41
(88)

Pierre de BIÉ, *La recherche orientée*, in *Tendances générales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*, op. cit., pp. 745 et suiv.

PAGE 41
(89)

La cohérence que la plupart des prospectivistes posent comme caractéristique première de toute image du futur ne serait-elle pas en définitive un legs de l'utopie à la prospective ? Si tout système social réel suppose un minimum de cohérence pour se maintenir en tant que système, l'absence de tensions et contradictions est une vue de l'esprit.

PAGE 43
(90)

Phénoménologie du temps et prospective, op. cit., p. 224 et suiv.

PAGE 44
(91)

Préface à Herman KAHN et Anthony J. WIENER, *The year 2000*, op. cit. (trad. fr. p. 31).

PAGE 44
(92)

Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON et Jean-Claude de PASSERON rappellent que l'on veuille bien songer «à la facilité avec laquelle la recherche peut se reproduire elle-même selon la logique de la *pump-handle research*» (*Le métier de sociologue*, op. cit., tome I, p. 25, note 2).

PAGE 44

(93)

Joffre DUMAZEDIER et Aline RIPERT, *Loisir et Culture, op. cit.*, p. 12.

PAGE 46

(94)

Revolution and counter-revolution, change and persistence in social structures, Basic books inc. New-York 1968, 466 p., p. 3 et suiv.

PAGE 44

(95)

André-Clément DECOUFLÉ, *Sociologie des révolutions*, Paris, P.U.F. éd. 1968, 126 p., p. 58-59.

PAGE 46

(96)

Ainsi que l'exprime très bien un rapport du *Commissariat Général au Plan* consacré à la prospective du logement, «il paraît essentiel, sinon de prédire la nature et la date d'apparition de telle ou telle innovation, du moins d'étudier si le milieu actuel est ou non favorable à sa naissance et à sa diffusion rapide» (*Plan et prospectives*, vol. 3, *Le Logement*, A. Colin éd., 1979, 204 p., p.28).

PAGE 46

(97)

Que l'on distinguera avec soin de la prévision démographique proprement dite, qui projette des grandeurs et des relations principalement quantitatives.

PAGE 46

(98)

Le groupe «loisirs» des commissions de prévisions à long terme du Commissariat au Plan soulignait naguère «une absence quasi-totale des recherches (. . .) sur le devenir du couple et des rapports entre parents et enfants» (*Plan et Prospectives*, A. Colin éd., 1970, vol. 4, p. 151). Voir cependant Andrée MICHEL, *La Sociologie de la famille*, Mouton 1970, 318 p., et Michel CORNATON, *Famille et monde moderne*, in E.H. LACOMBE et autres, *Les changements de la société française*, les Ed. Ouvrières, 1971, 239 p., p. 109 - 128.

PAGE 46

(99)

Laquelle devrait bien entendu intégrer l'analyse des modèles possibles de refus de la consommation - et, partant, de la production - pour elle-même. Cf. Pierre KENDE, *L'abondance est-elle possible ?* Paris, Gallimard éd., 1970, coll. Idées, 254 p., p. 189 et suiv.

PAGE 46

(100)

Conçus comme la deuxième phase des recherches en cours sur les indicateurs sociaux. La terminologie américaine distingue clairement le «social designing» du «social forecasting».

PAGE 46

(101)

A laquelle on pourra joindre - non qu'elle se confonde avec la précédente, mais parce qu'elle met en partie en cause des motivations des comportements comparables - une réflexion sur «le devenir de ces formes de pathologie sociale qui (. . .) se développent dans les sociétés industrielles» : astrologie, appartenance à une secte ésotérique, usage d'hallucinogènes (*Plan et Prospectives; op. cit.*, vol.4, p. 15). Rappelons à cet égard l'article pionnier de Jacques MAITRE, *La consommation d'astrologie dans la société contemporaine*, in *Diogène*, 1966, n°53, p.92-109 .

PAGE 46

(102)

Nous empruntons cette expression à l'un des auteurs d'un maître livre de prospective sociale - Paul DUBOIS, *La croissance en question*, in *Darras, Le partage des bénéfices*, éd. Minuit, 1967, 44 p., p. 28. Paul DUBOIS souligne par exemple à quel point «la permanence du discours» sur les changements nécessaires trouve écho dans «la permanence de la prudence et de la discontinuité des actions menées (. . .) ainsi que la permanence des résistances opposées par des groupes sociaux particuliers à des transformations qui, bien qu'importantes, n'eussent été que des réformes. On peut voir là autant de symptômes des forces d'inertie qui habitent la société française ou, au moins, du conservatisme des éléments responsables de cette société» (*op. cit.* p.37). C'est le thème des groupes d'obstruction» (veto-groups), déjà développé par David RIESMAN dans *La Foule Solitaire* (trad. fr. Arthaud éd., 1965, 378 p.).

PAGE 46

(103)

Qu'un rapport italien de programmation économique à moyen terme (1971 - 1975) n'hésite pas à placer au premier rang des facteurs de la croissance (*Progetto 80*, Feltrinelli éd., 1970, 199 p., p. 38 et 69).

PAGE 47

(104)

Cf. Georges GUSDORF, *Introduction aux sciences humaines, essai sur leurs origines et leur développement*, éd. Les Belles Lettres, 1960, 522 p., p. 66. L'auteur met bien en lumière la transformation de l'imaginaire et du fantastique opérée par la pensée de la Renaissance, qui leur fait désertier le quotidien où le Moyen-Age s'effrayait à les voir régner pour les faire accéder à un univers construit qui est, à proprement parler, et pour la première fois, celui de la science-fiction (*ibid.*, p. 67) ou de la politique-fiction : ainsi chez RABELAIS.

PAGE 47

(105)

Cf. Eric JANTSCH, *La prévision technologique*, O.C.D.E., 1967, 440 p., et Peter F. DRUCKER, *The Age of Discontinuity*, *op. cit.*

PAGE 47

(106)

Peter F. DRUCKER, *op. cit.*, et suiv., donne ainsi la description sommaire d'un projet nord-américain de recherche appliquée qui s'assigne pour ambition « 1) de procéder à l'inventaire systématique des symptômes du déclin de l'ordre social existant, 2) d'établir la liste des actions qui seraient susceptibles de prévenir ce déclin ». Projet totalitaire s'il en est, au sens qui sera plus loin proposé de ce qualificatif.

PAGE 47

(107)

La société trans-industrielle, naissance d'une société, Denoël éd., 1969, 315 p., p. 10. Cf. aussi Peter F. DRUCKER, *The Age of Discontinuity*, *op. cit.*, p. 247 et suiv. (the knowledge economy).

PAGE 47

(108)

Alain TOURAINE, *ibid.*, p. 10 - 11.

PAGE 47

(109)

Alain TOURAINE, *ibid.*, p. 102, écrit à juste raison : «l'objectif principal des mouvements sociaux modernes est, beaucoup plus que la lutte contre le profit, le contrôle du changement», mais il laisse ouverte la question posée : qui contrôle ?

PAGE 47
(110)

Encore que, si l'on veut bien nous suivre, les « spéculations sur l'avenir » soient le contraire de la prospective. Quoi qu'il en soit de cette querelle, cf. Jean MEYNAUD, *A propos des spéculations sur l'avenir*, in *Revue française de Science Politique*, tome XIII, n°3, septembre 1963.

PAGE 48
(111)

Jean-Marie DOMENACH ne craignait pas de dénoncer le « futurisme puéril » et l'« optimisme simpliste (qui) donne le ton à la plupart des spéculations sur l'avenir » (*Note sur le bon usage de l'avenir*, in *Esprit*, février 1966, p. 274 - 275).

PAGE 48
(112)

Voici assurément une catégorie technocratique du non-conformisme aux ramifications infinies.

PAGE 48
(113)

La démonstration fournie naguère par Bertram M. GROSS et Douglas E. ASHFORD pour deux pays « en voie de développement » pourrait être sans difficultés majeures appliquée à bien des sociétés industrielles (Bertram M. GROSS and Douglas E. ASHFORD, *Morocco—Tunisia, Politics and Planning*, Syracuse University Press, 1965, 65 p.) cf. en particulier la préface de GROSS distinguant la planification « symbolique » de la planification « rituelle » ; « symbolic planning occurs when proplanning attitudes develop as « a convenient psychological adjustment to changing behaviour ». Ritualistic planning occurs when behaviour is actually changed in specific ways without being backed by attitudinal adjustments ». Ainsi que le remarque Pierre KENDE, « les hésitations qui s'attachent aux prévisions qualitatives ne tempèrent en rien la quasi-certitude avec laquelle sont présentés les chiffres prospectifs de croissances, ces matériaux désormais indispensables - pour autant qu'on veut être rassurant - à tout discours sur le progrès (. . .), cette exorcisation de l'avenir par le pouvoir des chiffres n'est possible que parce que le progrès est effectivement conçu - par priorité sur des considérations qualitatives - comme un plus-avoir, un plus-savoir, ou un plus-pouvoir ». (*L'abondance est-elle possible ?* Gallimard éd., 1971, coll. Idées, 254 p., p. 59). On se souviendra également des critiques adressées par Guy ROUSTANG aux *Réflexions pour 1985*, dans *La seconde société industrielle*, éd. Ouvrières, 1967, 199 p., p. 187 et suiv.

PAGE 48
(114)

Alain TOURAINE, *La société post-industrielle*, op. cit., p. 99, qui précise : « un régime totalitaire se manifeste moins par l'accaparement des richesses que par le contrôle absolu de l'information sous toutes ses formes, du contenu des *mass media* aux programmes scolaires et à la doctrine des mouvements de jeunesse » (*ibid.*).

PAGE 48
(115)

Peter F. DRUCKER, *The Age of Discontinuity*, op. cit., et Alain TOURAINE, *La société post-industrielle*, op. cit.

PAGE 48
(116)

Au terme d'un lourd volume, Alvin TOFFLER pose la question courageuse de « soumettre l'avenir à un référendum ininterrompu (. . .). Il faut que, dans chaque pays, dans chaque ville dans chaque quartier, des assemblées constituantes démocratiques se rassemblent afin d'inventorier la société ; afin de définir des objectifs sociaux spécifiques et de leur assigner un ordre de priorité

pour le restant du siècle» (*Le choc du futur*, trad. fr., Denoël éd., 1971, 539 p., p. 451-452). L'auteur admet tout le premier le caractère a priori naïf de cette proposition, mais fait remarquer qu'«elle l'est pourtant beaucoup moins que l'idée traditionnelle que nous pouvons continuer à régir politiquement la société comme nous le faisons à présent» (*ibid.*, P. 453). On méditera avec profit ces pages d'une évidente générosité, tout en exprimant quelque réserve sur la pertinence du postulat de base de l'auteur ; que «nous avons la possibilité matérielle de réaliser des progrès stupéfiants dans la démocratisation des processus de décision, si nous nous servons de façon créative des nouveaux équipements et des nouvelles méthodes technologiques qui ont trait à ce problème» (*ibid.*, p. 453).

PAGE 48
(117)

Abundance, for what ?, trad. fr., *op. cit.*, p. 227.

PAGE 49
(118)

Le IVe Plan français, P.U.F., 1962, 126 p., p. 126.

PAGE 49
(119)

Henri DESROCHE caractérise «l'ucopie pratiquée (comme) un moyen terme entre l'imaginaire et le réel : une imagination qui cesse d'être irréalisable, une réalité qui cesse d'être inimaginable. De là sa fonction de protestation sociale, relevée par MANHEIM et BLOCH : elle est la poésie sociale du nom, de l'ailleurs, du «ne pas encore» (*Voyages en ucoopies*, in *Esprit*, février 1966, p. 230).

PAGE 49
(120)

David RIESMAN cité par Bernard CAZES, préface à David RIESMAN, *L'abondance, à quoi bon ?* R. Laffont éd., 1969, 377 p.

PAGE 49
(121)

Abundance, for what ?, trad. fr., *op. cit.*, p. 369.

Près de quarante personnes ont participé aux diverses réunions de travail qui se sont déroulées en 1970 et au début de 1971 à Grenoble, Aix et Paris, et qui ont conduit d'une part à la rédaction du document qu'on vient de lire, d'autre part à la préparation des thèmes de recherches dont on va lire le contenu précis.

Il faut indiquer ici que c'est notamment en relation avec les débats du «groupe de prospective sociale» et comme une contribution intermédiaire qu'a été publié en février 1971 l'ouvrage d'Yves Barel «Prospective et analyse de système», édité par la Documentation française dans la collection «Travaux et recherches de prospective» (n° 14).

Plus que la liste exhaustive des participants, intéressera sans doute le lecteur la liste des organismes auxquels ils appartenaient ou appartiennent encore :

- pour les universités :

- . Institut d'études politiques (Grenoble)
- . Institut de recherches économiques de planification (Grenoble)
- . Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (Aix-en-Provence)
- . Centre interdisciplinaire d'études urbaines (Toulouse)
- . Fondation nationale des sciences politiques (Paris).

— pour les bureaux d'études :

- . Centre de sociologie urbaine (Paris)
- . Omnium technique d'aménagement (Paris)

— pour les administrations :

- . Institut national de la statistique et d'études économiques
- . Commissariat général du plan (Service régional et urbain, Service des affaires sociales)
- . Délégation générale à la recherche scientifique
- . Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Deux organismes d'étude n'ont pas proposé de thème de recherche précis : le Centre de sociologie urbaine et le groupe de sociologie des organisations.

Le premier souhaite poursuivre des réflexions générales sur les conditions dans lesquelles se développent dans les pays industrialisés des préoccupations portant sur le long terme et la prospective. Il désire, à partir de l'expérience de ses travaux sur la planification et sur les problèmes urbains, pouvoir dégager ultérieurement une problématique et des orientations précises de recherche.

Le second est également porté à donner, à la lumière des débats auxquels il a participé, un bilan de ses travaux et à préciser dans l'abondant matériel recueilli au cours des années antérieures des éléments lui permettant de donner de nouvelles dimensions à ses recherches sur le développement des grandes organisations.

J.D.

II
THEMES
DE RECHERCHE

PROSPECTIVE DES ACTIVITÉS « HORS MARCHÉ »

La société française et plus généralement l'ensemble des sociétés occidentales continuent *pour l'essentiel* à faire confiance au marché comme moteur principal de la croissance, comme système de répartition le plus apte à assurer la satisfaction des besoins et en définitive comme déterminant de leur mode de vie.

Or, malgré les rapides progrès de la science et de la technique et en dépit du développement considérable de l'appareil productif, l'activité des hommes reste presque exclusivement orientée vers la lutte contre la "rareté", vers la production des biens matériels, comme si la "rareté" et les insatisfactions progressaient plus vite que la production des richesses ou, plus encore, comme si, par une sorte de paradoxe, elles étaient engendrées par l'accélération de la production des richesses elle-même.

La multiplication des tensions et conflits dans les sociétés économiquement les plus développées, expression de ces insatisfactions ressenties avec une intensité croissante, les interventions répétées, multiformes de l'Etat ou des collectivités publiques tendant à corriger ou suppléer les défaillances du marché, conduisent à une interrogation fondamentale sur la signification du *type de croissance issu du marché* et sur son aptitude à prendre en compte la totalité des besoins sociaux, y compris ceux qui sont directement engendrés par le marché.

Etudier "l'économie hors marché" revient donc en définitive à s'interroger :

- sur les limites et conséquences du système marchand et de sa logique,
- sur la signification d'un ensemble d'activités, à première vue, extrêmement hétérogènes, exclues de la sphère marchande parce qu'elles ne permettent pas la réalisation d'un profit suffisant. Celui-ci reste en effet l'indicateur principal, sinon exclusif, des succès de l'entreprise soumise aux règles du marché capitaliste.

Ce qui n'est aujourd'hui qu'"environnement du marché", ensemble d'éléments extérieurs ou résiduels dont le développement est commandé partiellement par le fonctionnement même du marché, partiellement pour répondre aux besoins d'une autre rationalité, est-il voué à n'être qu'un complément (substitut, régulateur ou exutoire) du système marchand ? Ou bien est-il possible d'y repérer un ensemble d'éléments susceptibles de se structurer un jour en système ayant une rationalité — que nous appellerons "non marchande" en attendant de la définir et de la désigner par un concept plus précis —, une logique différente de celle du marché capitaliste et susceptible d'être doté d'un dynamisme de développement suffisant pour devenir un instrument qui permette aux hommes d'accéder progressivement à une détermination volontaire de leur mode de vie ?

1 UNE SOCIÉTÉ FONDAMENTALEMENT DOMINÉE PAR LES RAPPORTS MARCHANDS ET LA LOGIQUE DE L'ENTREPRISE CAPITALISTE

Toute société réelle présente un degré plus ou moins grand d'hétérogénéité (1). On peut y discerner des éléments économiques, politiques et culturels hérités de modes sociaux en voie de disparition, coexistants avec des éléments – ou des traits – qui préfigurent, bien que d'une façon souvent altérée, la société future ; mais, sauf cas exceptionnels dans l'histoire, une société est caractérisée par un type de rapports socio-économiques dominants qui en définissent l'essence.

Sur le plan économique, l'une des caractéristiques de la société française réside dans le rôle important et croissant de l'Administration publique comme productrice de biens et services et comme agent de redistribution. Sans contester l'importance de l'économie « administrée » (2) qui représente sans doute la plus grande partie de l'économie hors marché, *nous partirons cependant de l'hypothèse que c'est l'économie marchande capitaliste qui confère à l'économie française et, au delà, à la société française dans son ensemble, ses caractéristiques fondamentales.*

L'entreprise reste l'institution-pivot de l'activité économique et des rapports sociaux.

Sur le plan économique, elle mobilise des techniques, des capitaux, des énergies humaines en vue de sa survie et de sa croissance. Les controverses sur les « buts » de l'entreprise (maximisation à court terme du chiffre d'affaires, du taux ou de la masse de profit, domination du marché, etc...) traduisent des diversités de stratégies découlant, le plus souvent, de la diversité des situations plutôt que des différences réelles de finalités. Qu'elle soit publique ou privée, en règle générale l'entreprise n'a pas de choix : elle est insérée dans un système où elle doit croître pour survivre et dans ce système c'est le profit qui exerce « les fonctions irréductibles d'indicateurs de succès, de stimulation, de soutien de la croissance, de perpétuation de l'activité, d'éclairage des choix en cas de solution alternative » (3). Il est le test ultime des réalisations économiques, de la valeur sociale des idées et des innovations.

Favorisée après la guerre par le mouvement général de libéralisation des échanges et les progrès dans le domaine des moyens de communication, la compétition qui s'est développée entre les entreprises, renforcée par compétition entre les Etats et les régimes sociaux, a entraîné les sociétés industrialisées dans une course à la croissance qui a considérablement aggravé les effets de la tendance naturelle du système capitaliste à promouvoir la maximisation du rendement monétaire et la production marchande en principes directeurs et fins de l'organisation sociale.

Simultanément on a assisté à une revalorisation idéologique de l'économie de marché ainsi qu'en témoigne l'inspiration nettement libérale des Communautés Européennes et le « glissement » de la planification française, du rôle d'instrument d'orientation nettement normative de l'activité économique qu'elle visait à être à son origine, vers celui de simple « réducteur d'incertitude » (pour l'activité des entreprises) et de « régulateur de la régulation automatique qu'est le marché » (4).

(1) Pour tous les renvois, se reporter aux notes des pages 82 et 83.

La pensée économique enfin reste profondément marquée par l'héritage idéologique et théorique néo-classique, c'est-à-dire par l'idée que le marché idéal de WALRAS et PARETO, défini comme un réseau d'échanges régi par la concurrence libre et parfaite entre centres autonomes (producteurs et consommateurs) cherchant les premiers à maximiser leurs profits, les seconds à maximiser leurs satisfactions, réalise l'allocation optimale des ressources. Ce marché dont nous éloigne l'évolution spontanée, reste le référentiel pour l'économiste et l'idéal que doit sauvegarder, renforcer ou recréer le décideur.

Selon cette conception, le postulat de la souveraineté du consommateur et d'une économie guidée par la satisfaction des besoins reste la règle. Or le besoin « humain » déterminé une fois pour toute n'existe pas : le besoin est une affaire d'apprentissage social. « Chaque ordre social, chaque niveau de productivité et de savoir technique, chaque structure de revenu définissent le contenu concret des attentes et des désirs » (5). L'apprentissage des besoins n'est pas indépendant de la production. Les « préférences des consommateurs sont informées » par le producteur. Sans doute « faut-il que le sujet soit apte à recevoir la nouveauté » (5) mais, à condition de répondre à cette « prédisposition » du consommateur, l'offre du produit stimule, oriente et conditionne la demande qui devient une réponse partiellement prédéterminée du consommateur au besoin de vendre, de croître de l'entreprise.

Si nous admettons la thèse de Hannah ARENDT selon laquelle l'homme moderne est mû à la fois par une volonté de différenciation par rapport aux autres et par une revendication d'égalité (6), nous aboutissons à la conclusion que non seulement le marché oriente, conditionne les besoins, détermine leur mode de satisfaction mais encore leur imprime un développement illimité dans la mesure où il détermine et perpétue une structure fortement *inégalitaire* des revenus.

2 LE HORS MARCHÉ, PRODUIT DU MARCHÉ

1 — Au plan de la consommation finale, le marché crée, structure, dynamise les besoins, mais ne prend en compte que ceux qui sont solvables. Les autres devront, soit être rendus solvables par une intervention extérieure au marché, contraire par nature à la logique marchande — même lorsqu'elle est destinée à réinsérer dans le marché des éléments qui s'en trouvaient exclus —, soit être directement satisfaits hors marché (gratuitement ou quasi-gratuitement pour le bénéficiaire), soit demeurer à l'état de besoins insatisfaits.

Or, le système de répartition laisse ou rend insolubles la plus grande partie de ceux qui ne peuvent accéder au « marché du travail » parce que trop jeunes ou trop vieux, handicapés, malades ou inaptes ; ceux que le marché refuse (chômeurs), élimine progressivement (paysans, artisans, commerçants auxquels l'âge ou les circonstances interdisent toute reconversion supportable) ou n'intègre qu'à des taux de rémunération insuffisants pour couvrir des besoins socialement reconnus comme essentiels.

L'exemple des Etats-Unis montre qu'une croissance exclusivement guidée par le marché crée ou laisse subsister des zones importantes de pauvreté matérielle d'autant plus mal supportée que s'accroît l'accumulation de la richesse. On ne peut donc attendre que l'évolution spontanée résolve ce problème qui se pose déjà avec une particulière acuité à la France.

2 — Au cours de l'histoire, une série de prestations ont revêtu progressivement aux yeux de l'opinion, sinon unanime du moins majoritaire, le caractère de services publics, c'est-à-dire devant nécessairement, grâce à l'intervention de l'Etat, être accessibles à tous ceux qui en avaient besoin. Ainsi, en marge de la notion de demande solvable adressée au marché, certains facteurs de natures diverses et que l'étude devrait s'efforcer de répertorier, ont fait surgir et légitimer la notion de besoins sans qu'existe obligatoirement une demande correspondante. C'est ainsi qu'ont été reconnus le principe que tout enfant a droit à l'instruction, le principe que tout malade a droit aux soins, le principe que tout salarié a droit aux congés annuels, etc. Or, la multiplication des tensions et des conflits pouvant aller jusqu'à de véritables explosions comme en mai 1968, dans les secteurs les plus divers du corps social et pour des motifs touchant à des aspects de plus en plus variés du mode de vie prouve que, dans les sociétés industrielles, le déroulement de la vie dans ses aspects physiologiques, psychologiques et culturels comporte, de fait, un décalage croissant — ou ressenti comme tel — entre la masse des besoins et la masse des services et biens offerts sur le marché par les producteurs tant publics que privés.

Pour une part ces besoins naissent des formes de socialisation engendrées par le marché qui, au plan de la consommation et du mode de vie « tend à unifier les désirs et à multiplier les inégalités » (7) et, au plan de la production, donne une impulsion inouïe et non maîtrisée aux changements technologiques tout en multipliant les obstacles de toutes natures (matériels, culturels, psychologiques) à la mobilité sociale des hommes (pénurie de logements, rigidité du système de formation professionnelle et d'éducation, rupture dans le mode de vie qu'implique le changement d'emploi surtout lorsqu'il entraîne déplacement géographique et notamment passage de la vie rurale à la vie urbaine, etc.).

Les loisirs eux-mêmes, qui sont un marché en forte expansion, réclament leur « hors marché » : « les sports, les jeux, les moyens de culture requièrent à l'âge technologique d'amples espaces, soit dans la ville, soit hors de la ville. L'avion, l'automobile et le bateau ont besoin de large . . . les loisirs exigent l'aménagement des espaces » (8). Or celui-ci ne sera possible que si l'espace est soustrait au marché et à la frénésie d'accaparement dont il est actuellement l'objet.

Pour la satisfaction de ces besoins, de nouveaux « droits sont revendiqués », « droit » à la formation permanente ou au recyclage, « droit » à la culture, etc . . . Il est probable que des pressions croissantes s'exerceront pour les faire légitimer et prendre plus ou moins complètement en charge par la collectivité : « la logique du développement lui-même conduit à aviver de nouvelles demandes qui ne sont pas aisément satisfaites par le marché. Cette réalité était déjà apparue nettement au moment de la préparation du Vème Plan. Diverses questions qui ne pourront que croître en importance dans le futur appellent des réponses dans lesquelles l'action publique ne paraît pas pouvoir se dispenser de jouer un rôle déterminant » (9).

3 — Les problèmes d'environnement sont devenus l'une des préoccupations majeures de sociétés industrialisées. Or les phénomènes d'encombrement, de pollution, la destruction des sites et de l'équilibre écologique, bref, les nuisances de toutes sortes sont le produit direct d'un type de croissance fondé sur la production de biens matériels par des entreprises cherchant à maximiser leur profit. L'entreprise est naturellement conduite à rechercher les économies externes, à choisir sa localisation en fonction des seuls coûts monétaires que lui impose le marché. Elle choisit le site le plus favorable, celui

qui lui permet de profiter au maximum des avantages des infrastructures existantes, de la présence de main-d'oeuvre, d'industries-clientes ou de fournisseurs. Les industries dites motrices attirent d'autres industries et tout un ensemble d'activités induites de services ainsi que de la main-d'oeuvre. La présence de main-d'oeuvre attire à son tour de nouvelles industries. Il en résulte une tendance générale à la concentration : sur le plan économique, la ville est d'abord pour les entreprises individuelles un centre producteur d'économies externes. Or, au delà d'un certain seuil, la concentration impose une charge croissante à la collectivité (extension des équipements collectifs, construction de logements, etc . . . à coûts rapidement croissants du fait notamment des phénomènes de rente), une dégradation de la qualité des services publics par suite de l'encombrement, une détérioration enfin du cadre et des conditions générales de vie.

Les phénomènes d'externalités prennent une telle ampleur qu'ils remettent *fondamentalement* en cause les méthodes de calcul économique fondées sur les coûts et rendements de la firme et altèrent profondément la signification des agrégats de la comptabilité nationale qui comptabilise positivement les coûts externes de la croissance (charges résultant de l'encombrement, de la complexité de la vie sociale et de sa réglementation, ainsi que les activités destinées à combattre les pollutions et nuisances, etc . . .). Ils creusent l'écart entre le produit marginal social et la somme des produits marginaux privés, entre le coût marginal social et la somme des coûts marginaux privés, ils contrecarrent l'aptitude du marché à réaliser l'allocation optimum des ressources et conduisent naturellement au concept de *calcul collectif*.

Sur le plan pratique, et sous *le seul angle économique* de l'optimisation du rendement social, cette évolution exigera de plus en plus l'intervention d'une autorité extérieure au marché à la fois dans l'allocation des ressources et dans la localisation des activités (aménagement du territoire).

C'est sans doute dans le domaine des interventions nécessitées par les externalités que se pose avec le plus d'acuité le problème qui sera le thème central de cette étude, celui des critères qui doivent guider l'intervention publique : doit-elle se contenter de suppléer les défaillances ou inaptitudes du marché réel à maximiser le rendement économique dans sa conception héritée de l'économie marchande, c'est-à-dire du « mesurable en termes monétaires » ou prendre en compte des considérations non économiques (éthiques, culturelles psycho-sociologiques) qui relèvent incontestablement d'une autre rationalité ? Comment opérer cette prise en compte de ce que l'on désigne par le concept de « qualité de vie » sans méconnaître les contraintes économiques (rareté des moyens) ?

4 — « On ne tombe pas amoureux d'un taux de croissance ». Cette réplique des étudiants de mai 1968 à « l'ardente obligation » de réaliser le plan n'était-elle pas une façon d'affirmer que la satisfaction de tous les besoins de l'homme n'est pas réductible aux seuls moyens économiques ?

Avec le développement économique, l'homme élargit sa dimension sociale et culturelle : le groupe de « réflexions pour 1985 » reconnaît que « l'esthétique est une dimension du bonheur dans la civilisation collective ».

Sans doute, le marché est capable de diffuser certaines formes de culture (cinéma, littérature, etc . .) mais aussi trop souvent de la dégrader et de l'avilir au point de la vider de toute valeur culturelle. Certaines entreprises sont

capables de donner à leurs produits ou à l'architecture de leurs sièges sociaux, voire de leurs usines, des formes non dépourvues de valeur esthétique, ou encore de financer des fondations à vocation culturelle ou scientifique. Mais ce faisant, elles débordent la rationalité marchande ou plus souvent utilisent des valeurs extra-économiques comme instrument de réalisation de fins économiques : il est caractéristique que pour vendre, l'image publicitaire cherche de plus en plus à « parvenir jusqu'aux sentiments des hommes » (10).

D'une façon générale, par nature, le marché pur est inapte à satisfaire ce type de besoins.

Quant au besoin de sociabilité, au besoin de participation (au sens large de participation à l'élaboration du destin commun) ils entrent le plus souvent en conflit direct avec les rapports qui s'établissent sur les « marchés des produits », sur le « marché du travail », sur le « marché des capitaux » ou à l'intérieur même de l'entreprise. La multiplication des associations à buts désintéressés traduit l'inaptitude des rapports de production à satisfaire les besoins de sécurité, de sociabilité, d'échanges non marchands, de communication, à épuiser les aspirations de l'homme social.

Comme l'écrit Alain BARRERE, dans les économies industrialisées, s'affirment « des manifestations de vitalité sociale et culturelle dont le caractère commun est de puiser leur origine hors de la sphère économique, tout en réagissant sur elle, finissant par mettre ainsi en cause le système lui-même » (11).

5 — Bien que le profit ait été souvent défini comme la « rémunération » d'un risque, le souci de toute entreprise est de minimiser les risques jusqu'à refuser les activités trop risquées telle que la recherche ou celles qui exigent des investissements lourds qui, bien qu'économiques par nature et directement nécessaires au marché, dépendent moins des prix actuels que des prix futurs, donc de prix incertains : « les décisions à longue portée ne sont pas éclairées par le marché » (12) qui ne donne d'indications que pour le passé et le présent. Enfin l'importance des capitaux nécessaires aux réalisations, leur durée d'immobilisation sont parfois telles qu'elles dépassent les possibilités des unités privées. Dans la plupart de ces cas, la puissance publique doit assumer les risques, mobiliser les capitaux ou réaliser elle-même les investissements.

3 SOCIÉTÉS MIXTES ET CONFLITS DE RATIONALITÉS

Cet inventaire qui ne se veut pas exhaustif du hors marché, donne à première vue l'image d'un *assemblage hétéroclite*. Des comparaisons diachroniques en France même et synchroniques au plan international (France/Suède, France/ Etats-Unis, par exemple) renforcent encore cette impression d'hétérogénéité en révélant que tel domaine nettement marqué à l'étranger par la rationalité marchande (l'assurance-maladie en Suisse par exemple) échappe dans une large mesure à celle-ci en France. On peut encore souligner ces différences en confrontant la ventilation des dépenses publiques entre les divers postes de financement d'activités non marchandes, à des dates ou dans des pays différents. Aussi est-il rare que l'on puisse démontrer d'un bien ou d'un service qu'il se trouve irrémédiablement exclu de la sphère marchande du fait de ses caractéristiques intrinsèques.

**– Flou des frontières, chevauchements et perméabilité
des domaines marchand et non marchand**

Opposant l'économie de marché « où tout se vend » à l'économie administrée « où rien ne se vend », Jean RIVOLI (13) illustre la position frontière de certaines entreprises (O.R.T.F., hôpitaux par exemple) et le chevauchement des secteurs « public » et « marchand », « privé » et « administré » de l'économie. Encore le concept d'économie administrée n'englobe-t-il, en l'espèce, que les activités de l'Administration financées par des prélèvements obligatoires. Les frontières deviennent beaucoup plus incertaines encore avec la conception large du « hors marché » adoptée dans la présente étude.

– Il est difficile de classer un secteur où l'une des deux logiques domine au niveau de la consommation tandis qu'au plan de la production c'est une autre qui règne. Ainsi les médecins exercent à titre privé, les firmes pharmaceutiques et les officines fournissent biens et services selon les règles du marché (mis à part un certain nombre de règles d'ordre public) et le réseau routier est construit par des entrepreneurs, en principe soumis aux règles du marché, alors que la consommation médicale et l'usage des voies de communication échappent dans une large mesure à ces règles.

– Il existe de nombreux secteurs d'activité où certains services et biens se trouvent produits et distribués pour partie selon les règles du marché, tandis que des prestations similaires échappent à ces règles, aussi bien au niveau de la production qu'à celui de la consommation (enseignement, recherche, médecine, services culturels).

– Il n'y a pas toujours séparation nette entre les domaines d'application de l'une ou de l'autre de ces rationalités ; on assiste en effet au passage de tel secteur marchand dans le domaine du hors marché et vice-versa. C'est ce qu'illustre par exemple, l'apparition des autoroutes et ouvrages d'art à péage. La S.N.C.F., établissement industriel et commercial, se voit progressivement privée des subventions qui étaient autant de transferts non marchands tout en demeurant assujettie aux servitudes qui en font un service public. Mais simultanément, on assiste à des mouvements en sens inverse : développement des cantines et de la gratuité des fournitures scolaires dans certaines municipalités, des « crèches à domicile » par exemple. L'ampleur de ces mouvements dans les deux sens reste à apprécier et l'étalon même de cette mesure devra, si possible, être déterminé au cours de l'étude projetée.

– Imbrication des principes de gestion

Cette imbrication des secteurs relevant du marché avec ceux qui répondent à une logique différente est souvent compliquée encore par la diversité des principes de gestion. En effet, on peut souvent repérer dans tel secteur, ou telle entreprise où dominant des règles essentiellement inspirées de la rationalité marchande, certains principes relevant d'une autre rationalité dont les effets tantôt tendent à renforcer l'action des principes marchands, tantôt s'y opposent. Les cas symétriques ne manquent pas non plus.

Un premier exemple est fourni par la gestion de certaines grandes entreprises publiques ou de caractère mixte, notamment dans des secteurs tels que l'énergie ou l'industrie aérospatiale. Bien que soumis pour l'essentiel aux mécanismes marchands, les établissements en question sont le plus souvent chargés

de missions de caractère nettement social (concourir au plein emploi) ou politique (assurer l'indépendance nationale) ou encore économique, mais dépassant très largement les préoccupations économiques qui peuvent animer une seule firme (jouer le rôle de secteur industriel entraînant, de pôle de croissance régional). Sous réserve d'une analyse plus approfondie, signalons que certains auteurs considèrent que la R.C.B. — qui vise pourtant à prendre en compte certains éléments qualitatifs — n'en introduit pas moins dans la gestion du hors marché des principes empruntés à la logique marchande.

Dans le secteur privé, il n'est guère d'activités qui échappent à une réglementation modifiant nécessairement le libre jeu des mécanismes marchands. Les garanties de prix aux agriculteurs, les règles de salubrité et d'hygiène imposées aux industries alimentaires, la législation industrielle en matière de sécurité du travail notamment, sont autant d'exemples d'interpénétration des deux grands types de gestion qui correspondent respectivement à la logique du marché et à celle du hors marché.

Enfin, on voit de plus en plus les pouvoirs publics intervenir non pas en vue de se substituer à un marché défaillant mais, au contraire pour en déclencher les mécanismes. C'est ainsi que l'un des grands volets de la politique américaine en matière d'environnement consiste à provoquer l'apparition d'innovations industrielles susceptibles de supprimer la production de pollutions ou d'en combattre les effets. C'est encore l'innovation dans les firmes privées, au moyen de mesures législatives appropriées, que conseillent les experts sollicités par l'Administration américaine pour lutter contre certains fléaux sociaux (« taudis et ségrégation par l'habitat », « pauvreté » etc.).

Les difficultés que l'on éprouve, face à cette réalité imprécise et mouvante, à repérer les phénomènes relevant d'une rationalité différente de celle du marché, conduit à rechercher un classement logique en fonction de l'hypothèse de travail retenue ici. Dans une société dominée par la logique marchande, où le hors marché apparaît, tout à la fois comme le produit et l'environnement du marché, c'est en fonction de leurs rapports avec les mécanismes marchands que l'on classera ces diverses interventions délibérées — émanant pour la plupart de la puissance publique — en vue de restructurer ultérieurement l'ensemble qu'elles constituent (14). Les unes visant à assurer ou améliorer le fonctionnement du marché, tendent à rapprocher celui-ci d'une certaine image d'un marché idéal (mais jamais réalisé) ; les autres, en revanche, ont pour mission de substituer totalement ou partiellement d'autres modalités de gestion aux règles proprement marchandes, lorsque le fonctionnement du marché ne permet pas de satisfaire convenablement un besoin reconnu par la société.

La plupart de ces interventions n'ont pas un caractère univoque. Par exemple, l'intervention des pouvoirs publics en matière de logement vise à la fois à pallier la carence du marché face aux besoins des familles aux revenus trop faibles pour pouvoir se loger décemment aux prix du marché et à améliorer le fonctionnement même du marché (marché du travail) en facilitant la fluidité de la main-d'oeuvre. Les exemples de ce type abondent ; néanmoins, une fois admis le caractère dialectique des rapports entre phénomènes marchands et non marchands, il paraît utile de conserver cette typologie dans la mesure où, précisément, elle ne repose pas sur la notion de secteurs ou d'institutions, mais correspond à la définition même du hors marché comme un ensemble de phénomènes relevant d'une certaine logique, celle d'une politique de la satisfaction de certains besoins sociaux.

Par ailleurs, ce classement conduit à constater que l'extension du domaine hors marché, ne réduit pas d'une façon absolue le champ d'action des mécanismes marchands. Sans cesse, ils abandonnent spontanément certains secteurs d'application ou en sont délibérément évincés, mais simultanément ils en créent de nouveaux (en suscitant de nouveaux besoins par la création d'objets ou services) ou en « récupèrent » sur le hors marché.

Cette manifestation de « vitalité » du marché demeure cependant insuffisante à assurer la satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux, même de ceux qu'elle contribue à engendrer et qui sont souvent les plus vivement ressentis : toute une série de besoins ressentis par les couches sociales dites défavorisées — qui restent numériquement importantes — demeurent insatisfaits, le poids que les externalités font peser tant sur l'économie elle-même (phénomène d'encombrement par exemple) que sur les consommateurs (nuisances diverses) ne s'en trouve guère allégé (15).

De ce double mouvement d'extension des domaines et du champ d'action des rationalités, c'est celui du « hors marché » qui, historiquement nous paraît croître le plus rapidement.

4 BUT DE L'ÉTUDE

Les remarques qui précèdent tendent à montrer que les sociétés industrialisées sont profondément ambivalentes.

D'une part le système capitaliste, individualiste et libéral dans ses origines, connaît un développement vigoureux de son secteur public et une intervention croissante de la puissance publique dans le secteur privé. Si, dans certains cas, les règles appliquées à la gestion du hors marché ou à l'intervention publique s'inspirent des principes du marché et tendent à agir comme agirait le marché lui-même s'il était en mesure de fonctionner correctement, dans d'autres cas, ces règles contrecarrent la logique du marché notamment lorsqu'elles visent à réintégrer par les moyens de la contrainte publique (politique et administrative) une partie du « social » au sens plein du terme que le système crée ou développe, mais rejette en vertu de ses propres principes.

D'autre part, l'évolution des économies collectivistes des pays de l'Est, la réintroduction des mécanismes de marché dans le secteur de la production soulignent les difficultés à accéder à la maîtrise complète des mécanismes économiques et à réduire « l'économique » à un statut purement instrumental, c'est-à-dire à la seule gestion des moyens (à l'administration des choses) exercée politiquement et administrativement de l'extérieur, sans pour autant affaiblir gravement son efficacité.

Hypothèses

Malgré leurs différences de finalités, de structure et de fonctionnement, les sociétés les plus industrialisées sont toutes des sociétés de transition. Marché et hors marché sont deux domaines nécessaires et à ce titre complémentaires de l'activité dont les règles de gestion relèvent à titre principal de rationalités différentes :

– une rationalité marchande conduisant à une certaine conception du rentable et du calcul économique.

– une rationalité « non marchande » (16) qui dépasse la rationalité marchande pour prendre en compte des besoins que le marché ignore ou que les structures de revenus ne permettent pas de satisfaire. Les manifestations de cette rationalité deviennent alors affirmation d'une volonté collective et visent à remplacer l'évolution spontanée par une évolution maîtrisée, orientée en fonction d'objectifs qui transcendent « l'économique » au sens habituel du terme.

Ces deux rationalités débordent leur domaine respectif d'origine ou d'élection pour s'opposer ou se combiner dans les règles de gestion appliquées à l'un ou l'autre domaine.

Problèmes

Dans quelle mesure – éventuellement à quelles conditions –, sur la base de quels facteurs objectifs de développement, avec qu'elles forces sociales, le « hors marché » (ou certains éléments du « hors marché ») peut-il s'affirmer comme le lieu privilégié d'une activité au service d'un « projet » ? Peut-il devenir un instrument permettant de guider l'ensemble de l'activité économique, de « provoquer l'apparition de nouveaux processus sociaux d'orientation du mode de vie qui viserait à opérer un rapprochement entre la genèse et l'expression des aspirations d'une part, les modalités qui conduisent à y répondre d'autre part » (17), et en définitive, un instrument qui permet d'introduire une part croissante d'éléments volontaires dans la vie sociale et son évolution ?

Concepts

Au cours de cet exposé, nous avons été conduits à utiliser une série de concepts liés par des relations de concordance, de complémentarité ou d'opposition tels que :

- secteur marchand et secteur non marchand (hors marché),
- rationalité marchande, rationalité « non marchande », rationalité économique,
- évolution spontanée, évolution maîtrisée (orientée en fonction d'objectifs comportant une part de normatif),

Notre hypothèse est que ces concepts s'articulent selon deux chaînes de relations privilégiées :

- secteur marchand, rationalité marchande, évolution spontanée
- secteur hors marché, rationalité « non marchande », économie maîtrisée.

Au terme d'une première réflexion, ces deux « chaînes » nous paraissent inclure le concept de « rationalité économique » mais avec une place et un rôle différents dans l'une et dans l'autre. D'autre part, elles s'interpénètrent et s'influencent par un ensemble de relations complexes à différents niveaux (ou étages de la structure sociale) : économique, politique, idéologique, culturel.

Champ de l'étude

Dans une *phase exploratoire*, l'étude viserait notamment à :

- a) définir et préciser, dans leur contenu et leur génèse, les différentes rationalités et plus particulièrement les deux rationalités qui nous paraissent conflictuelles, essayer de situer la place et le rôle de la rationalité économique dans l'une et l'autre ;
- b) établir une structuration du hors marché en fonction des éléments qui relèvent principalement des deux rationalités définies en (a) ;
- c) procéder à une première analyse et donner une typologie des relations entre le secteur marchand et le secteur « non marchand » (analyse des processus par lesquels les deux rationalités s'engendrent, s'opposent ou se combinent dans l'application des règles de gestion) ;
- d) identifier les forces sociales qui en sont les supports principaux ainsi que les tensions et conflits qui surgissent de leur opposition ;
- e) choisir un secteur ou un groupe de secteurs « hors marché » ou « mixte » permettant une vérification approfondie des hypothèses, une analyse des mécanismes et un essai de prévision des évolutions possibles selon une démarche prospective.

Micheline de FELICE

Alexandre NICOLON

*Institut de Recherche Economique
et de Planification (I R E P)
(Grenoble)*

NOTES

PAGE 72

- (1) La société française n'échappe pas à cette hétérogénéité : *Une image de la France en l'an 2000*, par exemple, identifie quatre types de sociétés : industrielle, urbaine, agricole et rurale, chacune se définissant par une tendance naturelle à reproduire la spécificité de son système de valeurs et de son mode de fonctionnement.

PAGE 72

- (2) Jean RIVOLI, *Vive l'impôt !*, Paris, Le Seuil, 1960 (Coll. Société).

PAGE 72

- (3) H. BARTOLI, *Relations économiques et rapports sociaux dans les pays occidentaux* in *Quelle économie ? quelle société ?* (Rapport de la 56e Semaine sociale de France)

PAGE 72

- (4) Pierre BAUCHET, Rapport au Congrès des Economistes de langue française, 1964.

PAGE 73

- (5) R. KENDE, *L'abondance est-elle possible ?*, op. cit., Paris-Gallimard, 1971 - pp.106-107.

PAGE 73

- (6) R. KENDE, *L'abondance est-elle possible ?*, et Hannah ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Ed. Calman-Lévy.

PAGE 74

- (7) *Transformation du mode de vie*, p. 45 ; *Mobilité et coût de l'adaptation*, p. 93 in *Plan et Prospective*, vol. IV, Paris, Ed. A. Colin, 1970.

PAGE 74

- (8) *Groupe temps, espaces de loisirs* in *Plan et Prospective*, vol. IV, p. 137.

PAGE 74

- (9) *Transformation du mode de vie* in *Plan et Prospective*, vol. IV, p. 53.

PAGE 76

- (10) P. MARTINEAU, *Motivation in Adversity*, New York, 1957. Cité par MASON GRIFF, *Diogène*, 1969.

PAGE 76

- (11) A. BARRERE, *Economie et dynamique sociale* (56e Semaine sociale de France).

PAGE 76

- (12) C. CRUSON, *Origine et espoirs de la planification française*, p. 239.

PAGE 77

- (13) Jean RIVOLI, *Vive l'impôt !*, Paris, Ed. du Seuil, 1965.

PAGE 78

- (14) C'est à dessein que, dans cette première phase, le projet n'aborde pas les activités purement politiques de la puissance publique : justice, police, forces armées ainsi que l'administration, prolongement du domaine politique proprement dit.

PAGE 79

- (15) D'autant que les moyens « anti-pollution » — pour ne mentionner que ceux-ci offerts par le marché apparaissent souvent et de plus en plus comme autant de gaspillage, de « détours » de production dont la société aurait pu faire l'économie si des mécanismes adéquats étaient mis en place pour tarir la source de la pollution ou — dans d'autres cas, tels les effets d'encombrement — pour satisfaire au même besoin par des moyens moins encombrants (transports en commun).

PAGE 80

- (16) Que certains appellent « rationalité sociale », d'autres « rationalité de l'homme total », d'autres enfin « rationalité politique ».

PAGE 80

- (17) *Transformation du mode de vie in Plan et Prospective, vol. IV.*

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Il ne s'agit pas ici de fournir une véritable bibliographie sur le sujet, mais simplement de donner quelques références utilisées pour la rédaction du projet d'étude.

BALANDIER (Georges), etc., *Sociologie des mutations*, Paris, Ed. Anthropos, 1970.

BAREL (Yves), *Prospective et analyse de systèmes*, collection «Travaux et Recherches de Prospective».

BARTOLI (H.), *La rationalité des décisions de politique et la crise du pouvoir dans les sociétés capitalistes industrielles*. *Economie appliquée*, 1962, pp. 67-101.

BAUDRILLARD, *Le système des objets*, Paris, Gallimard, 1970.

BETTELHEIM (Charles), *Calcul économique et formes de propriété*, Paris, Maspéro, 1970.

CHABANEL (Daniel), *L'autre France. Réflexion sur la distribution des revenus* in *Analyse et Prévision*, février 1969.

GALBRAITH (J.-K.), *L'ère de l'opulence*, Paris, Calman-Lévy, 1962.

GODELIER (M.), *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, Maspéro, 1969.

GREFFE (Xavier), *La valeur en finance publique*. Thèse à la Faculté de Droit et Sciences économiques de Paris, 1970.

GRUSON (Claude), *Origine et espoirs de la planification française*, Paris, Dunod, 1968.

HAMON (Léo), *Acteurs et données de l'Histoire*, Paris, P.U.F., 1970.

JESSUA (Claude), *Coûts sociaux et coûts privés*, Paris, P.U.F., 1968.

JOUVENEL (B. de), *Arcadie ou essai sur le mieux vivre*, Paris, Futuribles-SEDEIS, 1968.

KARKHINE (G. I.), *Liens entre le présent et l'avenir en économie*, Moscou, 1970.

KENDE (Pierre), *L'abondance est-elle possible ?*, Paris, Gallimard, 1971.

MASSE (Pierre), *Le plan ou anti-hasard*, Paris, Gallimard, 1965.
Approche de l'idée du Plan. Encyclopédie française. T. IX

MISHAN (E. J.), *The Cost Economic Growth*, Londres, Staples Press, 1967.

MUSGRAVE (R. A.), *The theory of Public Finances, a study in the Public Economy*, Mac GRAW HILL, New York, 1967.

PERROUX (F.), *Industrie et création collective*, Paris, P.U.F., 1970, 2 t.

RICHTA (Radovan), *La civilisation au carrefour*, Paris, Ed. Anthropos, 1969, 468 p.

RIEU (Alain), *Comptabilité nationale et bien-être*. Thèse à la Faculté de Droit et Sciences économiques d'Aix, 1970.

RIVOLI (J.), *Vive l'impôt !*, Paris, Le Seuil, 1965 (Coll. Société).

- SIK (Ota), *Plan et Marché*, Prague, 1968. Paris, Fayard, 1970.
- STOJANOWIC, *Critique et avenir du socialisme*, Belgrade, 1969. Paris, Ed. du Seuil, 1971.
- TERNY (Guy), *Recherche sur la théorie individualiste des services collectifs et de la Dépense publique*. Thèse à la Faculté de Droit et Sciences économiques de Poitiers.
- WOLFELSPERGER (A.), *Les biens collectifs*, Paris, P.U.F., 1968.
- C.N.R.S., *Economie publique* (Colloque international de Biarritz du 2 au 9 septembre 1966), Paris, C.N.R.S., 1968.
- Commissariat Général au Plan, *Plan et Prospective*. Paris, Colin 1970.
 T. I : *Les villes, L'urbanisation* ; T. II : *Les villes, La société urbaine* ; T. III : *Le logement* ; T. IV : *Transformation du mode de vie, Mobilité et coût de l'adaptation, Temps et espaces de loisirs, Problèmes du troisième âge*.
- Commissariat Général au Plan, *Réflexion pour 1985*, Paris, La Documentation française, 1964.
- DATAR, *Une image de la France en l'an 2000*, Paris, La Documentation Française, 1971
 (Coll. Travaux et Recherches de Prospective, n° 20)
- Fondation Nationale des Sciences Politiques, *La planification comme processus de décision*, Paris, Colin, 1965.
- Fondation pour la Recherche sociale, *Recherche sociale, Le Profit*, nos 9 et 10 de 1967.
- Izvestija Akademii Nauk, numéro spécial du 5/6/1970, *Plan et Prospective*.
- National Academy of Sciences, *Applied Science and Technological Progress* (Report to the Committee on Science and Astronautics US House of Representatives, 1967).
- Semaine sociale de France (56e), Lille, 1969, *Quelle économie, quelle société ?*, Lyon, Chronique sociale de France.
- US Department of Commerce, *Technological Innovation, Its Environment and Management* (Rapport Charpie, 1970).

PROSPECTIVE DU TRAVAIL

Les différents groupes long terme réunis avant la préparation du VI^e Plan ont eu à déplorer l'absence d'une « prospective du travail » (1). En effet, quelles que soient les prévisions de réduction de la durée hebdomadaire du travail ou, plus généralement, de réduction du temps de travail au cours de la vie, il semble que le travail continuera longtemps encore d'occuper une grande partie du temps éveillé et de modeler les structures sociales. Mais à l'inverse, on pourrait dire, en paraphrasant le groupe long terme « *Temps et Espaces de Loisir* » : « le contenu et la signification du travail sont produits par le système social tout entier. C'est donc seulement dans le cadre d'une analyse globale de la vie sociale et, en particulier, d'une analyse de l'ensemble du mode de vie que l'on a quelques chances de parvenir à une élucidation »

Le programme de prospective sociale pourrait, à un premier niveau, examiner la signification du travail dans notre société industrielle, sa place dans le système de production, de répartition et de consommation, en recherchant dans quelle mesure une évolution se fait jour. A un autre niveau, on pourrait privilégier l'étude de quelques éléments de l'organisation actuelle du travail (taille des unités de production, du foyer à la grande usine — évolution des conditions de travail — répartition du temps de travail). Ces éléments de l'organisation du travail sont eux-mêmes fonction du système du travail ou du système social dans son ensemble, mais les évolutions de ceux-ci, qui ne peuvent pas facilement être appréhendées dans leur globalité, seront peut-être mieux perçues indirectement par leurs effets sur ces éléments de l'organisation du travail. A l'inverse, les décisions prises dans certains domaines (conditions de travail — répartition du temps de travail) ont une certaine autonomie et ont des effets en retour sur l'ensemble de l'organisation sociale.

1 TRAVAIL/CONSOMMATION.

L'une des hypothèses de base de cette prospective du travail pourrait être une mise en question de la validité de l'analyse économique qui est en même temps le reflet et la justification du système actuel de production, de répartition et de consommation. En effet « l'opposition typique de l'économiste entre coût et satisfaction, ou entre facteur et produit, dichotomise toute la vie individuelle et sociale en la représentant comme l'échange ou l'arbitrage entre travail et non travail » (2). Le travail est une « désutilité » compensée par une rémunération qui permet d'acquérir des biens et des services. En théorie pure, les entreprises recherchent le coût unitaire de travail minimum pour une pénibilité donnée et les travailleurs, le gain unitaire maximum de leur pénibilité. Plus simplement, on peut dire que les entreprises recherchent la productivité du travail maximum, et les travailleurs, les salaires les plus élevés possibles. L'« organisation scientifique du travail » et l'aliénation qui en résulte, entraînent par compensation une valorisation de la consommation et des loisirs. Mais cet éclatement des divers moments de l'existence peut être à certains égards considéré comme pathologique.

Les économistes, même lorsqu'ils cherchent à renouveler leurs modèles, continuent, pour la plupart, d'utiliser des concepts d'une extrême pauvreté, sans véritable contenu social (3). Quant aux prévisions économiques, elles reposent sur une conception linéaire des évolutions ; c'est ainsi que les prévisions de

durée du travail pour le long terme supposent une grande permanence des principaux paramètres du système économique et social. Les principaux agrégats de la comptabilité nationale (P.I.B., revenu national...) de même que le calcul de la productivité du travail y jouent un rôle essentiel. Or, on peut se demander si ces concepts, qui sont à la base de toutes les décisions de politique économique et sociale, ne sont pas inadaptés pour interpréter divers problèmes de notre société. Il ne s'agit pas pour autant d'avoir la naïveté de croire que l'économisme a vécu, ou de douter des capacités du système actuel de se perpétuer. Disons cependant qu'une prospective du travail devrait s'efforcer de tenir compte d'évolutions probables, de changements peut-être symptomatiques, de certaines tensions actuelles, qui montrent l'insuffisance des analyses économiques classiques.

Le mythe de la croissance du revenu national (assimilé dans la pratique sociale à l'augmentation du bien-être), la capacité du système de production à créer des besoins quelconques, favorisent l'arbitrage actuel en faveur de la consommation des biens et d'une organisation du travail recherchant la plus haute productivité possible, sans grand souci des conditions de travail.

Un certain nombre de facteurs donnent à penser que des changements profonds ne sont pas à exclure :

- Au niveau macroéconomique, les critiques à l'égard du revenu national comme source du bien-être se font de plus en plus nombreuses, et l'essai de mettre sur pied des indicateurs sociaux pourra contribuer à une politique économique et sociale moins unilatéralement en faveur de l'augmentation la plus rapide possible de la production et de la consommation marchandes.
- Les enquêtes auprès des travailleurs prouvent que ceux qui ont un revenu élevé préfèrent, dans une plus forte proportion, une réduction de la durée du travail à une augmentation des salaires. L'utilité des biens et services marchands semble donc décroître à partir d'un certain niveau de revenus.
- Si, jusqu'à présent, ce sont, apparemment au moins les préférences du consommateur qui ont retenu l'attention, on insiste sur l'intérêt de tenir compte aussi des préférences des producteurs (4).
- « Le développement de la personnalité, consécutif à une plus longue durée de formation, entraîne un désintérêt plus marqué pour des tâches de pure exécution, dans lesquelles l'individu n'a aucune part d'initiative » (5). Aussi les planificateurs et certaines grandes entreprises considèrent qu'à travers certaines formes d'emplois » c'est, semble-t-il, plus largement « les conditions d'organisation de la vie de travail et des rapports sociaux dans les structures industrielles de notre société qui sont plus ou moins remises en question ».
- Depuis le printemps 1968, dans certaines entreprises, les revendications concernant les conditions de travail ont pris une place importante.
- La possibilité de recourir à la main-d'oeuvre étrangère moins exigeante a retardé la prise de conscience de la distorsion entre aspirations des travailleurs et conditions de travail offertes, mais le maintien en quelque sorte d'un double marché du travail ne durera peut être pas.
- Le refus par les communautés hippies de ce qui leur paraît le cercle vicieux du travail et de la consommation n'est sans doute que l'expression extrême

d'un doute profond, partagé par beaucoup, sur la signification du travail et de la consommation dans notre société.

Il conviendrait donc d'examiner tous ces signes d'une évolution pouvant remettre en question la soumission actuelle de l'homme moderne au couple de travail/consommation — qui « ne sont que deux stades d'un même processus imposé à l'homme par la nécessité de la vie » (6) pour privilégier la créativité et la participation à la vie sociale.

Il est difficile d'imaginer une modification radicale et rapide du système de production actuel et des rapports sociaux qu'il entretient ; mais en même temps il serait dangereux de sous-estimer ses faiblesses et son aspect contingent qui apparaîtrait mieux si nous pouvions être éclairés par une réflexion historique ou anthropologique sur la place du travail dans d'autres sociétés.

Actuellement, on privilégie une certaine logique de la croissance économique, et la plupart considèrent que la France a fait un grand pas dans la marche au progrès par un choix enfin sans réticence en faveur de l'industrialisation. Fidèle à cette logique, la Commission de l'industrie du VI^e plan souhaite voir l'Etat favoriser une mobilisation des moyens en capitaux et en hommes au profit de l'industrie. Elle souhaite compenser les réticences de beaucoup d'hommes de valeur à s'engager dans l'industrie, en leur offrant des avantages plus marqués dans le domaine des rémunérations et de la sécurité de l'emploi notamment. Mais raisonner ainsi, c'est refuser de reconnaître que d'autres motivations jouent un rôle important dans le choix des orientations, telle que l'autonomie dans le travail. C'est peut-être surtout sous-estimer l'importance du changement en train de se produire relatif aux normes sociales d'identification entre croissance industrielle et progrès social, ce qui amène notamment certains à refuser d'entrer dans le processus de réussite sociale qu'on leur propose.

En simplifiant beaucoup, trois positions peuvent être distinguées :

- 1) la croissance économique permet constamment de satisfaire de nouveaux besoins et nous sommes sur la voie d'un progrès indéfini, type quantitatif et linéaire ;
- 2) la phase actuelle est la voie obligée devant entraîner à terme un certain renversement dialectique, un retournement dès lors que l'on aura atteint une certaine abondance, et que le système actuel aura épuisé ses possibilités ;
- 3) le système est dans une impasse, il tourne le dos au progrès social qui pourrait être atteint compte tenu de l'état des techniques.

A supposer que ces trois positions soient significatives pour classer un certain nombre d'opinions sur l'état actuel de notre société, il serait intéressant de voir dans quelle mesure elles sont sous-tendues par des options fondées sur des considérations d'ordre éthique, politique ou scientifique.

Il nous semble que les prévisions à long terme relèvent le plus souvent de la première position ci-dessus, sans le faire du reste explicitement, comme si, cette perspective allant de soi, il serait inutile d'en analyser les présupposés. La force de cette position résulte sans doute du fait qu'elle semble le seul modèle de croissance actuellement retenu aussi bien aux U.S.A., qu'en Europe occidentale ou dans les pays communistes de type soviétique.

Si la prospective a, entre autres, pour tâche de mettre en doute la simple prolongation des tendances actuelles, elle devrait ne pas négliger l'intérêt possible des positions 2 et 3. Cela pourrait signifier : essayer de répondre aux questions suivantes (ou essayer tout simplement de les poser correctement), dont dépendent aussi bien le volume que la structure de la production des biens et des services :

— Peut-on établir des indicateurs de l'inégal développement de la satisfaction de certains « besoins » ?

— Au contraire, la notion de saturation relative n'ayant pas de sens, faut-il s'attendre à ce que le développement de certaines productions soit continu (7) ?

— Quels sont les biens ou les services dont le développement est lié à un certain type d'organisation de la production ou d'occupation de l'espace ? Par exemple tous les services destinés à compenser les nuisances ou les effets de la concentration urbaine, et qui sont appelés à un bel avenir aux U.S.A.

— Quels sont les services dont on peut imaginer une croissance indéfinie ? Notamment ceux qui ont trait au développement du corps et de l'esprit, à l'acquisition de nouvelles connaissances : « le travail à faire en art, en science et en philosophie est indéfini ».

Or, ces services n'entrent pour ainsi dire pas dans le calcul du revenu national, ou très indirectement seulement, et ils ne sont guère comptabilisables.

Toutes ces questions montrent assez le caractère dangereux et très peu scientifique de toutes les prévisions de durée du travail retenant comme paramètres la production intérieure brute, et la productivité dans les quinze années à venir (8). En effet, une même augmentation de la production intérieure brute n'aura nullement la même signification sociale, selon qu'elle sera obtenue par l'augmentation réelle des biens finals disponibles pour les consommateurs ou par l'augmentation de biens destinés à compenser des nuisances. A la limite, on pourrait envisager une quasi stagnation de la production intérieure brute qui irait de pair avec un grand développement des activités culturelles ou sportives ou de toutes les formes d'échanges sociaux.

Plutôt que de s'amuser à faire varier mécaniquement en plus ou en moins la durée du travail en fonction de quelques pourcents de plus ou de moins de production intérieure brute ou de productivité, il faudrait voir à la production de quelle structure de biens cela correspond, avec quelle organisation de la production ou de la vie sociale.

Les critiques faites à la production intérieure brute pourraient aussi l'être à l'égard de la productivité ou de la durée du travail qui ont une signification comptable pour l'entreprise ou le calcul du revenu national mais dont la signification sociale est loin d'être univoque. Considérer travail et loisir comme l'inverse l'un de l'autre, c'est apparemment du bon sens, mais c'est en réalité s'enfermer dans la dichotomie propre à l'économiste, c'est s'interdire de s'interroger vraiment sur la signification du travail et du loisir, c'est accepter le cercle vicieux travail/consommation (9). L'activité créatrice du peintre est-elle du travail ou du loisir ? Convient-il de réduire la durée du travail et d'augmenter le loisir, si c'est au prix de rendements accrus entraînant une fatigue telle qu'elle rend impossible une vie hors travail autonome ?

A supposer qu'il y ait un certain volume et une certaine structure de la production de biens et de services à assurer (ce qui devrait être l'objet des réflexions énoncées dans la première partie), encore convient-il de souligner que les modalités d'organisation du travail peuvent être diverses. Nous voudrions privilégier trois thèmes : la taille des unités de production, l'évolution des conditions de travail, la répartition du temps de travail. Ces questions sont liées entre elles sans que nous soyons capables aujourd'hui d'inventorier les interdépendances.

TRAVAIL INTERIEUR AU FOYER ET TRAVAIL EXTERIEUR

Pour produire des biens et des services, quelles seront à l'avenir les parts respectives du travail extérieur à la famille et du travail intérieur à la famille? A titre d'hypothèses d'école, deux cas extrêmes peuvent être envisagés.

Pour profiter au maximum des économies d'échelle, de la concentration du capital, de la division et de la spécialisation du travail, tous les biens et services sont produits par le travail extérieur à la famille, ce qui, à la limite, remet en question l'existence même de la famille. Les bébés produits dans des boccas et élevés dans des crèches ! Les rôles masculin et féminin en sont bouleversés et la femme est disponible au même titre que l'homme pour le travail extérieur.

Au contraire, on peut imaginer un certain renouveau de l'autarcie familiale ou de l'autarcie de communautés restreintes. De même que l'on assiste à un remarquable développement de la « marine à voile », de même on peut imaginer un renouveau de l'artisanat (10). Il y aurait alors revalorisation du ménage ou de groupements de ménages avec une certaine dévalorisation du travail extérieur : les rôles masculin et féminin en seraient aussi profondément modifiés, dans la mesure où actuellement une certaine suprématie masculine s'appuie sur le prestige du travail extérieur (11).

Le développement du travail intérieur pourrait aussi se fonder sur une nouvelle conception du « travail à domicile », chaque ménage ou groupe de ménages ou communauté disposant de machines et produisant à partir de la matière première qui leur serait fournie des pièces qui seraient assemblées dans des usines de montage. Ceci peut paraître utopique, mais peut-être est-ce cependant une question à explorer. En effet, si notre société pouvait faire preuve pour son organisation du dixième de l'imagination dont elle a su faire preuve pour le développement de la technologie, certaines utopies pourraient devenir réalité.

Ces hypothèses d'école opposées devraient inciter à réfléchir sur les facteurs techniques, économiques, sociaux, psychologiques, anthropologiques poussant à telle ou telle solution, ou plutôt à telle composante des deux solutions (12).

Il est évident que la place respective prise par le travail extérieur et le travail intérieur sera dépendant ou aura des répercussions sur tous les autres domaines de la vie sociale : les loisirs, les problèmes du pouvoir (diminution de l'importance des grandes organisations de production si l'on assiste à un renforcement de l'autarcie des ménages), l'occupation de l'espace, les processus de socialisation, la stratification sociale.

EVOLUTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail évolueront évidemment en fonction de l'évolution des techniques et de l'organisation du travail (taille des entreprises, systèmes de décision et d'autorité).

L'une des interrogations clé pour l'avenir pourrait être la suivante : dans quelle mesure la division du travail qui a entraîné la parcellisation des tâches et un désintérêt de la part des salariés à l'égard de leur travail, diminuera-t-elle en importance à l'avenir ? En effet, si l'on répartit les activités économiques en deux secteurs (13) (selon que la productivité du travail croît ou reste stable), à long terme toute la main-d'oeuvre tendra à être dans le secteur à productivité constante où la qualité du produit est directement fonction du montant et de la qualité du travail (ex. de l'éducation, du psychologue, de la création artistique). Or, dans ce secteur le problème des conditions de travail ne se pose pas du tout dans les mêmes termes que dans l'industrie où les contraintes techniques entraînent actuellement une « organisation scientifique du travail » aliénante. Il conviendrait donc d'examiner dans quelle mesure cette dichotomie en deux secteurs est fructueuse et s'il est assez aisé d'y répartir la plupart des activités. Quoiqu'il en soit, il importera d'étudier la variété des types de conditions de travail depuis la production agricole jusqu'aux professions libérales, et leur poids respectif probable pour l'avenir. Si l'on admet provisoirement la division en deux secteurs, pour le secteur à productivité constante, il faudra se demander si dans certains cas il n'a pas subi par contagion, l'organisation du travail de l'industrie, à moins que ce soit le « phénomène bureaucratique » qui, plus généralement, explique la situation de certains services, tel l'enseignement. L'engouement pour la concentration assimilée à efficacité a sans doute aussi fait bien des ravages dans des activités où elle ne s'impose nullement (14).

Pour le secteur à productivité croissante, les questions suivantes se posent :

— Quels seront les rythmes d'introduction de l'automatisation dans la production des biens et donc le rythme de diminution de la population active dans ce secteur ? (15). Cette question est évidemment liée à deux autres évoquées précédemment :

. le lancement de nouveaux biens viendra-t-il constamment relancer la production ?

. un nouveau type de travail à domicile sera-t-il dans certains cas, préféré à l'installation des vastes processus automatisés concentrés en un même lieu ?

— Pour réduire le poids du travail aliéné faut-il :

. compter sur un prolongement des tendances actuelles concernant l'augmentation de la productivité du travail et une réduction de la durée du travail ?

. ou au contraire, peut-on envisager d'affecter une partie des progrès à un assouplissement de l'organisation du travail qui favoriserait la créativité, le contrôle individuel et collectif des conditions de travail, le développement des connaissances, l'exercice des facultés personnelles, les relations sociales entre les travailleurs ?

— L'entreprise continuera-t-elle d'avoir pour objectif la production de biens ou de services aux moindres coûts économiques, ou aura-t-elle à se préoccuper non seulement des biens et services fournis à l'extérieur, mais aussi d'offrir aux travailleurs le maximum de satisfaction durant leurs heures de présence ? (16).

— La hiérarchie des fonctions et des rémunérations restera-t-elle aussi marquée, ou au contraire une plus grande diffusion des responsabilités pourra-t-elle être aménagée ? Cette question est importante dans la mesure où la dynamique de la consommation repose en partie sur une forte différenciation sociale, allant de pair avec un désir de rattrapage de la part de la grande masse.

REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Actuellement, les arbitrages entre durée du travail et consommation/loisirs sont essentiellement collectifs. Chacun est obligé de se conformer aux habitudes sociales : il doit respecter la durée hebdomadaire du travail de son entreprise, prendre les mêmes congés annuels que ses collègues, partir en retraite à l'âge prévu. Les variations individuelles tolérées par le système sont réduites, ce qui contribue à rendre plus rigides et plus uniformes les comportements sociaux à l'égard de l'éducation, de la culture, de la consommation, des loisirs.

Si on laissait au contraire aux individus la liberté d'utiliser leur temps comme ils le souhaitent, on pourrait imaginer, en supposant que le revenu x assure un niveau de vie correct, qu'un individu qui bénéficierait d'un revenu de $2x$ pour une durée normale du travail, préfère diminuer cette durée pour augmenter son temps disponible.

Cette souplesse dans les choix individuels éviterait de se trouver devant le faux dilemme actuel : la vie de hippie ou de clochard d'une part ou le régime du travail forcé d'autre part. Paradoxalement en effet, le progrès technique a entraîné, dans un premier temps au moins, une concentration des moyens de production et une interdépendance croissante entre les travailleurs, avec, pour corrolaire, une organisation rigide du travail. Il n'est pas exclu que de nouveaux progrès techniques et, sans doute surtout, une nouvelle conception de l'organisation du travail laissent à la main-d'oeuvre une grande liberté pour choisir, aussi bien le nombre d'heures à effectuer, que la répartition de ces heures.

Le choix de la durée du travail ou de la répartition du temps de travail pourrait s'exercer depuis l'âge adulte jusqu'à la vieillesse.

L'entrée dans la vie active pourrait se faire à des âges différents sans pour autant que le niveau de formation atteint au début de la carrière détermine, comme c'est le cas le plus souvent aujourd'hui, le statut définitif du travailleur. En effet, chacun pourrait être libre de reprendre des études à n'importe quel âge, ce qui suppose de nouveaux comportements de la part des entreprises et de l'éducation nationale.

Les études sur le vieillissement montrant que les capacités de travail diminuent diversement selon les personnes, peut-on penser qu'à l'avenir chacun pourra choisir de réduire progressivement ses activités ?

Pour les femmes notamment, dont les charges familiales peuvent beaucoup varier selon les périodes de leur existence, une plus grande liberté dans l'aménagement des horaires ou des périodes de vie active serait un progrès.

Une prospective sur la répartition du temps de travail devra tenir compte de nombreuses variables : l'organisation des entreprises évidemment, mais aussi l'organisation de l'éducation nationale, l'urbanisme (faudra-t-il fuir la ville pour se détendre ?) le logement (permettra-t-il de s'isoler ou d'exercer diverses activités libres ?), la localisation du travail par rapport à l'habitat, l'organisation de la vie culturelle et sociale (17).

Guy ROUSTANG

*Laboratoire d'Economie et
de Sociologie du Travail
(Aix-en-Provence)*

NOTES

PAGE 87

- (1) Voir notamment in *Plan et Prospective*, vol. IV, Paris 1970, p. 150, le rapport *Temps et espace de loisirs* : « Il est évident et on ne saurait trop insister sur ce point, qu'une prospective du travail serait nécessaire pour éclairer plus rigoureusement la dynamique des loisirs ».

PAGE 87

- (2) F. SELLIER dans une note interne au L.E.S.T.

PAGE 87

- (3) Voir par ex. in *Les biens durables dans le patrimoine du consommateur*, Paris, 1970, la tentative très intéressante de A. WOLFELSPERGER d'étudier le foyer comme unité de production et de montrer comment le travail intérieur au ménage contribue ainsi que le travail extérieur à la production de biens de consommation finals. Mais pour A. WOLFELSPERGER, le travail intérieur est assimilé au travail extérieur en ce sens que l'un et l'autre sont productifs, puis il y a le loisir qui est le temps résiduel. Pourtant par exemple, le bricolage n'est-il pas souvent à la fois travail intérieur et loisir ? Avant de multiplier les modèles, ne faudrait-il pas renouveler les concepts ?

PAGE 88

- (4) B. de JOUVENEL, *Le coût subjectif du travail* in *Analyse et Prévision*, juillet-août août 1969, p. 453.

PAGE 88

- (5) Commission politique de l'Emploi du VIe Plan. Sous-commission politique de l'Emploi. Rapport ronéoté de J. DUPRONT du 5/11/1970.
Voir également Dr. J. ROUSSELET, *Nouvelles attitudes de la jeunesse face au travail* in *Medecine de France*, mai 1970, p. 14, qui souligne en particulier les contradictions « . . . entre les politiques d'éducation et d'acculturation d'une part, et les réalités du monde du travail de l'autre. »

PAGE 89

- (6) Hannah ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, p. 142

PAGE 90

- (7) A titre d'exemple, voir *The Costs of Automobile Model Changes Since 1949*, in *American Economic Review*, May 1962, p. 259.

PAGE 90

- (8) Voir in *Plan et Prospective*, vol. IV, pp. 163-164, les «six figures possibles de l'avenir» élaborées par l'INSEE et le Plan pour 1985, et reposant sur des hypothèses différentes concernant l'augmentation de la P.I.B. de la population active, de la durée du travail et de la productivité.

PAGE 90

- (9) Gary S. BECKER, in *The Economic Journal*, sept. 1965, p. 504 notamment, rejette la distinction tranchée loisir/travail. Nous nous efforcerons d'exploiter cette approche dans notre recherche.

PAGE 91

- (10) FRANCE-SOIR du 19.5.1971: «quarante cinq millions d'américaines et pas des plus déshéritées cousent pour elles-mêmes. Un sur quatre des vêtements de femmes et d'enfants portés aux U.S.A. est fait à la maison. Il y a maintenant plus de machines à coudre par ménage que de baignoires».

Notons également dans un tout autre ordre d'idées, l'expérience des communes américaines, dont certaines ont un minimum de base économique, qu'E. MORIN appelle «un néo-kibboutzisme qui, à la différence du kibboutz sioniste, ne précède pas l'économie industrielle et capitaliste, ne précède pas la formation de la nation, mais leur succède». (Esprit, octobre 1970, p. 540)

PAGE 91

- (11) Voir CERAU-GGP, in *Prévisions sociologiques à long terme en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis*, mai 1968, *le travail et la vie professionnelle*, p. 7.

PAGE 91

- (12) Voir par exemple l'article de William L. LIBBY, *la fin du trajet quotidien* in *Analyse et Prévision*, avril 1969, pp. 235-258. L'auteur examine comment l'amélioration des moyens de communication permettra à certaines catégories de personnes de travailler chez elles.

PAGE 92

- (13) William J. BAUMOL, *Macroeconomics of Unbalanced Growth : The Anatomy of Urban Crisis*. American Economic Review, June 1967.

PAGE 92

- (14) Voir l'étude du Centre d'Etudes du Revenu et des Coûts (C.E.R.C.) sur l'hôtellerie de 1971 ainsi qu'une note manuscrite de Ph. MADINIER de juin 1971.

PAGE 92

- (15) Sur le rythme d'introduction de l'automatisation, voir *Les tâches automatisées* (Conférence mixte nord-américaine), Paris, O.C.D.E., 1965, spécialement pp. 17-25 et 53-78, *Automation, progrès technique et main d'oeuvre* (Conférence européenne), O.C.D.E., 1966.

PAGE 93

- (16) G. FRIEDMANN écrit dans *La puissance et la sagesse*, Paris, 1970, «L'humanisme du travail ... devient un rêve dont il n'est plus possible de se bercer». Voir aussi P. NAVILLE, *Vers l'automatisme social*, p. 183 et ss. A l'inverse il convient de signaler que les entreprises seront sans doute obligés de tenir compte dans l'aménagement du travail non seulement des impératifs technologiques mais aussi de la nécessité de lutter contre l'aliénation du travail. Voir L.D. COWAN, Directeur du personnel et des relations industrielles, Société Perkins Engines, in *L'enseignement et la formation de l'ouvrier métallurgiste de 1980*, C.C.D.E., 1968, p. 132 : «Nous ne devons pas accepter que les tâches de 1980 soient déterminées en fonction de l'orientation actuellement perceptible de la technologie ; nous devons au contraire aménager délibérément ces tâches en fonction d'un compromis entre les exigences des systèmes techniques et les impératifs des motivations, de responsabilités du personnel et de satisfaction dans le travail, qui représentent le côté humain de l'entreprise».

PAGE 94

- (17) La semaine de quatre jours de dix heures inaugurée dans un certain nombre d'entreprises américaines constitue une expérience dont il faudra tenir compte parmi d'autres. Voir *Time*, March 1, 1971, p. 51 qui s'inspire du livre de Mrs RIVA POOR, *4 days, 40 hours* (Bursk and Poor Publishing, 175p.). Voir aussi Jacques de CHALENDAR, *L'aménagement du temps*, Paris, 1971, 176 p., qui cite de nombreuses expériences et apporte une contribution importante à une prospective du travail.

PROSPECTIVE DU SYSTÈME POLITIQUE

I

Le développement des études de prospective sociale a permis de mettre l'accent sur deux phénomènes de nature très différente mais aussi évidents l'un que l'autre.

1 — La prospective sociale révèle le caractère « sociétal » des problèmes appréhendés. Il est de plus en plus aléatoire de distinguer les faits économiques « sociaux », culturels, etc... pouvant être traités séparément grâce à des instruments d'analyse et des catégories conceptuelles propres à chaque problème.

2 — Elle montre aussi certains besoins sociaux sous-jacents aux études prospectives : notamment la recherche d'une « direction sociétale » ou encore d'une maîtrise globale du développement social (1). Que cette préoccupation soit mythique, idéologique ou scientifique, elle ne s'impose pas moins comme une évidence, même si nombreux sont ceux qui, avec R. ARON « n'arrivent pas à donner un sens précis à des expressions telles que "basic political control" ou "social direction" (Trois essais sur l'âge industriel, Paris, 1966, p.207) ».

Ces deux phénomènes renvoient à la nécessité d'une étude prospective du système politique, si l'on caractérise sommairement le politique comme « une prise de conscience de la société par elle-même » (2). Un phénomène sociétal, même s'il n'est pas politique au sens libéral traditionnel du terme et s'il doit être étudié plus scrupuleusement que jamais par toutes les disciplines (économique, juridique, sociologique, etc...) constituées, renvoie obligatoirement au système politique global. Dans la mesure où le système social devient de plus en plus complexe et différencié, le besoin d'une direction politique capable d'assurer les fonctions de contrôle social, de régulation sociale et de socialisation politique se fait davantage sentir. Mais en même temps l'autonomie des sous-systèmes vis-à-vis de l'action des institutions proprement politiques pose la question de la capacité de ces institutions à réguler, l'ensemble social et de l'apparition de nouveaux « lieux » de l'action politique. Se greffe ici l'hypothèse fréquemment envisagée de la disparition quasi complète dans les sociétés industrielles avancées de l'autonomie et de la capacité d'intégration de l'instance politique par rapport à la société porteuse d'une rationalité totalitaire.

La prospective du système politique englobe donc à la fois l'étude des évolutions et mutations qui affectent le politique en même temps que les changements institutionnels qui les accompagnent, étant entendu qu'on ne postule pas une évolution parallèle et synchrone entre le politique et ses supports institutionnels.

La recherche qui sera ainsi amorcée rencontre sur de nombreux points les préoccupations manifestées dans la première partie de ce document.

(1) Pour tous les renvois, se reporter aux notes en fin de ce chapitre.

PROSPECTIVE DECISIONNELLE ET PROSPECTIVE COGNITIVE

Pour les raisons exposées précédemment, la prospective du politique ne peut être que cognitive. L'extension du champ de l'étude, la multiplicité des interlocuteurs, la diversité des approches normatives des membres du groupe eux-mêmes autant que celles des acteurs à étudier rendent en effet la recherche particulièrement aléatoire (au sens strict du terme) (3). Cette observation simpliste n'épuise cependant pas le débat : toute recherche prospective est aussi un dialogue avec les décideurs. Elle apparaît donc indirectement décisionnelle à un double titre. Le cheminement de la prospective peut produire « chemin faisant » des modifications dans les attitudes des décideurs, cependant qu'inversement le chercheur peut se trouver amené à inclure de plus en plus intimement dans ses propres présupposés normatifs ceux des décideurs (avec le risque de réaction agressive du chercheur contre cette « récupération », d'où un rejet et la réaction contre ce rejet et ainsi de suite à l'infini ...). Il paraît en tous cas puéril de prétendre séparer radicalement prospective cognitive et décisionnelle et d'exclure tout « résidu décisionnel » de la démarche cognitive. Cela peut poser des problèmes de déontologie au chercheur : ils sont inévitables et, à notre avis, moins gênants dans une prospective politique que dans une prospective purement technique.

LA PROSPECTIVE GÉNÉRALISÉE ET LE SPECTRE D'UNE SOCIÉTÉ « PROGRAMMÉE » ...

ou « la fonction idéologique de la prospective ». Les dangers qui s'attachent de ce point de vue à toute entreprise prospective et que le rapport général recense longuement (p. 47 et suivantes), pour être très réels, concernent davantage la prospective technologique que la prospective sociale. Les présupposés normatifs implicites sont en effet beaucoup plus enfouis dans la première forme que dans la seconde.

Le conservatisme des « spéculations sur l'avenir » apparaît d'autant moins repérable en matière technologique qu'il se présente sous le masque de la nécessité dans le cadre d'une théorie prégnante de changement social identifiée à la croissance économique. Il est en revanche très difficile à la prospective politique de garder longtemps un tel masque : l'idéologie de l'ordre existant indéfiniment prolongé (quelque soit le nom qu'on lui donne) doit rapidement s'avouer telle sans se prétendre davantage scientifique. Témoin l'aisance avec laquelle le rapport général démasque la méthode mais aussi l'idéologie de « l'an 2000 » de H. KAHN et A. WIENER (4).

Demeure évidemment le risque d'une utilisation des recherches prospectives aux fins de manipulation des données recueillies ou dégagées (ex : le « projet totalitaire » d'après P. DRUCKER déjà cité). Mais ce danger, externe à la recherche, ne concerne pas que la prospective et on ne s'y arrêtera donc pas.

PROSPECTIVE POLITIQUE ET UTOPIE

« La prospective ne peut trouver de terme à ses propres errances que dans la réflexion utopique » (p. 49). Le rapport général s'achève à la fois sur

cette affirmation et sur une interrogation de sens inverse : « la prospective ne fait-elle pas peser une menace sur le devenir de l'utopie ? ». Nous sommes bien incapables de nous situer ex abrupto devant cette importante question (5). Tout au plus s'agira-t-il ici d'indiquer brièvement l'attitude du groupe devant les visions de l'avenir.

Nous ne croyons pas fondamentalement à l'idée d'un progrès historique continu dans les formes sociales et politiques. Bien que nous ne soyons pas aussi convaincus qu'André-Clément DECOUFLÉ du « caractère profondément rétrogradé » de « l'idéologie naïve du progrès » (supra p. 44), nous ne pensons pas que l'humanité détienne les clés d'un progrès quelconque fourni par la « révolution scientifique et technique », « la croissance économique », « l'industrialisation » ou la « participation ».

Les seuls progrès empiriquement constatables (on vit plus longtemps, on soigne mieux, on produit davantage, on tue plus massivement) ne nous paraissent plus induire obligatoirement un progrès social dont la définition reste affaire philosophique. Une démarche prospective devrait, à notre sens, rester à l'écart de ce genre de question.

Il n'apparaît pas d'autre part, évident que rien de l'avenir ne doive (ni ne puisse) être pensé à l'aide des catégories héritées du passé (affirmation courante chez les prospectivistes américains et reprise par Alvin TOFFLER, citée supra. Ce qui trappe plutôt, c'est la tendance à reposer les « grandes questions » de la philosophie politique (peut-être sont-ce les « invariants » que l'analyse de système cherche à repérer). Qu'Alvin TOFFLER parle lui-même d'un référendum ininterrompu dans des Assemblées constituantes démocratiques par quartier, ville, pays pour inventorier la société alors que les constitutionnalistes ne citent plus les landsgemeinde suisses que comme une curiosité historique, que R. DAHL consacre une large partie d'un livre récent intitulé significativement *After the Revolution* (6) à ROUSSEAU et propose le recrutement de certains Conseils par tirage au sort, à l'instar de PLATON, donne sûrement plus à méditer que la littérature sur la R.C.B. (pourtant également significative). Comme l'avait senti G. BERGER, la prospective s'enracine aussi dans la rétrospective car l'effort de dépaysement que l'une et l'autre commandent ne peut se concevoir que par référence aux questions que l'humanité se repose constamment.

II

Dans le courant des réflexions en matière de prospective sociale promues par la D.A.T.A.R., un groupe d'études interdisciplinaires s'est constitué autour de l'objet politique. Ce groupe a pour objet de fournir le cadre de confrontations mettant aux prises à la fois juristes, politistes et sociologues. Comme tel, il est destiné à favoriser la comparaison des méthodes différentes. La démarche prospective dans le cadre de laquelle il se situe, oblige à une critique et à une confrontation des différents types d'approches (marxistes et fonctionnalistes) qui sont porteurs d'une vision implicite et peut-être opposée de l'avenir. Il ne s'agit pas de réconcilier par le biais prospectif des approches théoriques pour l'instant assez irréductibles, mais de dégager les approches prospectives les plus plausibles qui peuvent être fournies par les uns et les autres.

L'objet de cette confrontation sera donc double : il s'agira, d'une part, de mettre en perspective un certain nombre d'analyses existantes et, d'autre part, d'intégrer à la prospective du politique quelques études nouvelles dont le manque a été ressenti par les membres du groupe.

Le présent texte comprendra donc deux séries de propositions, se situant l'une et l'autre à l'intérieur du cadre général de prospective du système politique :

1 — Une proposition formulée par l'ensemble du groupe visant à employer une méthode de réflexion et de confrontation entre différentes disciplines à partir de quelques hypothèses générales. Cette proposition est moins une recherche au sens technique du terme qu'une confrontation théorique et critique entre recherches en cours ou déjà achevées.

2 — Des propositions de recherche formulées par certains membres du groupe dont ils sont prêts à assumer la responsabilité.

1 PROPOSITION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE DU GROUPE

A — HYPOTHÈSE ET PROBLÈMES GÉNÉRAUX

1 — Diachronie et synchronie

Ces deux dimensions des systèmes sociaux considérées jusqu'à nouvel ordre comme irréductibles l'une à l'autre dans l'état actuel des connaissances devront être toujours analysées en même temps, à partir du moment où la nécessité prospective nous oblige à la fois à analyser l'état actuel du système social dans sa relation avec l'Etat (dimension synchronique) et à saisir son évolution mettant en valeur les lignes de force (variants et invariants) qui ont abouti à la construction de l'Etat moderne et qui permettent d'imaginer son avenir (dimension diachronique). L'analyse de système fournit un bon outil d'analyse de la synchronie, elle rend difficilement compte de la diachronie. La nécessité de prendre un certain champ historique s'impose par exemple pour étudier l'évolution de l'administration française.

Cet affrontement avec l'histoire (qui ne peut être résolu par des études historiques au sens traditionnel) pose des problèmes de méthode : comment par exemple utiliser pour les périodes antérieures les indicateurs qui servent à satu-

rer les variables du système étudié synchroniquement ? En bref, selon quel code transposer sur une ligne d'évolution les indicateurs valables pour un état donné du système ? Le seul instrument de lecture diachronique que nous possédons étant le marxisme, on sera sans doute amené à procéder à un mouvement de va-et-vient permanent entre l'analyse de système, (notamment dans son aspect fonctionnaliste utilisé en sociologie des organisations) et l'analyse marxiste. Cette confrontation permettra peut-être, sans tomber dans l'éclectisme, de sortir de la clôture où sont emprisonnés les fonctionnalistes et les marxistes.

2 – Hypothèses générales

a – L'idée de départ est de tenter de lier imagination et réflexion théorique pour mesurer l'ampleur des variations qui peuvent affecter « le politique » dans son contenu, ses fonctions, etc...

A cet égard, une prise de distance est nécessaire à l'égard de la réflexion actuelle sur le politique. Elle pourrait s'effectuer en utilisant deux méthodes complémentaires : la remontée dans le temps par la réflexion critique sur les études du politique dans les sociétés archaïques; la réflexion théorique abstraite.

b – On ne doit dès lors pas s'étonner de la définition volontairement vague de l'objet de l'étude, si le problème est de s'interroger à la fois sur les limites (et leur évolution), les fonctions (et leurs changements), les supports institutionnels (variables) du politique, on ne peut définir celui-ci sans affirmer du même coup une essence du politique qui risque de n'être que la cristallisation théorique d'une certaine expérience dont la dimension essentielle est stato-nationale.

c – Cependant, sans prétendre définir de façon précise le système politique étudié, il est possible d'exclure certaines identifications qui en restreindraient à l'excès l'étendue et la variété.

Il comprend l'Etat mais ne s'identifie pas à lui; d'une part parce que l'Etat ne peut être compris qu'en liaison avec son environnement, d'autre part et en sens inverse parce qu'il n'est pas évident « a priori » que toutes les fonctions assumées par l'Etat soient politiques, ou plutôt que politiques en fonction d'une certaine grille de lecture, elles ne le sont plus si on la change.

Il comprend certainement toutes les institutions ou groupes du niveau dit « infra-fonctionnel » qui alimentent l'Etat ou les institutions administratives supra ou infra-étatiques en pulsions.

On se ralliera donc provisoirement à l'approche que G. BERGERON a proposé, l'appareil d'Etat et les instruments de médiation différenciés qui entendent y avoir accès étant les plus fonctionnalisés et contenant la plus forte densité de politique (7).

On se demandera cependant si une telle approche du problème n'a pas pour effet d'accentuer le caractère « régulé » de l'activité politique en rejetant dans les zones de moindre densité des phénomènes dont la portée pour le système peut être considérable mais non perçue.

On s'interrogera aussi sur son aptitude à rendre compte des contraintes struc-

turelles qu'induit le système économique en fonctionnement. A cet égard, l'approche marxiste devrait pousser à la prise en compte des structures encadrant le jeu des groupes.

Il reste que tout en faisant l'hypothèse que l'Etat est dépossédé de certaines de ses fonctions, le groupe estime indispensable, à une vue prospective, une réflexion approfondie et rétrospective sur l'insertion de l'Etat dans la société et les rôles qu'il y a assumés.

d — A propos des fonctions de l'appareil étatique méritant analyse, on proposera d'en distinguer trois fondamentales autour desquelles pourraient s'articuler les principales orientations des réflexions concernant son évolution rétrospective et prospective :

Contrôle social

Consistance et évolution des moyens de contrôle social qu'il détient (la définition de règles, l'organisation, l'allocation des ressources, la capacité de coordination).

Régulation sociale

Consistance et évolution de la capacité étatique de réguler l'ensemble social; il s'agit ici d'apprécier l'autonomie étatique par rapport à son environnement et notamment aux pouvoirs économiques; cette autonomie dépendant de la structure de son environnement économique (et de l'évolution de celle-ci) et de « la culture politique française » (i.e. des attitudes vis-à-vis du politique, de l'Etat, et des activités qu'il prétend réguler).

Fonction de socialisation

La fonction de socialisation politique est plus claire; elle correspond bien à la fonction parsonienne de « pattern maintenance » (stabilisation des modèles) à la dimension « normative identitive » d'ETZIONI. L'Etat contrôle assez largement les processus de formation des modèles politiques (rôle de l'école, des symboles nationaux, faiblesse de la socialisation politique par identification aux partis) et par conséquent d'identification à la communauté politique.

Le groupe estime qu'une réflexion critique sur cette distinction des fonctions de l'appareil étatique peut être une base de départ féconde; par ailleurs, cette démarche a le mérite de permettre de sortir des affirmations à l'emporte-pièce sur le rôle croissant ou décroissant de l'Etat, qui impliquent ou que l'Etat n'a joué qu'un rôle ou s'il en joue plusieurs, qu'ils évoluent nécessairement tous solidairement.

B — OBJETS D'ÉTUDES

Les différents membres du groupe ont suggéré, sans prendre d'engagement de recherche, qu'un certain nombre d'études seraient particulièrement intéressantes à réaliser pour permettre un approfondissement de la réflexion dont le cadre général vient d'être suggéré.

Nous les résumons ici parce qu'elles sont susceptibles d'éclairer le lecteur sur les préoccupations respectives des uns et des autres.

1 – Examen de l'appareil d'Etat dans son fonctionnement interne et dans son action de contrôle de l'environnement

Les cas suivants pourraient être choisis comme particulièrement significatifs : politique urbaine, politique de formation permanente des adultes et de l'éducation populaire, politique industrielle, évolution à long terme de la planification. Celle-ci est considérée comme une « tendance lourde » : Pourquoi ? Elle est susceptible d'être assurée par des moyens institutionnels et techniques différents : quels sont les facteurs de ces différences ?

Ceci suppose une réflexion rétrospective sur la signification de l'évolution de la planification française, ainsi qu'une réflexion comparative.

Mais dans quel espace pourra-t-on planifier ? S'il est évident que ce ne peut plus être l'espace national que dans un retour volontaire à l'autarcie (dont on ne voit pas quel parti politique actuel est ouvertement demandeur), est-il encore possible de planifier dans le cadre européen ? Celui-ci n'est pas l'espace économique de la plupart des firmes multinationales. Va-t-on vers une redistribution des fonctions de planification (économique, sociale, culturelle) allouées à des espaces et des institutions différents ?

La place de la prospective dans la planification appelle d'ailleurs une sociologie de la « prospective ». Origine du besoin de prospective; cheminement de ces besoins; facteur de globalisation ou de sectorialisation (en raison des niveaux de développement différents) : facteur ou non d'automatisation du pouvoir politique; idéologie de la prospective, on débouche ici sur l'examen du système politique.

2 – Examen du système politique, en relation notamment avec le processus de socialisation politique tel qu'on l'a présenté plus haut (niveau infrafonctionnel)

Seront examinés notamment :

a – Les attitudes envers l'Etat et envers la politique

Quelle représentation les citoyens français se font-ils de l'Etat ? Qu'en attendent-ils ? Quelle relation peut-on établir avec les études des citoyens d'autres états industriels ? Que signifie actuellement l'aliénation politique et comment se manifeste-t-elle ? Les mouvements sociaux pour apparaître au plan politique (avec les caractéristiques du mouvement politique : valeurs généralisées ou à prétention telle, lutte pour la dévolution du pouvoir et pour une idée de ce que doit faire ce pouvoir) ont-ils besoin d'une direction politique qui en prenne le relai et en assure la cohésion au moyen de « causes » (« issues ») déterminantes, ou bien voit-on apparaître des mouvements sociaux « sans cause » (« issueless ») ? N'en n'ont pas moins une fonction politique (à définir) ?

Ces différents mouvements permettent-ils d'imaginer un déclin constant de l'Etat dans ses fonctions de contrôle social (perte de viabilité des mécanismes d'accommodation produits par l'Etat) et de socialisation politique et apparition de cultures politiques sans lien avec le phénomène stato-national) ?

On insistera ici tout particulièrement sur l'intérêt que le groupe attache à cette partie de la réflexion. En effet, de façon générale, une étude prospective du système politique ne peut être limitée à la portion la plus apparente de ce dernier : les décideurs, les mécanismes institutionnels et culturels qui servent de cadre à leurs actions. Elle doit s'étendre aux « supports » du système, c'est-à-dire à toute la partie située à la charnière du système social et du système politique. Les actions et réactions des individus et des groupes dans les instances de politisation sont partie intégrante du système politique en (trans) formation. Plus particulièrement, au moment où une attention soutenue s'attache aux phénomènes de protestation et de marginalité, considérés parfois comme porteurs d'avenir à partir du moment où ils ne s'inscrivent pas dans les normes du système, une optique prospective implique la prise en compte des phénomènes d'aliénation politique et de protestation sociale, sans qu'il soit question ici bien entendu d'inclure sans autre examen la protestation dans les tendances lourdes de l'évolution sociale. Ces thèmes font l'objet de recherches plus précises (cf. le détail en annexe). On se borne ici à indiquer les questions qui apparaissent devoir faire l'objet d'une discussion et d'une mise au point.

b — Une relecture critique dans une optique prospective des travaux consacrés par les principaux anthropologues aux sociétés archaïques paraît fondamentale

Pour tenter de voir loin en avant, il est bon de commencer à tourner ses regards loin derrière soi. Les modalités diverses de la fonction politique et des institutions qui l'ont supportée dans les sociétés archaïques sont un ferment précieux de réflexion sur l'avenir; de même d'ailleurs que les types d'approche (fort différents) utilisés par les anthropologues ouvrent un champ de réflexion fécond.

Dans quelles limites et en relation avec quels facteurs ces fonctions ont-elles varié ? Dans quelle mesure l'approche utilisée a-t-elle affecté les résultats de l'étude ou/et inversement la société étudiée par ses caractères spécifiques favorisait-elle un certain type d'approche ?

c — Réflexion sur l'évolution à long terme des rapports des secteurs publics et privés

Besoins à long terme du rapprochement : origine, manifestations, techniques, Existe-t-il des limites nécessaires à une osmose complète : *économique* (nécessité pour le capitalisme du maintien d'un secteur hors-marché); *politique* (nécessité de soupape de sûreté ou du maintien d'un médiateur spécifique de la régulation sociale); *culturel*.

Les concepts de service public et d'intérêt général comme constitutifs d'une technique de régulation sociale et d'une idéologie spécifique des administrations méritent deux types d'études :

- . *de sociologie juridique* : origines, pénétration, évolution de leurs significations et de leurs fonctions;
- . *psycho-sociologique* : sur le contenu qui leur est donné dans les différentes strates de l'administration.

Hypothèse : L'idéologie du service public s'est développée dans la petite et moyenne « fonction publique » et s'exprime d'une certaine façon à travers le syndicalisme de fonctionnaires.

L'idéologie de « l'intérêt général » est plutôt celle dont se réclament les hauts fonctionnaires; dans quelle mesure conserve-t-elle une autonomie par rapport à « l'intérêt général du marché » dans une phase de promotion de « l'économie généralisée » ?

Quelques grands corps de fonctionnaires dont le rôle paraît essentiel dans la liaison entre le politique et l'administratif, les différentes instances administratives, l'appareil administratif et le patronat méritent une étude précise, dépassant la définition du taux de pantouflage à un moment donné pour saisir le phénomène en évolution et repérer les structures d'accueil privilégiées de tel ou tel corps.

3 – Les relations de l'Etat et du système international

Elles doivent faire l'objet d'une réflexion particulière car le problème touche aux trois niveaux de fonctionnement de l'organisme politique (et pas seulement au niveau superfonctionnel). Le système international pénètre de plus en plus le système politique interne si bien que l'Etat-Nation ne constitue plus un écran opaque entre « l'intérieur » et « l'extérieur ». Il est devenu difficile de distinguer influences endogènes et exogènes sur le système politique car les imbrications croissantes de l'extérieur et de l'intérieur (évidentes si l'on considère le système économique et le système culturel) rendent semblables distinctions progressivement inopérantes. Une attention particulière sera donc portée à des phénomènes tels que la mise en question de la maîtrise de la défense nationale, le contrôle de l'innovation technologique, les firmes multinationales, l'internationalisation des besoins sociaux du fait de l'hégémonie du système industriel, l'existence sur le sol européen (et français entre autre) de prolétariats étrangers considérables, exclus du système politique mais indispensables au système économique. On devrait à l'aide de ces exemples vérifier ou infirmer l'hypothèse d'une décomposition à fonctions politiques concentrées au niveau de l'Etat et leur recomposition à d'autres niveaux sans pour autant que la concentration étatique se reproduise au niveau international ni que certaines fonctions de l'Etat-Nation disparaissent (on peut très bien imaginer au contraire un maintien obstiné de l'Etat-Nation qui revendiquerait certaines fonctions avec d'autant plus de force, par exemple la fonction de socialisation, qu'il n'en assumerait d'autres que de plus en plus incomplètement, par exemple la fonction de régulation sociale).

2 PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

A – ALIÉNATION POLITIQUE ET MOUVEMENTS DE « PROTESTATION SOCIALE »

Deux voies de recherche ont été proposées au choix des intéressés. Toutes deux représentent d'éventuelles recherches qui se situent soit dans le prolongement de travaux personnels déjà entrepris (et qui seront, en toute hypothèse poursuivis quel que soit le sort qui sera fait aux présentes propositions), soit

dans le prolongement de travaux actuellement menés par des chercheurs du Centre d'Etudes de la Vie Politique Française (CEVIPOF) sous le contrôle et sous la responsabilité de Georges LAVAU. L'ordre dans lequel elles sont indiquées ici en exprime à la fois l'importance et l'urgence qui s'y attachent.

Ces deux voies de recherche intéressent toutes deux le domaine des attitudes et des comportements. Plus précisément : les attitudes et les comportements de défiance, d'étrangeté, d'hostilité et d'aliénation à l'égard du système politique en vigueur et à l'égard des forces politiques et sociales institutionnalisées (partis politiques, organisations syndicales).

Ces recherches intéressent moins l'Etat que le système politique. Il s'agirait de repérer, de mesurer, d'expliquer, éventuellement de prédire, les phénomènes de retrait ou de réduction d'adhésion (ou d'allégeance) à l'Etat, au système politique, à ses symboles, à ses institutions, à ses normes. Ces voies de recherche peuvent également apporter des éclairages sur la perception du fonctionnement du système politique.

1 – Enquête sur l'aliénation politique

Deux séries de travaux ont, dans une certaine mesure, préparé la voie à une recherche sur l'aliénation politique :

a – Une enquête par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1200 ouvriers français (été 1969). L'objet de l'enquête était les attitudes et les comportements politiques de ces ouvriers. Le questionnaire utilisé a permis d'exploiter un matériel d'une extrême richesse. Celui-ci donne lieu actuellement à une seconde exploitation plus poussée (8). De plus, l'enquête par sondage ayant fait apparaître un type d'ouvriers « étrangers ou hostiles à la norme du groupe », une seconde enquête (utilisant cette fois des techniques plus spécifiquement psychologiques (entretiens en profondeur, tests projectifs)) tente d'analyser ce type d'attitudes et de comportements : cette recherche est actuellement en cours.

b – Une enquête de la SOFRES (printemps 1970) auprès d'un échantillon représentatif d'environ 2000 Français sur leur perception de l'Etat et leurs attentes à son égard (9).

Les résultats déjà obtenus permettent d'obtenir un faisceau d'indications précieuses sur un ensemble d'attitudes de méfiance, de scepticisme ou d'impuissance en face de l'Etat. Il s'agit bien de certaines dimensions de ce qu'on pourrait appeler conventionnellement l'aliénation politique.

A la suite de nombreux contacts pris avec certains universitaires canadiens, et en vue de combler une lacune de la science politique française, Alain LANCELOT, Georges LAVAU et Pierre WEILL ont pris l'initiative d'élaborer un projet d'enquête comparative en France, au Québec et en Ontario sur l'aliénation politique.

La partie de cette enquête portant sur la France repose sur un questionnaire très détaillé et approfondi que les trois responsables de la recherche élaborent actuellement après un an de travaux préparatoires (consultations de pré-enquêtes qualitatives, analyse critique de travaux du même genre effectués par des chercheurs étrangers, élaboration d'un plan d'enquête, mise au point des concepts

et des grilles d'hypothèses). Ce questionnaire devra être administré par un institut de sondage auprès d'un échantillon national d'au moins 1800 personnes.

2 – Recherches sur les mouvements de « protestation sociale »

Les termes « protestation sociale » ne sont pas très heureux; en fait, ils constituent une traduction littérale de la notion analytique de « social protest » utilisé par un certain nombre de sociologues nord-américains, notamment Allen D. GRIMSHAW.

a) L'OBJET A ÉTUDIER

Nous partons d'une constatation : soit parce que les observateurs actuels y sont plus sensibilisés, soit parce qu'objectivement ces phénomènes sont plus fréquents depuis quelques années en France et à travers le monde, l'analyse sociologique se porte de plus en plus - avec des instruments encore incertains - vers des phénomènes de comportement et d'action sociale « sauvages ».

Parmi ces phénomènes, seuls nous intéressent les comportements qui, quoique non institutionnalisés et ne suivant pas les voies « normales » d'action politique et sociale, ont bien cependant une visée politique dans la mesure où ils cherchent à remettre en cause les structures mêmes d'un système politique, son orientation et le cadre de sa légitimité, à redéfinir ses normes ou les valeurs qui fondent ses normes. Ce n'est donc pas n'importe quel comportement sauvage qui retient notre attention.

Ce qui caractérise généralement de tels mouvements, c'est que la voie d'action choisie

– recherche la mobilisation de couches sociales habituellement peu participantes et peu actives (soit parce qu'elles restent encore peu encadrées et mobilisables, soit parce qu'elles sont isolées et « retirées », soit parce qu'elles ont peu d'accès aux mécanismes de communication et de participation);

– poursuit la promotion et la défense de « valeurs » qui ne « passent » pas dans les processus politiques institutionnels normaux.

Lorsque de tels mouvements réussissent à attirer l'attention sur eux et à perturber de façon plus ou moins durable et profonde le fonctionnement des institutions, il en résulte une « crise » politique d'un type spécial caractérisée par :

– le « débordement » des agents politiques réguliers,

– un taux d'activité plus élevé - et généralement selon des règles et des modalités exceptionnelles - des agences de contrôle social (police, tribunaux),

– des tentatives de la part des autorités du système politique de réaffirmer et de redéfinir les bases de leur légitimité, de réaménager les structures de communication politique dans le système politique,

– l'existence, pendant un temps plus ou moins prolongé, d'une vie politique « parallèle ».

En face de mouvements de ce type, l'analyse sociologique doit répondre à un certain nombre de questions :

- Comment expliquer ces phénomènes ?
- Obéissent-ils à une dynamique ayant des règles déterminables ?
- Ces types d'action constituent-ils un mode spécifique de changement social et politique ?
- Est-il possible d'établir certains paradigmes qui permettraient de faire des prévisions en ce qui concerne leur évolution possible ?

b) LE CADRE D'ANALYSE PROPOSÉ

On proposera d'appliquer à l'étude de ces phénomènes un cadre explicatif théorique, celui qui a été proposé par le sociologue américain Neil SMELSER (cf. *Theory of collective behavior*, 1963, et *Essays in sociological explanation*, 1968).

Désignant l'ensemble des phénomènes décrits ci-dessus du terme analytique de « collective behavior », SMELSER part du principe que ces comportements ne sont a priori ni « irrationnels », ni « aberrants » et qu'ils peuvent être analysés avec des catégories conceptuelles applicables aux comportements « institutionnalisés ».

Il propose ensuite de définir six « déterminants sociaux » de ces « comportements collectifs » qui, selon lui, sont ordonnés hiérarchiquement les uns aux autres (la présence de l'un rendant possible l'action de celui qui le suit dans la hiérarchie) et qui doivent tous s'additionner les uns aux autres pour que se développe un épisode de « comportement collectif ». Il s'agit donc d'un modèle cumulatif où chaque déterminant représente une « valeur ajoutée » (« a value-added explanatory schema »). Si l'étude empirique permettait de vérifier la validité du cadre théorique de SMELSER, on pourrait ainsi avoir des indications généralisables

— sur les raisons pour lesquelles certains mouvements de « collective behavior » se développent dans toute leur extension tandis que d'autres ne peuvent atteindre que certains stades de leur développement;

— sur les prévisions de développement de ces mouvements selon que l'action des autorités institutionnelles d'une part, des promoteurs de ces mouvements d'autre part, est en mesure d'agir sur tel ou tel « déterminant social » ou sur l'ensemble de la chaîne de ces déterminants.

Les six déterminants sociaux :

- La conductivité structurelle (ce déterminant renvoie à la « permissivité » du système : relâchement des contraintes, déverrouillage, création ou découverte de nouvelles possibilités d'action).
- Les tensions structurelles (libérées ou rendues manifestes par le déterminant précédent).

- L'expansion et la diffusion de « croyances généralisées ».
- La mobilisation des acteurs sociaux pour l'action.
- Des facteurs de précipitation de la crise.
- L'action des agents de contrôle social et politique.

Ces six déterminants, selon SMELSER, sont liés les uns aux autres, non pas dans une séquence temporelle, mais dans une séquence fonctionnelle, l'existence du premier étant déterminante pour l'activation du second et ainsi de suite.

L'effet de ces « comportements collectifs » sur les composantes de l'action sociale.

Selon SMELSER, lorsqu'on est en présence d'un épisode de « comportement collectif » qui vise vraiment à une redéfinition des valeurs (i.e. qui n'est pas seulement une « panique », ni une explosion brutale et passagère d'hostilité ou d'hystérie collective), toutes les composantes de l'action sociale sont remises en cause. Ces composantes sont : les valeurs, les normes de l'action sociale, l'organisation des relations entre les agents sociaux (i.e. les rôles sociaux et politiques), les moyens d'action et les ressources disponibles. Selon SMELSER, l'effet de propagation va des valeurs aux normes jusqu'aux moyens d'action (mais ne va pas dans l'ordre inverse). De plus, chacun des six déterminants agit de façon privilégiée sur l'une ou l'autre de ces quatre composantes.

B – ÉTAT ET SYSTEME INTERNATIONAL

1 – Une réflexion sur la prospective de l'Etat ne peut guère se passer de l'étude de l'influence de façon croissante la société internationale sur les sociétés internes. Trois phénomènes me paraissent déterminants à cet égard :

- Une interdépendance croissante des économies nationales, ce qui a pour conséquence une « sensibilité plus grande du commerce international aux changements dans les conditions économiques » (10).

- Le rôle plus affirmé de l'innovation technologique dans la croissance et la compétition économiques. De ce fait, les sources traditionnelles d'énergie voient leur importance diminuer ainsi que leur coût (le pétrole mis à part) cependant qu'inversement les dépenses de recherche-développement prennent des proportions considérables au point que les superpuissances elles-mêmes ne pourraient plus exploiter individuellement toutes les potentialités de la future technologie (11).

- L'expansion internationale rapide des grandes sociétés. Les sociétés américaines sont pour le moment le mieux en mesure de tirer avantage des nouvelles conditions de l'économie mondiale. Mais leur expansion même les porte à se « multinationaliser » et à se ménager un haut degré de souveraineté économique (12). Elles ne pourraient dès lors être l'instrument de la politique industrielle de tous les Etats sur le territoire desquels elles opèrent.

On ne prétend pas ici que ces phénomènes annoncent le dépérissement de l'Etat-Nation en tant qu'acteur privilégié, sinon exclusif des relations internationales (13), ni même qu'ils emportent obligatoirement pour conséquence l'intégration de la société internationale (14). Bornons-nous à souligner combien l'interdépendance peu niabile de l'économie internationale ainsi que les phénomènes culturels complexes qui l'accompagnent (15) obligent à considérer le milieu international non plus comme la résultante des actions contradictoires ou conjuguées des milieux internes dont il serait radicalement séparé par l'écran opaque constitué par l'Etat, mais comme un agent actif de la transformation des milieux internes sur lesquels il exerce son influence par l'intermédiaire de l'Etat, mais aussi indépendamment de lui (16).

On se propose de tenter une interprétation prospective de ces phénomènes en terme d'analyse de système.

2 — L'analyse de système demeure utilisée ici dans le cadre de la science politique « verbale », c'est-à-dire ne faisant pas appel à la symbolique mathématique. Elle a donc surtout valeur pédagogique pour fournir un cadre conceptuel à l'étude des phénomènes que l'on vient d'évoquer. On espère qu'elle a aussi valeur prédictive, mais il est trop tôt pour l'affirmer.

On rappellera que les systèmes sont des « objets complexes composés d'éléments dont les comportements ne sont compréhensibles que par rapport au tout dans lequel ils sont insérés » (17). Le système est ouvert sur un « environnement » avec lequel il entretient des relations et auquel il tend à s'adapter. Entre le système et son environnement existe une « frontière », instrument analytique qui permet de séparer les composants du système de ceux qui en sont exclus. Cette précision suffit à indiquer qu'un système n'existe pas « en soi » et qu'il n'est pas repérable de la même manière qu'un appareil institutionnel comme l'Etat. Il naît donc d'un acte intellectuel qui consiste à partager la réalité en deux parties, le « système » et son « environnement », de façon telle que, pour un système donné, l'environnement est l'ensemble des objets dont un changement affecte ce système et qui sont eux-mêmes affectés par les variations dans le comportement de celui-ci. Ainsi, les notions de système et environnement sont toujours relatives en fonction des éléments qu'on aura isolés et agrégés pour constituer un système. On parlera ainsi de système économique, culturel, politique, sans se préoccuper de leur concordance avec l'appareil d'Etat (18).

L'analyse de système ne présente pas grand intérêt pour les relations internationales tant que les Etats sont pleinement « souverains ». La souveraineté signifie à la fois au plan international la négation de toute communauté sociale entre les peuples et au plan interne « l'aptitude de l'organisation politique à grouper autour d'elle les aspirations morales des hommes »; ce que Ch. De VISSCHER dit ici des systèmes de valeurs (19) pourrait être étendu aux systèmes culturels et économiques (20). L'Etat souverain regroupe à l'intérieur de ses frontières (géographiques) une série de systèmes reliés les uns aux autres sur lesquels il exerce un ensemble de contrôles administratifs (21). Tendante à monopoliser les fonctions politiques, il acquiert ses propres symboles culturels et idéologiques et agit comme s'il était un système réagissant à un environnement (et l'influençant) qui se situe hors des frontières géographiques. A ce stade, on pourrait presque soutenir que l'Etat seul est doté de capacités « systémiques » (réaction à l'environnement, persistance, régulation, cohérence), les activités sociales ne prenant signification et cohérence que dans et par rapport à l'Etat (22).

Appliquée à l'Etat-Nation tel qu'on vient de le présenter, l'analyse de système ne nous paraît pas d'une grande puissance explicative puisqu'elle fait des Etats des ensembles de systèmes et du milieu international un système clos ne communiquant avec son environnement que par l'intermédiaire des Etats qui sont à la fois les éléments essentiels, sinon exclusifs du système international en même temps que les agents de communication avec l'environnement (inversement, l'Etat domine l'ensemble des systèmes internes qu'il regroupe et filtre leurs communications avec le milieu international). On peut, bien sûr, formaliser le jeu stratégique auquel se livrent les Etats en terme d'analyse de système, mais même si l'on y gagne une précision terminologique plus grande, on ajoute peu de nouveau aux analyses traditionnelles de la politique internationale (23).

La situation change à partir du moment où les frontières géographiques des Etats ne se confondent plus totalement avec celles des systèmes qu'ils contrôlaient. On peut alors tenter d'isoler des systèmes internationaux économiques, culturels, idéologiques ayant leur cohérence et leurs frontières propres (au sens systémique et non plus géographique). La démarche permet d'échapper à ce qu'on tient désormais pour une illusion (l'existence des Etats en tant que contrôleurs exclusifs des systèmes qu'ils regroupent sur leur territoire et par conséquent en tant qu'acteurs exclusifs de la société mondiale) sans pour autant tomber dans l'autre illusion que constitue peut-être la croyance dans la reconcentration des systèmes au niveau de super-Etats ressemblant à peu près à l'Etat-Nation traditionnel sauf à recouvrir plusieurs Nations. Il est concevable d'imaginer ainsi le maintien, voire l'accroissement du rôle de l'Etat dans certaines de ses fonctions et en relation avec certains systèmes, en même temps qu'une dilution d'autres fonctions en relation avec d'autres systèmes.

Notre réflexion s'appuie donc sur la conception d'une série de systèmes internationaux de plus en plus ouverts et dotés de structures hautement flexibles. Cette conception ne fournit aucune réponse aux « grandes questions » des relations internationales : intégration ou désintégration de la société internationale, progrès ou déclin des organisations internationales, exacerbation ou affaiblissement des nationalismes, multiplication des conflits ou extension de la paix mondiale. Mais on se propose seulement ici de tenter de faire œuvre d'imagination sur un seul problème, en lui-même déjà considérable : le devenir du mode d'existence de l'Etat sous l'influence du système international.

3 — « L'hypothèse imaginative » qu'on prendra pour point de départ est celle d'une relative décomposition des fonctions politiques concentrées au niveau de l'appareil étatique et d'une éventuelle recombinaison à d'autres niveaux. On ne prétend nullement donner cette hypothèse pour entièrement valable, ni même pour simplement très plausible. Il nous semble seulement que la logique d'une démarche prospective commande de choisir, parmi un faisceau d'hypothèses présentant un degré de validité relativement égal, celle qui « dépayse » le plus.

L'abandon par de nombreux Etats de la maîtrise de leur défense nationale ainsi que du contrôle de l'innovation technologique (24), l'évolution des firmes multinationales, l'existence sur les sols nationaux européens de masses considérables de travailleurs étrangers, exclus du système politique mais indispensables au système économique, ces phénomènes sans liens apparents entre eux amènent tous à poser le problème du « rôle » de l'Etat (ou de ses rôles) et de sa fonction unificatrice (25). L'Etat-Nation a réalisé l'unité nationale contre « l'extérieur » (l'étranger) et toute l'énergie nécessitée par la mobilisation sociale indispensable à la création de ces puissants appareils a été puisée dans

une très large mesure dans cette opposition à l'extérieur (26). Quelle énergie de remplacement peut-on imaginer à partir du moment où l'extérieur change et s'installe à l'intérieur des frontières géographiques d'un Etat déjà investi alors qu'il proclame encore hautement sa souveraineté ? (27)

L'exemple européen permet de repérer de façon privilégiée quelques-unes des questions évoquées ici.

Il a été observé que les Etats membres de la Communauté perdent de plus en plus au sein de l'espace libéralisé, une part notable de leurs pouvoirs d'intervention économique (et par conséquent abandonnant leur fonction de régulation sociale) sans que les pouvoirs étatiques se voient récupérés pour autant au niveau supérieur par un centre de volonté communautaire. On a pu en conclure que « l'effet principal du Marché commun dans sa phase actuelle semble être de diviser le pouvoir politique et de concentrer le pouvoir économique » (28). Il est permis de se demander si ce pouvoir économique n'est pas en train d'acquiescer le statut de pouvoir politique prenant des décisions purement politiques orientant les finalités du système sans avoir besoin de la médiation des autorités officiellement politiques (les Etats en l'espèce). Un examen sérieux des firmes multinationales conduirait peut-être à formuler des hypothèses semblables.

Cela ne signifie nullement que les fonctions politiques sont appelées à être de nouveau exercées à un niveau supra-national (ce qui est le modèle implicite ou avoué de la plupart des fédéralistes européens), car, ainsi que l'a observé Ch. ROIG, « d'une part la satisfaction des consommateurs ne crée pas nécessairement des citoyens d'un nouveau type, d'autre part, les citoyens ont des exigences relatives à leur style de vie, à leurs besoins affectifs, aux habitudes nationales ou régionales que l'économie du marché est incapable de satisfaire » (29). L'Etat-Nation dans son modèle administratif demeure un obstacle de taille à l'intégration européenne sans pour autant accomplir dans le cadre européen les fonctions précédemment assurées dans le cadre national.

4 — Les transformations que l'on croit constater dans les modes d'existence de l'Etat (ses « pertes de substance ») devront être analysées avec précaution. Notamment une double vérification devra être opérée dans chaque cas :

- Vérification du degré de flexibilité de ces transformations. S'agit-il de pertes de substance générales couvrant tous les domaines de l'activité étatique, ou bien localisées à un seul domaine (celui par exemple de la politique industrielle) ? Est-on en présence de phénomènes irréversibles ou contingents (c'est-à-dire liés à une conjoncture ou une politique) ? Peut-on dès lors envisager des phénomènes de réorientation politique redonnant à l'Etat-Nation toute son autonomie ?

- Vérification du degré d'universalité de ces transformations. Sont-elles la manifestation en France d'une tendance absolument générale, commune à l'ensemble des Etats du monde (au moins capitaliste) ou sont-elles propres à certains types d'Etat du fait de leurs dimensions plus réduites et de leur puissance économique relative ? Peut-on parler d'une perte de substance de l'Etat aux Etats-Unis (à supposer que l'on accepte de lui reconnaître au moins quelques traits communs avec les Etats européens, ce qui n'est pas le cas de tout le monde) ou bien tout au contraire d'un renforcement accru de la puissance d'un Etat historiquement constitué occupant une position hégémonique sur l'échiquier mondial et détenant seul une souveraineté totale par l'intermédiaire,

par exemple, d'entreprises prétendument multinationales mais conservant en réalité un caractère proprement national ? La discussion n'est pas tout à fait académique. Dans le dernier cas de figure évoqué, en effet, on ne sort pas d'un modèle traditionnel de relations internationales, où les Etats sont toujours les acteurs exclusifs du système, rajeuni par la distinction faite de longtemps entre Etats et super-Etats, ce qui conduit logiquement à une prospective univoque, maintien de l'Etat national français perdant de plus en plus d'indépendance ou (alternative) constitution d'un super-Etat européen doté des attributs de la souveraineté réelle et seul susceptible de choisir ce que F. PERROUX nomme la « modalité forte de l'interdépendance » (30). La conception dont nous sommes partis, d'une série de systèmes internationaux ouverts et à structure flexible ne plaide pas dans le sens d'options aussi claires, mais celles-ci ne sont cependant pas à rejeter *prima facie*.

5 – Trois études distinctes sont ici proposées, correspondant à l'impact de plusieurs systèmes internationaux sur l'Etat-Nation. Elles peuvent être menées séparément par des équipes différentes à condition d'avoir une problématique commune et des contacts fréquents. Elles porteront sur :

- Le système économique international vu plus précisément sous l'angle des grandes firmes multinationales (dont le renforcement est considéré de façon très générale comme une « tendance lourde »). Cette étude devra être obligatoirement menée avec des économistes, mais requiert également la présence de juristes et de politistes dans la mesure où il conviendra de rechercher le statut de ces firmes dans l'Etat et si elles exercent directement des fonctions politiques affectant les mécanismes du système politique soit en neutralisant certaines décisions (problème des politiques budgétaires par exemple), soit en modifiant les données qui nourrissent le système (problème de la planification).

- Le système scientifique international. Cette étude pose le problème de la maîtrise de l'innovation technologique et de l'impact de la coopération internationale scientifique et technique. Elle s'appuiera entre autre sur la recherche menée actuellement en commun par l'IREP et le CERAT et concernant « la recherche scientifique en tant que système ».

- Le système économique et administratif européen. Sans être une recherche primaire, cette étude devrait recenser et exploiter sérieusement les résultats des nombreuses études consacrées à l'intégration européenne pour tenter d'en tirer une vue prospective concernant le destin de l'Etat français et les modèles concevables de système politique européen.

Des domaines plus précis pourraient être découpés après un premier examen du sujet. Le Centre d'études européennes de l'Université des Sciences sociales de Grenoble a manifesté un intérêt de principe pour une collaboration à ce projet.

6 – En toute hypothèse, ces trois études ne pourraient être entamées que sur la base d'un accord non seulement sur les idées générales exposées aux paragraphes 2 et 4 mais également sur une méthode d'approche de notre sujet commun : l'Etat-Nation. Le groupe « Prospective du système politique » a proposé, à la suggestion de P. GREMION et J.P. WORMS, de distinguer trois fonctions essentielles de l'Etat: contrôle social, régulation sociale, socialisation politique; distinction nettement plus efficace que la distinction traditionnelle

des juristes de droit public entre fonction internationale, fonction de police, fonction de prestation. On pourrait ainsi envisager l'examen de l'impact des systèmes internationaux sus-indiqués sur chacune de ces fonctions.

Une approche peut-être plus précise sera suggérée à partir du modèle élaboré (encore sommairement pour l'instant) par le « comité de politique comparative » du Social Science Research Council, animé par G. ALMOND et L. PYE. Ce modèle tente d'isoler un certain nombre de variables décrivant les processus de construction de l'Etat-Nation.

Le plan Almond-Pye énonce six crises de développement : celles-ci définissent autant de séries d'épreuves, de décisions essentielles ou de tâches politiques auxquelles doit faire face toute élite ou contre-élite centrale dans son effort pour construire une communauté nationale et territoriale unifiée. Ces six crises sont les suivantes :

- une crise de pénétration, liée à une tâche initiale essentielle : la création d'un réseau coordonné d'agents administratifs territoriaux matériellement indépendants des autorités locales et obéissant aux directives des organismes centraux ayant le pouvoir de décision;

- la crise d'intégration, liée aux conflits que suscite l'élaboration de règles équitables de répartition des services administratifs, des avantages et des ressources entre tous les secteurs et sous-secteurs territoriaux politiques ou culturels de la communauté nationale;

- la crise de distribution, liée aux conflits que suscite l'élargissement de l'appareil administratif de l'Etat-Nation, lequel élargissement suppose la création de services et l'adoption de mesures de contrôle ayant pour but de procurer des conditions économiques égales à des couches de population et à des régions dont les ressources et le niveau de production diffèrent;

- la crise d'identité, liée à une tâche initiale essentielle, celle de la formation et de la propagation d'une culture collective et de la mise au point des moyens et organismes destinés à « socialiser » les citoyens futurs au sein de cette communauté de codes, de valeurs, de souvenirs et de symboles;

- la crise de légitimité, liée aux conflits inhérents à la création de structure centrales d'information, de consultation et de représentation politiques déterminant la loyauté et la confiance de secteurs importants de la population nationale et garantissant le respect des lois et règlements édictés par les autorités que reconnaît le système;

- la crise de participation, liée au conflit relatif, d'une part, à l'octroi des droits de consultation et de représentation à toutes les couches de la population du territoire et, d'autre part, à la protection des droits d'association, de manifestation et d'opposition.

Ce modèle ne postule aucun ordre fixe pour la solution des six crises; au contraire, il a pour fonction d'indiquer exactement les variations survenant dans l'ordre des épreuves, conflits de politique et crises caractérisées qui se produisent dans des unités politiques connues par l'histoire et de susciter des hypothèses sur les conditions entourant l'apparition de ces variations au cours du processus d'édification des nations (31).

On objectera que ce modèle tend à rendre compte de *l'apparition de l'Etat-Nation* alors que nous prenons pour hypothèse la transformation de son mode d'exister : les « modèles de construction nationale » peuvent-ils être de quelque utilité pour l'étude des mutations étatiques ? Notre réponse est affirmative car finalement c'est de la même question qu'il s'agit : les relations d'un groupe national avec le monde qui l'entoure, la consistance de ce groupe et l'appareil politico-administratif dont il se dote, les effets des changements internationaux sur la transformation nationale et l'identité nationale (32). Les mêmes variables peuvent donc être utilisées sans inconvénient grave. Il appartiendra aux groupes de travail d'en décider définitivement si le principe de ces recherches est accepté.

7 — L'ampleur des sujets proposés évoque le risque d'études superficielles, plus illustratives que vraiment explicatives. Mais il semble bien que ce risque est en partie inhérent à la démarche prospective : dès que l'on essaye de regarder au loin, les détails sont noyés et les paysages écrasés. Regarder l'horizon et au-delà n'est probablement pas (encore ?) tout-à-fait une attitude « scientifique ».

C — L'ADMINISTRATION ET L'ÉVOLUTION A LONG TERME DES RAPPORTS ENTRE SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVÉ

1 — Les réflexions présentes s'attachent à la définition des moyens nécessaires pour examiner l'avenir des relations entre la société française et son administration, sachant qu'on « demande au spécialiste des sciences de l'Etat de voir grand et loin, c'est-à-dire de tirer les conclusions des diagnostics pour projeter. La science administrative se trouve à l'intersection de disciplines complémentaires et s'achève nécessairement en « prospective » (33).

2 — Dans ce contexte général, il s'agirait d'introduire une problématique autorisant l'étude des rapports qu'entretiennent le secteur public et le secteur privé à travers certaines cellules du système administratif. On considérerait que l'organisation d'un grand nombre d'activités administratives résulte de l'état des relations entre ces deux secteurs et au-delà de l'état du système socio-économique.

- Ainsi les mouvements affectant la société globale et plus particulièrement son appareil de production, se traduiraient dans le système administratif (qui ne s'identifie pas exactement à l'appareil d'Etat) par une tension entre deux modèles d'organisation :

a) un modèle de différenciation où chaque segment de l'appareil administratif contrôle étroitement son environnement propre, ce qui aboutit au cloisonnement du système administratif;

b) un modèle correspondant au mouvement inverse de coordination et de réunion des unités composant le système administratif. Ce mouvement est supporté par des unités administratives originales à de nombreux égards.

- On fait l'hypothèse que la structuration et le fonctionnement du système administratif résultent des processus par lesquels s'opère l'ajustement entre les

deux modèles d'organisation. En effet, s'il est vrai que ces deux modèles coexistent dans le système administratif, il n'en demeure pas moins que chacun d'eux illustre un état contrasté vers lequel celui-ci peut tendre, du moins théoriquement. Dès lors, par rapport à l'administration, le modèle segmentarisé et le modèle globalisant n'apparaissent plus comme complémentaires (ce qu'ils sont sans doute au niveau de l'Etat). Ils se révèlent au contraire, en tant que modes d'organisation, virtuellement concurrents et leurs relations imposent, sous peine de tensions insoutenables, l'intervention de processus régulateurs. Au nombre de ces processus, la structuration en corps de la fonction publique ainsi que le « pantouflage » figurent en bonne place dans la mesure où ils constituent une manière de système d'échange d'informations entre le système social et l'administration d'une part, et entre différents segments du système administratif d'autre part.

3 — L'étude de l'administration en tant qu'instance assurant la circulation de l'information entre secteur public et secteur privé pourrait revêtir, au moins, les aspects suivants :

- Repérage de la circulation des hommes qui se fait elle-même dans deux directions porteuses d'information :

a) du système social en direction de l'administration : on fait allusion aux études relatives à l'accès de la fonction publique, à la composition sociale des services administratifs;

b) de l'administration vers le secteur privé; c'est essentiellement l'étude systématique du pantouflage qui est envisagée ici. Pourtant il ne s'agirait pas d'une appréciation statistique du pantouflage mais plutôt d'une tentative pour apprécier à travers les canaux privilégiés qu'il emprunte sans doute, l'impact qu'il pourrait avoir sur les relations du secteur public et du secteur privé.

Jean MEYNAUD donne les définitions suivantes du « pantouflage » (34) : on peut concevoir le « pantouflage » en un sens large couvrant tous les départs de hauts fonctionnaires, quel que soit le secteur de destination (entreprises privées ou publiques, organisations internationales, carrières politiques). Selon une acceptation étroite, le phénomène désigne l'immigration vers le monde des affaires....».

J'ajouterai volontiers que le « pantouflage » se définit également par les divers modalités de départ du fonctionnaire hors de l'administration. Ces départs peuvent être définitifs (démission) ou temporaires (détachement, disponibilité, position hors cadre, situation de retraite différée, etc...). De plus, à mon avis, aux secteurs de destination possible, énumérés par Jean MEYNAUD, il conviendrait de faire figurer les cabinets ministériels.

Si on rapporte « le pantouflage » à l'analyse des « grands corps », je ne pense pas qu'il existe une différence de nature entre le phénomène suggéré par la définition restreinte et celui qu'exprime la conception large, mais seulement une différence de degré. Car enfin, si l'on a pu décrire les avantages que le secteur privé était susceptible de retirer du débauchage des fonctionnaires (essentiellement un moyen d'information, une facilité accrue de communication avec la puissance publique et donc des moyens de pression sur la machine administrative), il ne faudrait pas en conclure hâtivement que le secteur public est floué dans cette opération. D'abord parce que des mécanismes de

communication mis au point par le « pantouflage » ne s'exercent sans doute pas à sens unique. Ensuite parce qu'il est permis de penser qu'il a également une signification lorsqu'il s'exerce au sein de l'administration et des « grands corps ». Bien entendu, il conserve, par rapport à une administration publique cloisonnée, l'intérêt de multiplier les réseaux de communication mais il offre également une solution à un certain nombre de situations. En particulier, le pantouflage offre une ouverture au conflit éventuel entre certains hauts fonctionnaires et un style de gouvernement. Il joue sans doute de la même manière à l'intérieur des grands corps, pour le traitement des phénomènes de déviance.

- Le codage de l'information par les fonctionnaires en relation avec leur formation (techniciens ou généralistes) et leur rôle dans l'appareil administratif sous la forme de discours centrés autour des notions de « bien public », « d'intérêt général », de « service public ». La signification de ces formules pourrait sans doute être étudiée à la lumière des deux modèles de structuration décrits précédemment (cf. 2).

4 — Les hypothèses et les remarques ci-dessus, ne sont sans doute pas susceptibles (en dépit de leur généralité) de s'appliquer telles quelles à l'administration dans son ensemble et devront vraisemblablement être nuancées selon les catégories de fonctionnaires considérés et selon le type de service public ou de ministère pris en compte. Pratiquement, on pourrait opérer de deux manières :

- Utilisation des résultats des travaux existants. En ce qui concerne l'analyse de l'origine sociale des fonctionnaires, les études sont assez nombreuses. Elles fournissent des éléments permettant d'apprécier l'influence du système social sur la nature et les modalités de recrutement du personnel administratif. A l'inverse, il n'est pas certain que ces mêmes données permettent d'étudier les relations informelles, familiales par exemple, qu'autorise la composition élitaire de la haute administration française.

En revanche, les données statistiques sur le pantouflage n'ont pas été recueillies ni traitées systématiquement à ma connaissance. Quoiqu'il en soit, les hypothèses avancées ne pourront être véritablement testées que dans la mesure où elles seront appliquées à un domaine susceptible d'être exploré en fonction des besoins. Ces considérations commandent, à mon avis, que soit entreprise une seconde démarche.

- Étude systématique d'un domaine dont on sait qu'il est mal connu (35). Pour de multiples raisons, il me semble que le ministère des Finances serait de nature à fournir un excellent point d'application de l'analyse envisagée.

5 — En contrepoint des remarques précédentes, c'est le problème général de la régulation sociale qui se trouve posé. En effet, il est indéniable que le système administratif, à travers ses activités multiples, concourt à la régulation sociale de même que la société globale contribue à modeler son organisation. Mais comment le système administratif participe-t-il à la régulation de la société française ? Quels sont les effets de la somme des activités administratives ? Ce en quoi certains voient l'immobilisme d'un « monstre froid », est-il contradictoire avec l'opinion d'autres pour qui « c'est principalement grâce à une puissante administration que la société française est parvenue à intégrer, c'est-à-dire à assimiler, des traditions variées et en même temps à accepter les innovations rendues nécessaires par les conditions historiques » ? (36).

NOTES

PAGE 97

(1)

Cf. le concept de « societal guidance » in A. ETZIONI, *The active society : a theory of societal and political processes*, New York, The Free Press, 1968.

PAGE 97

(2)

G. BURDEAU, *Le plan comme mythe*, in *La planification comme processus de décision*, Paris, A. Colin, 1965, p. 40.

PAGE 98

(3)

C'est pourquoi, nous ne sommes pas sûr d'être d'accord avec les remarques de la page 17 au terme desquelles seuls « les faits nouveaux à venir sont du ressort de la prospective » cependant que « les phénomènes purement aléatoires ne peuvent que lui échapper », ces derniers étant en revanche du domaine de la science fiction et de la futurologie. En premier lieu, la distinction ne nous paraît pas évidente (car « un fait nouveau à venir non aléatoire » est-il encore un fait nouveau ?). Ensuite, une prospective qui ne s'affirmerait pas au moins partiellement aléatoire dans le domaine politique (domaine que tout un courant continue à reconnaître comme le domaine de l'irrationnel) serait une pauvre reproduction des analyses dominantes, que celles-ci soient « conservatrices » ou « révolutionnaires ».

PAGE 98

(4)

S'ensuit-il pour cela que la prospective soit « potentiellement un contre-savoir enfin libéré des idées reçues et des présupposés implicitement normatifs de l'ordre du monde ... une subversion permanente de la connaissance ? » (rapport général, p. 48). Au vrai, il est difficile d'apercevoir pourquoi la prospective serait obligatoirement conservatrice ou subversive. Elle ne mérite peut-être « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité ».

PAGE 99

(5)

Jean LECA personnellement n'est pas sûr que la prospective tue l'utopie : « le dessein d'une société autogérée ou mieux encore les idées de F. BASAGLIA sur l'hôpital psychiatrique ou d'I. ILLICH sur l'éducation ne constituent-elles de bons exemples d'utopies ? Bien sûr, tout le monde n'est pas Th. MORE... »

PAGE 99

(6)

R. DAHL, *After the Revolution*, New Haven, Yale University Press, 1970.

PAGE 101

(7)

On peut délimiter le champ de l'étude en prenant pour critère de découpage les trois niveaux de l'organisme politique mis en lumière par G. BERGERON (*Fonctionnement de l'Etat*, A. Colin, 1965, pp. 120-121) :

– le niveau fonctionnel où opèrent les fonctions propres de l'organisme (ici l'appareil d'Etat) tendant à canaliser le dynamisme global de la vie interne;

– le niveau infrafonctionnel, siège des manifestations diffuses du dynamisme global de l'organisme social. Ce dynamisme peut s'exprimer ensuite en fonctions proprement dites quand il donne lieu à des phénomènes d'organisation fonctionnelle ou superfonctionnelle. L'appareil d'Etat peut-il alors intégrer dans son fonctionnement propre ces manifestations infrafonctionnelles ?

– le niveau superfonctionnel où l'organisme vu comme une unité collective réelle est en train de naître, naît ou maintient son unité et sa cohésion interne, son identité propre par rapport aux autres organismes sociaux qu'il intègre et même par rapport à l'organisme plus grand qui peut l'intégrer.

C'est la situation de l'Etat dans ces trois niveaux que l'on se propose d'observer, son équilibre interne et son efficacité au niveau fonctionnel, sa faculté d'intégrer les phénomènes infrafonctionnels, la capacité de se maintenir au niveau suprafonctionnel (ce qui implique notamment l'examen du système international). Les niveaux infra et supra fonctionnels nous paraissent relever de la même réalité (celle du système politique global) et s'opposer au niveau fonctionnel (Institution).

PAGE 106

(8)

La première exploitation a fait l'objet d'un volume de la collection « Travaux et Recherches » de la FNSP : *L'ouvrier français en 1970*, par G. ADAM, F. BON, J. CAPDWIELLE et R. MOURIAUX.

PAGE 106

(9)

Paru à la Documentation Française en avril 1971.

PAGE 109

(10)

R. N. COOPER, *The Economics of Interdependence*, New York, Mc Graw Hill, 1968, Chap. 3; F. PERROUX, *Indépendance de la Nation*, Paris, Aubier-Montaigne, 1969.

PAGE 109

(11)

V. BASIUK, *The Impact of Technology in the next decades*, Orbis, Spring, 1970, pp. 17-42.

PAGE 109
(12)

Cf. H. PERLMUTTER, *Nations, syndicats et firmes multinationales* in *Analyse et prévision*, 1970, pp. 221-236. Voir aussi, d'un des spécialistes américains les plus avertis, la suggestive présentation : R. VERNON, *Société multinationale contre souveraineté nationale. Preuves*, 3e trimestre, 1970, pp. 110-122.

R. VERNON a observé (op. cit. p. 114) la tendance croissante des gouvernements « à se fixer des buts économiques et sociaux ambitieux dans des domaines tels que la lutte anti-monopoles, la maîtrise de l'inflation, le développement des régions sous-développées du pays, l'amélioration de la situation des groupes laissés de côté par le progrès économique » et a relevé leur contradiction avec la tendance à des relations de plus en plus étroites entre les économies nationales.

PAGE 110
(13)

Contre ce prétendu dépérissement, S. HOFFMANN, *Obstinate or obsolete ? The fate of the Nation-State in the case of Western Europe. Daedalus*, Summer 1966, p. 887.

PAGE 110
(14)

Selon V. BASIUK (op. cit. p. 23) « The integrative trend of technology creates an appreciable measure of global, regional and local interdependence but it does not necessarily create unity ».

PAGE 110
(15)

Il est vrai que l'impératif industriel tend à devenir le modèle unique du devenir social de l'immense majorité des Etats du monde. K. BOULDING parle même à ce propos d'une « superculture qui dans l'esprit de la jeunesse des pays développés mettrait en question la validité et la signification même du Nationalisme (« the culture of airports, throughways, skyscrapers, hybrid corn and artificial fertilizers, birth control and University ». « The emerging superculture » in K. BAIER et N. RESCHEP (ed.) *Values and the Future*. New York, The Free Press, 1969, p. 347). Mais le même but peut être poursuivi à travers les idéologies contradictoires, et le même monde technique peut être déchiffré par deux cultures antagonistes.

PAGE 110
(16)

J.P. NETTL et R. ROBERTSON, *International systems and the modernization of societies*. London, Faber and Faber, 1968; K. DEUTSCH, « External influence in the internal behaviour of States », in R.B. FARREL (ed.) *Approaches to comparative and international politics*, 1966.

PAGE 110
(17)

R. BOUDON, *Modèles et méthodes mathématiques* in *Tendances principales de la recherche dans les sciences sociales et humaines*. Paris, Mouton-Unesco, tome I, 1970, p. 659.

PAGE 110
(18)

L'Etat est évidemment le lieu privilégié du système politique mais il ne se confond jamais avec lui dans le double sens que le système politique déborde l'Etat (au niveau infrafonctionnel dégagé par C. BERGERON dans son *Fonctionnement de l'Etat*) et que l'appareil d'Etat est également le lieu de l'action des systèmes économique et culturel, au moins partiellement.

PAGE 110
(19)

Théories et réalités en droit international public, Paris, Pedone, 1960, p. 37.

PAGE 110
(20)

On ne veut pas dire que les rapports politiques déterminent les rapports économiques mais plus simplement que ces derniers s'inscrivent à l'intérieur du cadre national borné par l'Etat. Tout Etat tend plus ou moins à produire une idéologie de « l'Etat commercial » de FICHTE, apte à se suffire économiquement à lui-même (cf. M. HEILPERIN, *Studies in economic nationalism*, Genève, Droz, 1960, p. 82).

PAGE 110
(21)

Voir en ce sens par exemple J. BURTON, *Systems, states, diplomacy and rules*, London, Oxford, University Press, 1960.

PAGE 110
(22)

C'est en ce sens que H. WEBER reprend et adapte la distinction hégélienne de la société civile et de l'Etat.

PAGE 111
(23)

C'est le cas à notre avis de M. KAPLAN dont les premiers travaux sur le système de « balance of power » (*System and process in international politics*, New York, Wiley, 1957, p. 20 et ss) n'ajoutent pas grand chose à ceux de H. MORGENTHAU, la philosophie en moins, la mécanique en plus.

PAGE 111
(24)

Voir sur la France l'intéressant ouvrage de R. GILPIN, *France in the age of scientific state*, Princeton University Press, 1968.

PAGE 111
(25)

L'Etat, nous apprend la théorie classique du droit constitutionnel, est composé d'une population nationale d'un territoire et d'un pouvoir souverain. Une population dont les étrangers constituent une fraction considérable est-elle encore la population « étatique », un territoire où les sociétés « étrangères » s'établissent de plus en plus, est-il encore le même territoire ?

PAGE 112
(26)

Ch. de VISSCHER, op. cit., p. 30. On ne saurait bien entendu passer sous silence la formidable poussée nationaliste du XIXe siècle qui devait donner à l'Etat souverain sa forme quasi-définitive.

PAGE 112
(27)

Le problème est évident pour les pays sous-développés où l'idéologie de l'anti-impérialisme est présentée comme l'énergie relais d'un nationalisme dépourvu de vigueur pertinente. On soulignera en sens inverse que l'Etat sous-développé du fait de son caractère souvent récent, de la construction nécessaire de son appareil administratif et surtout de la dépravation relative dont il est victime sur le plan international tend à développer le modèle de l'Etat commercial de FICHTE, ce qui, au moins dans certains pays dits « nationalistes révolutionnaires », lui donne un dynamisme remarquable.

PAGE 112
(28)

L. NIZARD, *L'Europe de la concurrence*, in *Analyse et prévision IV*, 1967, p. 849.

PAGE 112
(29)

Ch. ROIG, *Constantes et ruptures dans la tradition administrative en Europe*, in *Las Constantes de Europa*, Barcelone, Instituto de Ciencias Sociales, 1969, p. 387.

PAGE 113
(30)

op. cit., p. 136.

PAGE 114
(31)

S. ROKKAN, *Models and methods in the comparative study of Nation-building*, in *Acta sociologica* 2 (2), 1969, pp. 53-73; et *Recherche transculturelle, trans-sociétale et transnationale in Tendances de la recherche dans les Sciences Sociales et Humaines*, op. cit., p. 797 et ss.

PAGE 115
(32)

Enumérant les dix « questions fondamentales » des relations internationales, K. DEUTSCH pose de façon significative comme première question : « Nation et Monde : quand, comment et à quelle vitesse un Etat apparaît et disparaît », comme dernière question « Identité et transformation : comment, à travers quels changements individus, groupes et Nations préservent-ils leur identité ? » La boucle est ainsi bouclée (*The Analysis of International Relations*, Prentice Hall, 1968, pp. 8-11).

PAGE 115
(33)

Pierre LEGENDRE, *Histoire de l'Administration de 1750 à nos jours*, Thémis, 1968, p. 20.

PAGE 116
(34)

Jean MEYNAUD, *Nouvelles Études sur les groupes de pression en France*, Cahiers de la F.N.S.P., A. Colin, 1962, p. 188.

PAGE 117
(35)

L'ouvrage de Pierre LALUMIERE, *l'Inspection des Finances*, P.U.F., 1959, demeure en ce domaine la référence essentielle.

PAGE 117
(36)

P. LEGENDRE, op. cit., p. 39.

○

○

○

Le groupe d'études interdisciplinaires de Grenoble a élaboré le chapitre
Prospective du système politique.

Les différentes recherches dans ce domaine sont entreprises sous la direction
de :

- M. Georges LAVAU (Fondation Nationale des Sciences Politiques) pour *Aliénation politique et mouvements de protestation sociale*,
- M. Jean LECA (Centre d'Études et de Recherches sur l'administration économique et l'aménagement du territoire à Grenoble) pour *Etat et système international*,
- M. Michel LONGPIERRE et M. Lucien NIZARD (C.E.R.A.T.) pour *l'Administration et l'évolution à long terme des rapports entre secteur public et secteur privé*.

PROSPECTIVE DES CHANGEMENTS CULTURELS DANS LES RELATIONS AVEC LA NATURE

(sentiment de l'existence et relations avec le monde naturel)

Faire de la prospective sociale n'est pas une activité indifférente et de tout repos. On peut facilement accuser la prospective de détourner les énergies de tâches plus utiles et plus pressantes. La prospective risque évidemment de faire le jeu de certaines forces sociales en dessinant les voies du devenir et en inclinant de ce fait à les suivre. Elle peut être un instrument de manipulation sociale au service d'une minorité. Dans une société divisée, conflictuelle, tout pouvoir de contrôle du changement peut être mis au service des classes ou des groupes dominants. Aussi rigoureuse que soit l'orientation de la prospective sociale, elle ne peut écarter totalement ces risques et supprimer une fois pour toutes ces dangers. La vigilance la plus grande est requise en permanence.

Le plus grave est ici que la prospective sociale, loin d'être par nature dépouillée d'idéologie, tend au contraire, et malgré sa recherche sincère de l'objectivité, à porter en elle une charge considérable d'idéologie. La volonté de ne pas se laisser réduire à l'inspection des faits actuels, et la bonne conscience que l'on veut se donner en s'affranchissant de certaines limitations que l'état des sciences sociales imposent à l'analyse scientifique quotidienne, ne vont pas sans comporter quelques périls.

Pour écarter ces risques, on est parfois tenté de réduire la prospective sociale à une prévision prudemment probabiliste, restreinte à un secteur social assez étroit et à une période relativement courte. On s'éloigne ainsi aussi peu que possible des pratiques et des techniques scientifiques consacrées : la prévision du physicien et l'action de l'ingénieur qu'elle permet, reposent sur la détermination de systèmes isolables dont la connaissance abstraite mais complète est possible. On fait alors une place à part à l'utopie sociale traitée comme une activité intellectuelle d'un tout autre ordre. Et il est vrai qu'il serait fâcheux de confondre dans une seule et même homogène activité des fonctions et des normes qui restent encore bien distinctes, même si elles doivent se compléter.

Mais alors ne peut-on parler de régression de la prospective sociale, voire de destruction de ce qui faisait l'intérêt et l'originalité de la recherche qui lui était propre ? C'est un fait que la prospective sociale est née de l'effacement, pour ne pas dire de la disparition, de certaines activités intellectuelles orientées vers l'avenir des sociétés prises dans leur ensemble : vision et invention du futur singulier d'une totalité sociale. La fin de l'utopie, le développement de l'analyse parcellaire, condition même du progrès scientifique, le règne du positivisme dans les sciences sociales, la séparation de la science abstraite des structures et de l'histoire des individualités sociales concrètes ... sont parmi les raisons majeures de la naissance de la prospective « sociétale » : elle est venue remplir un vide et répondre à une exigence - exigence de totalisation sociale, d'anticipation, d'action, en fin de compte de synthèse de la théorie et de la pratique, de l'imagination et de l'observation, du présent et de l'avenir, de la science et de l'histoire ... Et il est certain que le rôle propre, utile et nouveau, de la prospective sociale est celui de l'association de « perspectives » différentes dans un exercice d'appréhension de notre devenir, qui ne veut renier ni la science, ni l'action, ni l'utopie, et refuse de se réduire à l'une de ces démarches qui sont incapables, limitées à elles-mêmes, de saisir le présent en mouvement.

Toutefois, il faut reconnaître que dans la situation actuelle il existe certains clivages originels et irréductibles dans la façon d'ouvrir la démarche prospective. On ne peut se lancer dans la prospective sociale comme si ces clivages n'existaient pas : nous sommes en parfait accord sur ce point avec les auteurs de l'introduction. Il y a en particulier une, et peut-être plusieurs façons « marxistes » d'associer la théorie et la pratique sociales, l'analyse des faits et la détermination des structures, la science et l'histoire ... Il y a une prospective marxiste, ou tout au moins on peut dire qu'il y a chez Marx une intention, une « approche » de la société qu'on peut qualifier de « prospective », avec beaucoup de prudence, certes, car il est bien évident que cette approche n'a que de lointains rapports avec la prospective pratiquée par certains auteurs actuels. Mais il y a d'autres approches réelles et possibles de cette association et de cette combinaison de « perspectives » ... C'est un fait fondamental - même s'il est regrettable - qu'aucune ingénuité prospectiviste ne saurait réduire et taire !

Il reste alors une possibilité à la prospective sociale - celle même que semble avoir retenue le groupe et formulée les auteurs de l'introduction - qui est d'opérer selon trois séries de mouvements simultanés : le choix des « approches », le choix des « perspectives » dominantes, la confrontation permanente des choix et de leurs résultats. Les choix dépendent de la libre décision des participants à un groupe de prospective et sont mis en œuvre aussi librement par ceux qui les ont faits : à chacun de choisir sa voie de recherche : « approche » et « prospective » (science, utopie, etc.....). C'est là que nous paraît résider la seule vérité actuellement possible de la prospective sociale, la seule forme légitime, c'est-à-dire féconde, honnête et rigoureuse de cette discipline encore aventureuse.

Pour notre part, à partir d'une approche de type « marxiste » des rapports de la théorie et de la pratique, des structures et du devenir, du système social et de la culture, de la science (comme connaissance de l'abstrait) et de l'histoire (comme étude des sociétés particulières) - approche qui n'est pas nécessairement celle de tous les marxistes - nous nous sommes proposé, dans le cadre de cette confrontation prospective qui vient d'être définie, de faire choix d'une « perspective » radicalement scientifique (ambition certes !) en nous attachant à l'analyse de certains changements culturels en cours. Cette attitude n'est pas par elle-même et en elle-même entièrement prospective. Le recours, d'une part, à l'approche marxiste, et, d'autre part, à la confrontation avec d'autres perspectives, peut lui donner ce caractère. On ne s'installe pas totalement et définitivement, dès le départ, dans la prospective. On a seulement, selon sa visée et les aléas du travail de programmation de la recherche, plus ou moins de chances d'arriver à donner un sens prospectif à cette recherche. C'est à l'intérieur de ce cadre qu'il faut lire notre projet. Il n'est pas prospectif par accident; il ne l'est pas par essence !

En ce point, nous pouvons rejoindre les introducteurs que nous n'avons ni à contredire, ni à approuver point par point. Un dialogue s'est ouvert avec eux et avec les auteurs d'autres projets. Il serait mauvais de l'arrêter dès maintenant par des positions intransigeantes et intolérantes. Ce dialogue fait aussi partie de la prospective sociale. En tout cas, comme les auteurs de l'introduction, nous récusons l'illusion futurologique et tout ce qui ferait de la prospective sociale une discipline parfaitement définie et sans risques. Mais c'est avec une vigueur particulière que nous nous refusons à toute méthodologie qui évacuerait la volonté scientifique au nom de l'action et de l'anticipation ou à celle qui prétendrait éliminer l'imagination et l'utopie, en arguant des obligations d'un positivisme trop prudent.

Les possibilités de manipulation sont d'autant plus grandes que l'idéologie et l'action immédiate prennent plus de place; sans imagination, on se condamne à ne voir que le présent le moins vivant, le moins riche, et à tomber dans l'extrapolation, dénaturation de la prospective. Il est indispensable que ces choses soient affirmées ou répétées au seuil même d'une entreprise qui ne fait que commencer. L'analyse scrupuleuse que André-Clément DECOUFLÉ et Alexandre NICOLON ont fait des difficultés de la prospective et de l'ambiguïté de son statut, ne peut écarter, bien au contraire, de l'acceptation raisonnée et raisonnable d'une tentative de recherche collective dont les fondements comme l'issue sont incertains. Dans cette dialectique ouverte et selon les règles posées - qui ne sont que des maximes de prudence - le risque vaut d'être couru

1 DÉFINITIONS ET PROBLÈMES

DÉFINITIONS

On nommera « *sentiment de l'existence* » (ou sentiment de la vie) le mode fondamental et général d'appréhension des êtres et de l'être, en fonction duquel s'ordonne l'ensemble des valeurs et des représentations propres à une culture (ou à une sous-culture) déterminée.

— Le sentiment de l'existence ne se réduit ni à l'idéologie, ni à la philosophie, ni à la religion, ni à aucun autre système de représentations ou complexe de croyances. Il se situe en deçà de l'expression conceptuelle : il peut être au fondement de formulations différentes et de dogmatiques diverses.

— Le sentiment de l'existence n'est pas une « connaissance » au sens strict, parce que c'est en fonction même de la nature de cette façon d'appréhender l'être que la connaissance en général et ses formes particulières se situent et prennent leur valeur propre dans une culture. C'est en fonction de ce sentiment que s'établissent les modes d'être et leur relation : par exemple le mode « sujet » et le mode « objet », qui forment le couple « cognitif » par excellence.

— De même le sentiment de l'existence n'est ni un état de la sensibilité, ni une disposition de la volonté, étant admis d'ailleurs que volonté, sensibilité et connaissance ne sont pas isolables et ne constituent chacune qu'une accentuation partielle d'un aspect du processus psychologique original. L'autonomisation de la connaissance - notamment de la science - est elle-même un processus culturel qui prend son sens dans certains sentiments de l'existence.

— Le sentiment de l'existence ne peut donc être défini que par le terme, non pas vague mais général, d'*appréhension* qui désigne ce qu'on pourrait appeler aussi une « attitude » globale ou une « intentionnalité » originelle, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une certaine façon pour l'homme de se rapporter aux êtres dans leur ensemble. Le mot sentiment dans la langue classique a du reste toujours dénoté autre chose que l'émotion ou la passion : on parle ainsi du sentiment religieux, du sentiment esthétique, etc...

— Dans l'ordre opératoire le sentiment de l'existence est reconnaissable à la thématique commune des façons de penser ou de sentir d'un individu ou d'un

groupe. Ceci correspond à ce qu'on nomme parfois les « mentalités », mais dans la mesure seulement où l'étude des mentalités poursuit autre chose qu'un inventaire des éléments d'une « mentalité » et ne se sert pas dans cette description des expressions de la psychologie banale propre à une anthropologie contestable (ex. la « peur » dans la mentalité des hommes de la Renaissance, chez Lucien FEBVRE lui-même !).

— La question de la « grille » (ou du « code ») de lecture des façons de penser et de sentir, qui seule permet d'en saisir la thématique et d'atteindre le sentiment de l'existence, est fort délicate, mais elle peut être déjà dans la conscience même qu'on en prend, le point de départ d'une approche sérieuse des sentiments de la vie (c'est le cas de Van der LEEUW). Si la psychologie des facultés ou la vision purement behavioriste font courir des risques à une recherche sur les sentiments de l'existence, il en est de même pour le « naturalisme » (selon l'expression de HUSSERL) qui présuppose l'existence d'une nature en soi. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible de définir le sentiment de l'existence comme appréhension de la « nature » et de l'« homme », car les concepts de nature et d'homme ainsi que celui de leur relation n'apparaissent que dans certaines cultures et renvoient à des sentiments de l'existence définis. Il en est de même pour les expressions : matériel et spirituel qui appartiennent elles aussi à un « code ». Le sentiment de l'existence ne saurait être caractérisé objectivement et essentiellement comme « matérialiste » ou « spiritualiste », car il est ce qui rend possible un code qui distingue et associe les termes de « spirituel » et de « matériel ».

— Les modes de penser et de sentir ne constituent en rien des croyances ou des opinions mais appartiennent plutôt à ce qu'on pourrait appeler dans un « langage » particulier le domaine de la « foi ». La distinction de la foi et des croyances, de l'intuition et des idéologies, bien qu'elle repose elle aussi sur une « grille » de lecture, aide à se rapprocher de ces sentiments de l'existence dont on peut découvrir aujourd'hui la place et l'importance en fonction même d'une situation historique qui nous révèle que s'il y a « derrière » une croyance des intérêts, il y a aussi, par delà divers systèmes de croyances, une perspective commune qui les fonde. C'est en partie le bénéfice des réflexions sur la « révolution culturelle » et sur la « crise de la civilisation ».

PROBLEMES

— On peut se demander *dans quelle mesure et comment le sentiment de l'existence peut changer dans notre société au cours des prochaines décades.*

— Ce problème se pose différemment selon que l'on met l'accent sur l'unité de la culture propre à notre société ou sur la diversité des sous-cultures qu'on y reconnaît. Il est donc nécessaire de régler cette question préalable. En effet, s'il existe plusieurs sous-cultures, caractérisées chacune par un sentiment de la vie différent, on peut ramener en partie le problème à la question du groupe porteur d'une sous-culture et d'un sentiment de la vie capables d'être le foyer d'une nouvelle culture et d'imposer son sentiment de la vie.

— Le problème du changement laisse place à deux types de changement entre lesquels l'analyse devra permettre de faire un choix motivé : soit le changement par modification du sentiment de l'existence actuellement dominant, soit le changement par remplacement total de l'actuel sentiment de la vie.

— Les problèmes des changements dans le sentiment de l'existence seront abordés dans la perspective d'une « anthropologie scientifique ». Il faut admettre cette option et la réduction qu'elle comporte si l'on veut échapper à l'essai philosophique aussi bien qu'à l'analyse empirique lacunaire. On pourra ainsi « jouer le jeu » de la « prospective » et non celui de la prophétie ou de la prévision. Ceci ne veut pas dire évidemment que la prospective se suffise à elle-même et puisse prétendre évincer toute autre attitude à l'égard du futur et des possibles. Cela ne signifie pas que l'« anthropologie scientifique » soit le tout et la fin de l'appréhension de l'homme social : ce qui serait revenir à une naïveté dangereuse pour notre propos. Bien au contraire ce choix doit constamment être considéré et traité comme un choix relatif si l'on veut conduire correctement notre discours sur le sentiment de l'existence, c'est-à-dire user des grilles de façon pertinente et non dogmatique.

2 HYPOTHÈSES GÉNÉRALES DE L'ÉTUDE

HYPOTHESES SOCIOLOGIQUES GÉNÉRALES

— Une culture structurée implique une vue sur la totalité dont le principe unificateur peut être désigné comme « sentiment de l'existence » ou « sentiment de la vie ».

— Toutes les cultures ne sont pas également structurées ou unifiées et ne présentent ni le même degré de cohérence ni le même type d'organisation. Les modes même du sentiment de l'existence sont en relation avec la forme et l'intensité de l'intégration culturelle.

— Toute culture (et le sentiment de l'existence qui lui est lié) doit être rattachée à un groupe ou à une société. Les relations - par exemple les relations d'opposition et de conflit - entre les cultures renvoient aux relations des groupes; les « contradictions » personnelles doivent être considérées comme l'expression des contradictions à l'intérieur d'une société, de conflits entre les divers groupes auxquels l'individu appartient, etc.....

— Une société globale - ou un ensemble plus vaste - peut comporter des « combinaisons culturelles » très variées. Par exemple : une forte unité culturelle générale et de faibles variations sous-culturelles; ou, au contraire, une faible unité culturelle générale et de fortes variations sous-culturelles liées à l'existence de groupes bien structurés. S'il y a une forte unité culturelle, le sentiment de la vie de la culture régnante est ou n'est pas en contradiction avec ceux qui caractérisent les sous-cultures : dans le premier cas on a affaire à des spécifications, dans le deuxième à des tensions. Quand il y a spécifications, les spécifications propres à chaque groupe peuvent être ou ne pas être en opposition plus ou moins marquée.

— La dynamique culturelle est inséparable de la dynamique sociale dans ses relations d'une part avec les systèmes sociaux (modes de production) et les règles de leur transformation, d'autre part avec les formations sociales particulières et leur histoire propre.

— Le changement dans le sentiment de l'existence est un changement culturel fondamental, même s'il n'affecte que des groupes restreints. Il ne met pas

seulement en question des modes culturels particuliers (art, religion, etc), mais le principe même d'agencement de ces modes particuliers.

– Le changement dans le sentiment de la vie peut résulter de l'accumulation de changements culturels particuliers. On peut admettre qu'une série de changements en apparence secondaires ou anodins conduisent à une brusque cristallisation dans un sentiment de l'existence nouveau. Pendant la période d'accumulation, l'ancien sentiment de la vie restait associé à des conduites, des valeurs et des images nouvelles. Toutefois, ces valeurs et ces images ne pouvaient être encore radicalement nouvelles en l'absence de leur véritable fondement.

– Le changement dans le sentiment de l'existence suppose l'invention, la diffusion et la conversion sociales : c'est-à-dire que ce changement s'opère à travers l'invention d'un groupe, la diffusion par certains agents dans certains milieux et la conversion de groupes déterminés à ce nouveau mode d'appréhension des choses. Quand une société toute entière est dominée par ce nouveau sentiment, il y a « révolution » dans le sentiment de l'existence.

– L'invention, la diffusion et la conversion mettent en jeu des groupes, des milieux et des agents différents qui entretiennent entre eux des relations définies par les conditions propres au système et par la situation historique de la société.

– Les lieux sociaux de l'invention sont ceux d'une part où se détendent le plus les relations avec les groupes sociaux dominants socialement et culturellement, et avec les secteurs les plus fonctionnels du système social, et d'autre part où la conscience de la responsabilité (devant Dieu, l'Homme, l'Histoire..... selon les cas) est la plus élevée.

HYPOTHESES SUR LA SITUATION ACTUELLE

– Le sentiment de l'existence dominant et général dans les sociétés occidentales actuelles est celui que l'on peut caractériser négativement par la perte de la transcendance du sens et positivement par l'esprit prométhéen de conquête et de domination du monde. Après la mort de Dieu est venue la mort du monde des idées et un peu plus tard celle même de l'« essence » de l'homme qui devait s'en suivre. Le monde devient le champ des virtualités pratiques.

– Le sentiment de l'existence dominant implique l'appréhension de toute chose comme objet ou comme puissance. La relation fondamentale est celle de l'objet soumis à la puissance qui le soumet. C'est la forme que prend la relation pratique et la relation théorique.

– Les diverses idéologies dominantes sont soit des masques, soit des spécifications conceptuelles de ce sentiment de la vie. D'une part en effet divers systèmes de croyances dissimulent dans leur discours la réalité du sentiment de l'existence. Bien qu'ils apparaissent souvent « creux », ils entretiennent encore de très réelles aliénations : tout le monde entrevoit que l'« humanisme » ne veut plus rien dire mais il y a encore des philosophes qui n'osent pas se l'avouer. D'autre part, les idéologies s'arrêtent à des niveaux de spécifications différents, où s'orientent diversement dans l'éventail des spécifications possibles. Par exemple, des idéologies philosophiques s'arrêtent au niveau « cognitif » du sentiment

prométhéen et produisent le « scientisme ». D'autres vont plus loin et on voit apparaître l'idéologie techniciste. Plus complexe et plus précise est l'idéologie de la rationalité « moderniste » qui associe scientisme, technicisme et économicisme, etc.....

— Il ne faut pas considérer a priori, comme dépendant d'autres sentiments de l'existence, des croyances qui renvoient en apparence à des sentiments de la vie propres à des cultures historiquement dépassées. En fait, ces croyances se situent dans un contexte tout différent et subissent l'effet du sentiment de l'existence dominant, ce qui n'est pas sans créer des tensions et des conflits entre l'idéologie réactionnaire et passiste d'un groupe et le sentiment de l'existence général qui s'impose peu ou prou à ce groupe.

— De même il ne faut pas envisager toute conduite étrangère à la rationalité technique ou économique comme totalement indépendante du sentiment de l'existence dominant. La « frénésie », par exemple, n'est en rien étrangère au nihilisme de la puissance qui semble caractériser le sentiment de l'existence propre à notre civilisation, selon la « grille » provisoire que nous avons choisie. Les apparences « dionysiaques » (selon une terminologie fréquemment utilisée) de certaines façons d'appréhender la vie ne paraissent pas pouvoir être rapportées à des sentiments de l'existence ni nouveaux ni « révolutionnaires », ni anciens et « archaïques ». C'est que le nihilisme (fin de la métaphysique, c'est-à-dire de Dieu, des idées, des valeurs, de l'homme) et la relation de puissance qui lui est corrélative, n'impliquent pas nécessairement une éthique et une idéologie « techniciste » au sens étroit du terme. L'irrationnel n'est en rien exclu par le sentiment de l'existence actuellement dominant, ni plus ni moins d'ailleurs que par n'importe quel sentiment de la vie. Il y a un « irrationnel fasciste » (REICH) mais il y a un irrationnel « moderniste ». Toute pensée du sentiment de la vie ne peut s'effectuer qu'à la lumière du couple rationnel-irrationnel dont les modalités d'application sont diverses. On peut, et on doit, donc, poser comme hypothèse essentielle que tout ce qui ne s'inscrit pas dans une perspective « techniciste » ne renvoie pas nécessairement à un sentiment de la vie étranger au sentiment dominant.

3 SENTIMENT DE L'EXISTENCE ET RELATIONS AVEC LE MONDE NATUREL

Le sentiment de l'existence peut être atteint - et reconstruit dans la mesure où il n'est pas une donnée immédiate de l'expérience sociologique - à partir des manières de penser, de sentir et d'agir que nous pouvons observer. Il ne saurait être question cependant, même en s'attachant à des groupes restreints, d'étudier de façon complète l'ensemble des comportements à partir desquels nous devrions tenter de saisir le sentiment de l'existence dans sa forme et dans ses variations. Mis à part les difficultés de réalisation d'un tel programme, il n'est pas sûr que la richesse du matériau ne soit pas un obstacle scientifique sérieux pour l'analyse et plus radicalement encore pour la prospective sociale.

Il semble plus intéressant, à tous points de vue, de se limiter à un domaine de conduites relativement homogènes et assez larges mettant en jeu le sentiment de l'existence. Il est bien évident toutefois que ce domaine, outre l'unité qu'il est requis d'avoir, doit correspondre à une des modalités constantes et fondamentales de l'existence humaine, individuelle et sociale. Ceci n'exclut pas, bien au contraire, des relations étroites avec d'autres domaines et d'autres modes anthropologiques. En effet, dans la mesure même où nous avons affaire à une dimen-

sion « essentielle », et où nous admettons la cohérence du champ anthropologique - au moins pour une période historique définie -, il existe un système de correspondance entre les régions anthropologiques. Ces correspondances sont compatibles avec des tensions et des contradictions; toutefois ces conflits et ces oppositions entre régions doivent s'exprimer à l'intérieur même de chaque région. Le plus difficile est certes ici de définir de façon indiscutable ces régions et ces modalités fondamentales. Il est par exemple tout à fait erroné de traiter la « religion », (ou la « morale »), comme une modalité de ce type, tout au moins au sens qui est donné traditionnellement à ces termes. Il n'y a pas plus d'homogénéité des « faits » religieux que des « faits » moraux ou des « faits » esthétiques.

Parmi la multiplicité des données observables, c'est-à-dire des manières de penser, de sentir et d'agir repérables et clairement signifiantes, il semble possible d'isoler et de considérer comme constituant un domaine spécifique et cohérent, toutes les expressions, actions et réactions qui ont trait aux rapports des individus avec ce qui est extérieur à leur « moi » et qui n'est ni un autre moi ni un objet social. On nomme aujourd'hui couramment « nature » cette extériorité qui n'est ni celle de l'autre, ni celle de la société. De multiples réserves doivent être formulées quant à l'usage de ce terme d'un lourd passé sémantique et dont il ne serait d'ailleurs pas sans intérêt de suivre les sens dans la civilisation actuelle. On pourrait désigner ce domaine négativement comme celui du « non-humain » mais à condition de reconnaître que ce « non-humain » se manifeste dans l'homme lui-même, et que la manière dont ce « non-humain » de l'homme est intégré, situé, déterminé et vécu par l'homme a une signification d'une extrême importance. Il en est de même pour l'expression « non-culture » qui recouvre assez bien le domaine que nous reconnaissons ici; à condition d'admettre que le « non-culturel » n'est pas seulement le naturel humain, mais tout autre « naturel ».

L'intérêt de ce type de relation, et de l'ensemble des conduites qu'il inclut, c'est justement qu'il nous renvoie à d'autres modalités anthropologiques. Dans sa particularité cette relation repose donc sur un sentiment de l'existence qu'elle exprime, pourrait-on dire, sous un aspect déterminé. On peut considérer que les rapports avec la « nature » constituent bien un domaine cohérent propre à une modalité réelle de l'existence humaine. Nous admettons, sans plus amples justifications, que l'analyse de ces rapports permet une lecture du sentiment de l'existence et de ses variations. La relation nature et culture n'est-elle pas reconnue aujourd'hui comme la clé anthropologique « élémentaire »? Acceptons le principe en reconnaissant le caractère « historique » de sa formulation. « Dialogue avec la nature, condition sine qua non », dit Paul KLEE; certes, mais que devient-il aujourd'hui ? Les théories et idéologies de la culture et de la relation fondamentale de la nature et de la culture, sont elles-mêmes des expressions et des formulations d'une situation historique et elles ne peuvent être considérées comme des grilles absolues et définitives malgré leur caractère de systématisation scientifique et « secondaire ».

Les relations de l'individu avec la « nature » et le « naturel » mettent directement en jeu un certain nombre de comportements et d'attitudes de divers genres, et elles introduisent également mais de façon cette fois indirecte, d'autres genres d'actions et d'affections. La technique - ou ce qu'on nommait autrefois l'« art » - est l'un des genres selon lesquels l'individu est en relation avec le naturel, mais ce n'est pas le seul. Les formes que prennent ces divers genres de conduites et les différentes relations qu'ils entretiennent peuvent être considérées comme caractéristiques de sentiments de l'existence spécifiques.

On donnera simplement pour exemple de changements de cet ordre les développements post-cartésiens de l'« art moral rationnel », révélateurs d'une expansion de la technique au sens large et de la subordination de la morale à un nouveau type de rationalité.

4 RECHERCHE : QUESTIONS ET MÉTHODES

La recherche des points où apparaissent de nouvelles façons de vivre notre rapport avec la nature ouvre un vaste champ d'interrogations. Celles-ci ne devraient pas être divisées en questions de fait, portant sur les formes institutionnalisées des relations avec la nature (état de la technique, etc...), et questions psychosociologiques ayant trait aux attitudes à l'égard de la nature et du naturel. En effet, on peut considérer par exemple que « l'esprit » de la technique et le sens qu'elle prend pour nous ne sont pas séparables de la réalité anthropologique de la technique, et que l'esprit de la technique met en cause le rapport de la technique avec d'autres types de relation au « monde naturel ». Ce sens de la technique - et pas seulement son utilisation, comme on dit dans les « discours » para-philosophiques sur la neutralité technique - dépend de la sphère d'extension théorique du champ potentiel de la technique, mais aussi de son mode de connexion avec les autres sphères de comportement et leurs valeurs propres. Il ne suffit pas de dire que la technique est subordonnée - ou doit l'être - à des finalités extérieures à la technique pour être assuré que ces valeurs et finalités ne sont pas contaminées ou dominées par des valeurs immanentes à l'activité technique. Le néo-rousseauisme actuel semble relativement conscient que la technique n'est pas neutre, que son développement n'apporte pas seulement des moyens nouveaux à l'action humaine. Du reste le néo-rousseauisme introduit avec sa suspicion à l'égard de la technique une idéologie particulière de la nature et de ses rapports avec l'homme, et l'on peut se demander si cette idéologie correspond à une vue nouvelle et à un changement radical dans le sentiment de l'existence. Où est la novation réelle ?

Il apparaît donc indispensable d'associer à des informations sur les comportements - techniques ou autres - la connaissance des attitudes, des représentations et des valeurs. Ce sont les tensions et les structurations (ou restructurations) du champ des relations de l'individu avec le « naturel » qu'il faut saisir. Aucune inspection des formes objectives des comportements (les outils et les machines, etc.) ne permettra de saisir ce champ. Toutefois la connaissance des changements effectifs - de la technique ou d'autres modes de la relation avec la nature - fournit la base et le cadre de cette analyse du champ anthropologique.

Si le néo-rousseauisme est une utopie - ou une idéologie - qui paraît se développer dans la société actuelle, l'utopie moderniste (ou « progressiste ») opposée de la conquête de la nature est plus répandue. Elle est plus ancienne dans notre civilisation que le néo-rousseauisme et a été longtemps peu contestée. La question qui se pose est de savoir dans quelle mesure cette utopie est aujourd'hui réellement menacée, voire en recul. La liberté de l'homme a longtemps semblé associée à la domination de la nature, et du naturel, et ce thème de la domination, à travers des formes et des formulations variées, s'est exprimé, vulgarisé et schématisé dans une image prométhéenne d'un asservissement d'une nature dénuée de sens et de valeur, devenue pure matière. Il est bien certain que sur le plan philosophique beaucoup de doctrines plus mobiles et plus nuancées ont vu le jour. Toutefois ces doctrines n'ont un intérêt, pour

notre propos, que dans la mesure où elles inspirent des idéologies, utopies et « philosophies populaires » associées à des images, mythes, représentations et attitudes relativement répandues et jouant un rôle dans la statique ou la dynamique « socio-culturelles ».

L'utopie de la domination de la nature peut être considérée par hypothèse comme utopie dominante de notre culture et comme une utopie progressiste et réformiste qui ne met pas en question les bases de notre civilisation. Il serait important de vérifier cette hypothèse et donc de voir ce qui est associé à cette utopie et ce qu'elle exclut. Peut-être observerons-nous des incohérences, des contradictions et des tensions importantes qui pourraient être le signe de crises et l'annonce de changements. La science, la finalité technique des découvertes scientifiques, la signification économique de ces découvertes dont l'innovation paraît être la loi, la production de masse qui en découle, et la manipulation de la nature humaine ... aujourd'hui généralisée sont-elles nécessairement liées à l'utopie prométhéenne et forment-elles avec elle un système cohérent, en droit et en fait, aujourd'hui comme hier ? La libération de l'homme apparaît-elle toujours comme dépendant uniquement et essentiellement de la domination du « naturel » hors de nous et en nous ?

Répondre à ces questions ne peut se faire qu'en recherchant à travers divers groupes et milieux les ruptures des anciennes combinaisons ou associations, les tensions, les déséquilibres et les mouvements qui affectent la façon dont les individus vivent et se représentent leurs rapports avec le « naturel ».

Le problème sociologique le plus important que pose une étude de ce changement culturel est celui de la diffusion et donc de la sélection de modes nouveaux d'appréhension du « naturel » et de la nature. On peut considérer que dans certaines conditions définies un nombre plus ou moins grand de variations culturelles apparaît au niveau individuel. Ces variations qui constituent autant d'essais singuliers se diffusent de diverses façons et avec plus ou moins de facilité dans la société, à travers divers milieux et groupes sociaux d'inégale ampleur et d'inégale fonction sociale. Ce faisant ces variations s'enracinent dans la société, s'institutionnalisent plus ou moins, même si elles restent marginales et n'affectent que certaines classes ou certains groupes. Cette diffusion et cette sélection ne vont pas sans modifications et transformations plus ou moins profondes des caractères de l'essai initial. De la prédication de Calvin à la formation du puritanisme le cheminement n'est pas linéaire, continu et progressif : avec le puritanisme, nous trouvons un système culturel d'ensemble, nouveau et complexe, qui est fort loin des seules préoccupations religieuses de Calvin dont les attaches avec le Moyen-Age sont très fortes.

Les conditions actuelles de la vie sociale et culturelle, les modifications très profondes de la technique et de l'économie, de la stratification sociale et, parallèlement, du niveau socio-culturel de groupes sociaux numériquement importants et jeunes, semblent particulièrement propices aux essais, tâtonnements et innovations culturelles. L'effervescence qui parcourt périodiquement les masses donne à la société une chaleur et une énergie qui laissent libre cours à l'imagination et aux recherches de nouveaux modes de vie et de nouvelles façons d'appréhender les hommes et le monde. Cela n'est pas sans effet sur nos façons de sentir et de penser nos rapports avec la nature. Il reste à savoir ce qui dans la multitude des variations individuelles est capable - eu égard aux conditions sociologiques présentes et à venir - de s'imposer à des groupes de plus en plus larges et à rôle stratégiquement décisif dans l'évolution sociale, tout en se formulant et en se réalisant d'une manière peut-être différente.

Il convient donc d'inventorier les variations non au niveau individuel qui échappe à l'investigation, mais au premier niveau de réalisation sociale qui est celui des milieux et petites sphères d'influence où l'apport d'un ou plusieurs individus se concrétise dans un modèle plus ou moins cohérent et puissant. Le cheminement connu de ce modèle et le diagnostic de ces virtualités d'invasion peuvent ensuite être examinés conjointement dans la mesure même où les canaux de diffusion et les conditions de la réceptivité au « message » culturel auront pu être déterminés sur un tronçon du parcours possible. Seule l'analyse des conditions de la diffusion, donc de la réceptivité, et de la sélection sociale des variations culturelles peut permettre d'ébaucher une prospective des changements possibles dans notre appréhension de la nature et corrélativement dans le sentiment de l'existence.

Une étude de la dynamique des changements dans le sentiment de l'existence, à la lumière d'une analyse des relations de l'homme avec le « naturel » devrait faire appel à deux types d'investigation. Il faut étudier d'une part les « milieux » et groupes culturels dans lesquels apparaissent des variations importantes du sentiment de l'existence actuellement prépondérant, et d'autre part les phénomènes et mécanismes de diffusion de ces variations. Ceci devrait donc donner lieu à deux grandes enquêtes. La première de ces enquêtes s'attacherait à saisir les milieux et les groupes où naissent et se développent de réelles innovations culturelles dans les modes de la relation avec la nature et avec les variations dans le sentiment de l'existence qui leur correspondent. On peut définir ces groupes et milieux par le phénomène de la « marginalité créatrice » dans la mesure où ces groupes culturels, distincts au moins partiellement des groupes sociaux, ne sont pas des groupes ou milieux dominants sur le plan socio-culturel et dans la mesure où leurs membres n'appartiennent pas à la classe dominante. D'autre part ces « marginaux » sont des innovateurs, plus ou moins inventeurs ou transpositeurs et agents de l'invention culturelle. Il va sans dire que ni l'origine sociale ni la profession (ou la non-profession) ne sont un obstacle ou une condition pour la marginalité créatrice.

L'enquête devrait donc porter sur les milieux et groupes relativement marginaux qui se reconnaissent et s'affirment porteurs de nouvelle façon de vivre, et en particulier de vivre de nouveaux rapports avec la nature. On étudierait moins des « sectes » que des groupes peu formels constituant toutefois des réseaux de relation et d'influence assez solides.

La recherche sur la dynamique de la diffusion exige une seconde enquête auprès de diverses catégories sociales (classes, groupes d'âge, etc...), en fonction d'hypothèses sur les conditions sociologiques de réceptivité à l'égard de valeurs nouvelles. Ces deux enquêtes sont complémentaires, mais partiellement superposées : en effet, l'analyse « statique » des modèles, systèmes ou tensions et contradictions dans les relations avec le naturel, peut se faire à partir des deux enquêtes et des deux populations. L'analyse « dynamique », quant à elle, suppose que d'une part l'on atteigne les innovations et les groupes où ils germent, sinon voient le jour, et d'autre part que l'on observe le cheminement des idées et pratiques nouvelles dans des échantillons de la population, abstraction faite de leur participation à des groupes culturellement novateurs (il est certain que ce cheminement est aussi transformation).

En fonction de cette double exigence de l'analyse et de la nécessité de faire cette double recherche, il est possible d'entreprendre, dans un premier temps, des études limitées tant des milieux culturels novateurs et acteurs que des groupes sociaux supposés « patients », étant admis qu'une recherche pleine-

ment satisfaisante devrait être beaucoup plus vaste. Mais une recherche de ce type serait un travail de longue haleine et l'on peut se contenter provisoirement du choix, justifié relativement, de quelques groupes et de quelques catégories peu nombreuses. A partir des informations, qu'il est indispensable de rassembler sur les milieux et les groupes novateurs et diffuseurs, on ferait choix de deux ou trois groupes ou milieux plus ou moins organisés ou structurés et on appliquerait une « grille », définie par la pré-enquête, à l'analyse des textes publiés (discours) et à l'interview des leaders.

Cette même grille serait utilisée pour mettre sur pied un questionnaire d'enquête sur un échantillon d'une fraction de la seconde population (celle des catégories sociales). Cet échantillon, en fonction d'hypothèses que l'on peut faire actuellement sur les groupes sensibles, comprendrait essentiellement des étudiants, des jeunes appartenant aux catégories socio-professionnelles nouvelles et en extension (« nouvelle classe ouvrière », cadres moyens et cadres supérieurs) et quelques groupes tests - échantillon évidemment non représentatif et n'ayant qu'un intérêt « expérimental ». On pourrait dans cette première phase de la recherche se limiter à un échantillon de deux cent cinquante sujets environ.

Aucune prospective sociale un peu solide et respectable n'a de chance de voir le jour si l'on veut ignorer les changements culturels les plus profonds qui ont trait aux transformations du sentiment de l'existence, telles en particulier qu'elles apparaissent dans nos rapports avec le monde naturel, et si l'on ne se donne pas la peine d'entreprendre des recherches positives un peu sérieuses. L'expérimentation est seule capable d'atteindre un tout petit peu les phénomènes culturels d'innovation et de diffusion, de sélection et de transformation, de désorganisation et d'organisation.

Raymond LEDRUT

*Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines
(Toulouse)*

PROSPECTIVE DE L'INFORMATION

1 OBJET ET MÉTHODE

L'objet d'une prospective de l'information est d'explorer les avenir possibles d'un des nombreux systèmes de l'univers social, le système de l'information.

Cette exploration suit la démarche ci-dessous :

1 — On procède tout d'abord à l'analyse des relations qui existent entre le système d'information et les autres systèmes de l'univers social. Cette analyse a pour but de découvrir la nature des interdépendances de ces systèmes (1), l'intériorisation de ces interdépendances, par le système d'information et le rôle de l'information dans le système sociétal.

2 — La connaissance des relations qui s'établissent entre le système d'information et les autres systèmes sociaux et de l'intériorisation de ces relations par le système d'information peut permettre d'esquisser un premier ensemble d'avenir possibles de ce dernier.

3 — On étudiera ensuite des images voulues de l'avenir de l'information dans nos sociétés et la possibilité de modifier le système actuel afin de le rendre conforme à ces images voulues de l'avenir.

4 — On aboutit ainsi à un ensemble d'avenir possibles du système d'information qui seront confrontés entre eux.

Cette démarche vise à une meilleure connaissance du rôle actuel et futur de l'information dans nos sociétés.

2 DÉFINITION DE L'INFORMATION

F. MACHLUP définit l'information comme l'activité par laquelle la connaissance est transmise, communiquée (2). Cette définition est proche de celle qu'en donnent RUSSO et ERBES :

« L'information, selon ces auteurs, est à la fois un ensemble d'activités et un ensemble de connaissances détenues par des sujets. Elle est un ensemble d'activités dans le trajet qui va de l'informateur à l'informé, mais détenue par l'informé, elle devient un ensemble de connaissances » (3).

Cette différence entre information et connaissance se retrouve également chez BONSACK qui écrit que « les informations peuvent être stockées dans la mémoire en vue d'une utilisation ultérieure éventuelle. Dans ce cas on peut parler de connaissances » (4).

(1) Pour tous les renvois, se reporter à la fin de ce chapitre.

De manière générale, l'information est la transmission à un être conscient d'une signification par le moyen d'un message et par un support spatio-temporel : imprimé, message téléphonique, onde sonore, etc.... (5)

L'information est constituée d'un support et d'une sémantique entre lesquels il n'y a pas de correspondance univoque. Son but est l'appréhension de la signification du message transmis à l'aide d'un support.

L'exemple le plus banal est celui où l'information fournie par un journal, par la radio ou la télévision, en d'autres termes, par ce que l'on a coutume d'appeler les moyens de communication de masse (mass media).

Il est possible d'utiliser quelques-uns des concepts de la théorie de l'information et de la communication à une description plus formelle des mécanismes informatifs. Il est en effet facile de retrouver le long de la chaîne qui va du producteur au récepteur de l'information, les mêmes étapes qui jalonnent le processus physique qui va de l'émission à la réception du message. Cette chaîne constitue le *système d'information*.

3 L'À COLLECTE DES DONNÉES SUR L'INFORMATION

L'étude du rôle social de l'information dans nos sociétés nécessite la collecte de données sur les principaux flux d'informations circulant tant à l'intérieur des systèmes sociaux qu'entre systèmes sociaux différents. Malheureusement nous ne disposons que de données très partielles sur le système d'information. Les travaux en cours actuellement en France portent sur des « sous-systèmes d'information » (6) et non sur le système global d'information et encore moins sur le rôle social de l'information. Les données chiffrées sur les sous-systèmes étudiés sont, par ailleurs, très incomplètes, éparses et rendent difficile l'analyse du système global d'information. C'est pourquoi nous nous bornerons à l'étude du système d'information scientifique et technique, au sens large du terme, c'est-à-dire couvrant non seulement le domaine des sciences exactes mais aussi celui des sciences sociales.

4 L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (IST)

DÉFINITION

L'IST est la transmission de la connaissance scientifique et technique à divers groupes de la collectivité tels que chercheurs, ingénieurs, hommes politiques, planificateurs, administrateurs et le public en général par le moyen d'un message et à l'aide d'un support spatio-temporel (livre, journal, brevet d'invention, rapport, film, disque, bande magnétique, etc.).

La transmission de l'IST se fait à travers une chaîne qui comprend la production, l'enregistrement, la mise en forme, le catalogage, la conservation, et la diffusion, le dépistage et l'exploitation par l'utilisateur (7).

TYPOLOGIE

Il existe plusieurs critères permettant de classer l'information scientifique et technique. Si on tient compte du caractère de *nouveauté* de l'IST, on peut distinguer l'IST nouvelle et l'IST déjà existante. On retrouve une telle distinction dans l'article de RUSSO et ERBES consacré à la production de l'IST (8). Il est question dans cet article d'informations déjà existantes, fruit des efforts des recherches antérieures » et d'informations produites dans des organismes de recherche à partir d'informations anciennes.

L'information scientifique et technique peut faire l'objet d'un échange ou non sur un marché. Elle peut provenir d'un organisme public ou d'un organisme privé. Ces deux derniers critères permettent donc de distinguer d'une part, l'information marchande, et non marchande, d'autre part, l'information publique et privée.

Selon les sources de l'IST, on peut distinguer l'IST primaire et l'IST secondaire. L'IST primaire a sa source dans les livres, les articles de revue, et autres publications et documents écrits. L'IST secondaire est celle qui renseigne l'utilisateur sur l'existence des documents qui lui sont indispensables (information signalétique) ou qui en résume le contenu (information analytique).

Du point de vue de l'utilisateur, l'information scientifique et technique peut être collective ou individuelle. L'information collective est celle qui est destinée en fait à un public (9). Quant à l'information individuelle, elle se transmet au moyen de contacts personnels, comme c'est le cas par exemple quand deux scientifiques se communiquent par correspondance les résultats de leurs recherches.

Les différents critères que nous venons d'énoncer peuvent servir à élaborer une typologie de l'information scientifique et technique. A titre d'hypothèse, nous proposons de distinguer les principaux types suivants d'IST :

A – Point de vue de la nouveauté

1) l'IST nouvelle

- fondamentale
- appliquée
- faisant l'objet d'un développement

2) l'IST déjà existante

B – Point de vue institutionnel

1) l'IST marchande, privée

2) l'IST non marchande, publique

C – Point de vue de l'utilisateur

1) l'IST collective

2) l'IST individuelle.

LES SYSTEMES D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Les très nombreux systèmes d'IST entretiennent entre eux des liaisons souvent très faibles. Ces systèmes s'établissent selon différents points de vue : disciplines, thèmes de recherche, mission, etc...

Un chercheur fondamental par exemple peut limiter son système d'IST à une spécialité assez étroite, alors que pour un technicien, un bon système d'IST doit pouvoir couvrir plusieurs domaines de la science et de la technologie.

Ces constatations expliquent que le rapport SATCOM préconise la recherche de très nombreux sous-systèmes d'information desservant de petits sous-ensembles d'utilisateurs (10). Ces sous-systèmes pourront être interconnectés au niveau national et international.

Les problèmes que soulève l'organisation du système d'IST se posent tout au long de la chaîne de transmission de l'IST, depuis la production proprement dite jusqu'à l'utilisation de l'IST.

Schéma du système d'IST

En ce qui concerne la production de l'IST, elle a lieu dans des organismes de création scientifique et dans les services qui traitent la documentation brute fournie par les organismes de recherche-développement. La production de l'IST se heurte à un certain nombre de problèmes tels que les délais d'exécution de travaux et de publication de ces derniers, l'organisation et l'efficacité des réseaux d'information « hors publication », le degré d'interconnexion des éléments « hors publication » et des éléments relevant de la publication, etc...

Bien que ces problèmes se posent dans toutes les disciplines, ils sont plus aigus en sciences sociales qu'en sciences physiques (11). Par exemple, la période qui va du premier compte-rendu de recherches à la publication d'un article est en moyenne de 16 mois pour les sciences physiques et de 26 mois pour les sciences sociales. De même, l'assimilation du contenu principal des articles avant leur publication touche 84 % des spécialistes en sciences physiques contre 70 % des spécialistes en sciences sociales. C'est probablement pour remédier à l'efficacité de leurs réseaux d'information préalable que les spécialistes en sciences sociales font plus d'efforts que les autres pour nouer des relations personnelles durables au cours des réunions scientifiques.

On peut penser que les conditions de production de l'IST subiront de plus en plus l'impact des techniques informatiques. En particulier, les chercheurs auront un accès plus facile aux informations existantes grâce à l'évolution des techniques documentaires.

Il sera, en revanche, plus difficile de résoudre des problèmes tels que ceux concernant les rôles respectifs des organisations publiques et privées dans les systèmes d'information ou encore les moyens à mettre en œuvre pour introduire dans les systèmes formels d'information toute une « littérature souterraine » qui circule sous forme de « pré-tirages » ou sous d'autres formes. Il sera difficile aussi de réduire le rôle des « collègues invisibles » qui s'informent par contacts personnels plutôt qu'en utilisant des canaux d'information sophistiqués.

L'IST ne s'adresse pas seulement à ceux qui la produisent (boucle) mais aussi à d'autres catégories d'utilisateurs et en particulier au public. On a fait remarquer que l'efficacité des systèmes d'information était limitée par la *capacité d'absorption* des utilisateurs (12). Plus généralement l'inégalité d'accès à l'IST dépend d'un grand nombre de facteurs parmi lesquels on peut citer : la nature de l'information (marchande ou pas, par exemple), les langages utilisés pour transmettre l'IST, le temps disponible des utilisateurs, le degré d'organisation des utilisateurs, les stéréotypes, le niveau de formation, etc ...

En ce qui concerne la nature de l'information scientifique et technique, nous avons déjà souligné que les multiples sous-systèmes d'IST existants entretenaient entre eux des liaisons extrêmement faibles. En d'autres termes, chaque sous-système d'IST intéressait un petit groupe d'utilisateurs. Quand il s'agit d'IST marchande, il est bien évident qu'elle peut faire l'objet d'un monopole comme c'est le cas dans certaines entreprises très puissantes (13).

Quels que soient les progrès réalisés dans les techniques documentaires, on se heurtera à la capacité d'assimilation par les utilisateurs d'IST de plus en plus nombreuses. Pour remédier à cet inconvénient, il a été préconisé de mettre en place un système d'aiguillage sélectionnant, condensant et analysant des documents pour chaque utilisateur. Un tel système se conçoit aisément quand il

s'agit de cette catégorie bien particulière d'utilisateurs que sont les chercheurs et techniciens de recherche. Quand, par contre, il s'agit du non spécialiste, du public, il n'est pas certain qu'il suffise d'un système d'aiguillage pour répondre à des besoins d'information. Il sera souvent indispensable d'aiguiller l'information vers des *groupes organisés d'utilisateurs* servant d'intermédiaires entre les centres de production et de diffusion d'IST et l'utilisateur isolé.

La sociologie de l'information montre en effet, le rôle joué par les « meneurs d'opinion », les « opinions leaders » dans la transmission de l'information. Selon certains sociologues, ces « meneurs d'opinion » joueraient le rôle d'adaptateurs et parfois d'amplificateurs des informations dans leurs groupes. Il y aurait donc une sélection d'informations faite par ces meneurs, sur des bases imprécises mais qui ne doivent pas trop s'éloigner des modèles, des stéréotypes établis (14).

Le rôle des groupes-intermédiaires est d'autant plus important que beaucoup d'utilisateurs ne savent pas définir avec précision leurs besoins en matière d'information scientifique et technique. Cela est dû probablement aux lacunes du système éducatif et à l'insuffisance de formation scientifique et technique de la plupart de ces utilisateurs.

En définitive, on est en train d'assister à une évolution assez rapide du système d'information scientifique et technique sous l'influence de la post-industrialisation des sociétés avancées. La production et la transmission d'IST s'industrialise, s'informatise de plus en plus, bouleversant les conditions de travail des chercheurs, techniciens, documentalistes ... Par ailleurs, l'information scientifique et technique exerce un impact de plus en plus profond sur les différents systèmes sociaux : économique, éducatif, politique ... reléguant à l'arrière-plan des éléments qui jusqu'à présent jouaient un rôle prépondérant dans l'évolution de ces systèmes. La prospective de l'IST ne peut être saisie qu'à travers ce double mouvement de post-industrialisation du système d'information et d'« information » des autres systèmes formant le système social global.

5 PRÉ-RECHERCHE SUR LA PROSPECTIVE DE L'INFORMATION

Une étude sur la prospective de l'information devrait répondre aux questions suivantes :

Quels sont les principaux centres producteurs, relais et récepteurs de l'information en France ? Quelles fonctions remplissent les principales formes de l'information et quelles modifications entraînent-elles dans les déterminismes socio-culturels ? Quelles sont les grandes tendances décelables quant au rôle de l'information ?

Une telle étude devrait porter également sur l'organisation de l'information et souligner l'importance que revêt l'information pour tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire.

L'objet de la recherche préliminaire ici décrite est de préparer les matériaux de cette prospective. Le programme de préparation portera essentiellement sur trois points :

- recensement exhaustif des statistiques et données de fait sur l'importance, le contenu, le rôle des différentes formes d'information en France,
- premier dépouillement critique de ces statistiques et données de fait; l'objectif poursuivi est de définir la nature et la portée des renseignements disponibles pour une prospective de l'information en France,
- élaboration des hypothèses théoriques pour l'étude proprement dite, à partir des éléments retirés des deux premières phases du programme de travail.

Y. BAREL
Y. LE COADIC
S. THEBAUD

IRES - IPES
(Grenoble)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

PAGE 137

(1)

Yves BAREL, *Prospective et analyse des systèmes*, coll. Travaux et Recherches de Prospective, Documentation française, 1971, n° 14, 174 p.

PAGE 137

(2)

F. MACHLUP, *Production and distribution of knowledge in the United States*.

PAGE 137

(3)

RUSSO et ERBES, *La recherche-développement. Concepts et problèmes de base*. Cahiers de l'ISEA, n° 84, 1959.

PAGE 137

(4)

BONSACK, *L'information est-elle objectivable et mathématisable ?* in *L'information dans la société contemporaine* (Colloque de Royaumont).

PAGE 138

(5)

R. RUYER, *La cybernétique et l'origine de l'information*, Paris, Flammarion, 1954.

PAGE 138

(6)

Rapports de Commissions du VI^e Plan 1971-1975, *L'information économique*.

PAGE 138

(7)

Science, Gouvernement et Information (Rapport du Comité consultatif scientifique de la Présidence des États-Unis, 10 janvier 1963).

PAGE 139

(8)

RUSSO et ERBES, op. cit.

PAGE 139

(9)

TERROUX, *L'information*, Paris, P.U.F., 1965 (Coll. Que sais-je ?)

PAGE 140
(10)

Mlle B. NIEWENGLowska, *Évolution des techniques documentaires aux États-Unis. Mythes et réalités*. Documentaliste vol. 8, n° 1, mars 1971.

PAGE 141
(11)

WD. GARVEY, NAN LIN, Carnot E. NELSON, *La consommation dans le domaine scientifique. Comparaison entre le comportement des spécialistes des sciences sociales et celui des spécialistes des sciences physiques*, in *Revue internationale des Sciences sociales*, vol. 23, n° 2, 1971.

PAGE 141
(12)

Science, Gouvernement et Information, op. cit.

PAGE 141
(13)

RUSSO et ERBES, op. cit., pp. 55-59.

PAGE 142
(14)

P. LAZARSFELD, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Gallimard (Coll. Idées).

PROSPECTIVE URBAINE

1 PRÉSUPPOSÉS CONCEPTUELS

LE CADRE CONCEPTUEL SOUS-JACENT

Le contenu de ce thème de recherche risquerait de surprendre le lecteur si nous ne faisons pas état des concepts qu'il sous-tend, concepts qui peuvent être avancés comme des hypothèses. Parler d'hypothèse revient à faire un raccourci dans le discours et il est bon de nous en excuser. Raccourci au sens que les idées ici mentionnées sont le fruit de plusieurs travaux prospectifs conduits par une équipe de l'OTAM (1). L'analyse prospective à laquelle elle a procédé depuis deux ans a débouché sur un cadre conceptuel complexe laborieusement mis sur pied. Il ne saurait être question de le désosser ici pour en donner tous les tenants et les aboutissants. Ce serait long et vraisemblablement superflu. Encore fallait-il prévenir le lecteur.

A la pratique, ces concepts se sont révélés opératoires. Cependant, leur caractère scientifique reste pour beaucoup une question en suspens, d'autant plus qu'il faut avouer que les progrès des sciences sociales sont loin d'être évidents. Quoiqu'il en soit, il nous ont servi et continuent à nous servir.

Une autre remarque s'impose. Les présupposés conceptuels dont nous ferons état tout à l'heure ne sont nullement du ressort ni d'une science sociale seule ni d'un seul instrument méthodologique. Pour bâtir ces concepts, il a fallu puiser dans l'arsenal conceptuel et méthodologique de plusieurs disciplines. Ils résultent d'une pratique prospective où l'interdisciplinarité a été dépassée par une langue et un langage communs à tous les membres d'une équipe à formation et expérience fort différentes. La prospective a ceci de propre qu'elle met en mouvement un processus de réduction des diversités et des oppositions en provenance de l'étanchéité naturelle des sciences, dans la mesure où à la fin c'est l'objet qui commande et qui unit. Ceci est-ce intellectuellement indiscutable ? ou indiscuté pour d'autres que nous ? En tout cas, il était de la plus élémentaire honnêteté d'en faire état.

LES NOTIONS DE SOCIÉTÉ URBAINE ET DE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Il en sera beaucoup questions dans ce projet. Aussi nous ne nous déroberons pas à l'impératif de les définir. Une société est un ensemble social défini, délimité selon cinq composantes :

- la fonction qu'assurent les forces de production sur lesquelles il appuie sa reproduction,
- les modes de production qui sont associés à ces forces de production,
- la structure sociale et les systèmes de valeur,

(1) Pour tous les renvois, se reporter à la fin de ce chapitre.

- les formes spatiales,
- les institutions particulières à la totalité ou partie de l'ensemble social.

Succinctement on peut alors définir la société industrielle comme l'ensemble social qui assure la production des biens non agricoles et des services associés à la production et à la distribution de ces biens. Ses modes de production sont marqués par une tendance à la substitution de l'homme. Sa forme d'expression spatiale est l'entreprise.

Cet ensemble social a ses rapports sociaux propres auxquels s'associent des systèmes de valeurs qui, nés dans la société industrielle, peuvent se propager à l'extérieur.

La société urbaine prenant appui sur les centres urbains façonnés par l'histoire organise les échanges, la distribution, assure la diffusion et l'essor de la culture, des innovations et de toutes créations. Son expression spatiale est la ville à laquelle sont associés des modes de vie spécifiques propres à des groupes sociaux urbains distincts des groupes sociaux définis par les activités productrices (agricoles ou industrielles).

Chacune de ces deux sociétés est ici prise en compte et passée au crible de l'analyse en tant que système social caractérisé par des éléments, des composantes et des mécanismes dont l'action est de nature à modifier ceux de l'autre. De façon banale, nous constatons que la société urbaine subit de nos jours des changements profonds que la société industrielle lui impose. L'inverse est d'ores et déjà perceptible et ce phénomène ne peut que se renforcer dans les prochaines décades. Cependant, pour saisir de façon diachronique et synchronique ces interrelations, il est indispensable de passer par la connaissance des mécanismes fondamentaux qui régissent l'organisation de la société urbaine et de la société industrielle. Il devient alors possible de déterminer leurs processus d'évolution respectifs qui influent sur l'orientation future de notre société.

Faut-il ajouter que, malgré l'osmose croissante entre le système urbain et le système industriel, nous partons du présupposé théorique, historiquement non réfuté, de l'irréductibilité de l'un à l'autre ? Peut-on nier que, si la ville n'a pas peut-être précédé l'activité artisanale, industrielle et marchande, son existence précède au moins celle de la société industrielle capitaliste ?

LES MÉCANISMES DE FONCTIONNEMENT

Il paraît difficile de briser les entraves que la prise en compte des phénomènes sociaux complexes et différenciés oppose à la réflexion prospective si l'on n'établit pas d'entrée de jeu certaines distinctions. D'une part, la différence de la nature de l'appropriation des forces de production nous conduit à séparer les sociétés industrielles de type capitaliste et de type socialiste. A côté de leurs similitudes, se retrouvent de nombreuses particularités. D'autre part, dans n'importe laquelle de ces sociétés, comme dans la société urbaine, il convient de ne pas confondre les mécanismes généraux et les mécanismes spécifiques de fonctionnement. De leurs articulations et interactions résultent des processus d'évolution spécifiques à tel ou tel pays, voire à telle ou telle région à l'intérieur même de processus plus généraux qu'ils peuvent avoir en commun. Aussi, des spécificités liées à l'histoire, ou à tout autre facteur éco-

nomique, géographique ou politique propre, peuvent rendre possible la régulation et l'adaptation des mécanismes généraux de fonctionnement d'un système.

LA PRATIQUE SOCIALE

Les pratiques sociales de l'espace urbain par les groupes sociaux constituent une composante de la société urbaine utile à l'analyse des mécanismes de fonctionnement et des processus d'évolution. La différenciation de ces groupes et de leur pratique est liée tant à la division sociale du travail née de la société industrielle qu'aux structures urbaines. La pratique sociale est certainement un mécanisme de second ordre. Son intérêt est d'être un révélateur privilégié d'autres mécanismes plus profonds qui la conditionnent. Il ne s'agit donc pas de la prendre en compte en elle-même. Par ailleurs, elle permet de déceler les valeurs sociales qui l'accompagnent, valeurs qui renvoient à la place des groupes sociaux dans le processus de production et dans la collectivité urbaine (2). Enfin, l'appartenance simultanée des groupes sociaux au système industriel et au système urbain, par les tensions et les conflits qu'elle génère, donne naissance à des pratiques contradictoires et conflictuelles qui font partie de la lutte qui oppose entre eux les deux dits systèmes.

LES RAPPORTS ENTRE SOCIÉTÉ URBAINE ET SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Nous postulons ici que les rapports par lesquels la société urbaine et la société industrielle se confrontent et interagissent ne sont pas identiques au niveau de la société globale française et au niveau des agglomérations. Dans le premier cas, la prédominance et la main-mise de l'industrie se font plus nettement sentir. Par contre, dans beaucoup d'agglomérations, les mécanismes par lesquels celles-ci tentent de maîtriser les conséquences et l'impact de la croissance industrielle sont plus perceptibles. La structure des forces de production, les caractéristiques sociales et démographiques, la structure du pouvoir urbain, les aspects de site et de situation, l'histoire, les rôles urbains, changeant d'une ville à une autre, il est normal que diffèrent les rapports que la société urbaine entretient avec la société industrielle. Ces rapports se compliquent de nos jours en raison du développement des firmes nationales et multinationales dont les intérêts et la stratégie dépassent les bornes des villes traditionnelles. Le développement dépendant de plus en plus de ces firmes, les villes perdent en partie la maîtrise de leur avenir.

Mais entre la collectivité urbaine et les firmes nationales et internationales motrices de la société globale s'interpose en beaucoup de villes un ensemble d'industries locales qui, par leurs capitaux, leurs groupes sociaux et leur production, sont liées davantage à la ville. Souvent cette société industrielle locale est l'élément le plus important du développement urbain. En tout cas, elle constitue une structure sur laquelle peut se greffer la société industrielle globale. Ainsi, il convient de tenir compte des rapports spécifiques qui se nouent entre la société urbaine et les sociétés industrielles, globale et locale, si l'on veut différencier les processus d'évolution urbaine.

2 CONTENU DU THÈME DE LA RECHERCHE

L'URBANISATION, PHÉNOMÈNE NOUVEAU DANS SES RELATIONS AVEC L'INDUSTRIALISATION

Le développement des pays occidentaux, au-delà de l'état d'évolution de leurs forces de production, plus ou moins avancées ou archaïques, se caractérise par l'expansion rapide de l'urbanisation.

Ce n'est pas ici le lieu de proposer une théorie qui réponde au problème de la nature et des mécanismes propres de ce phénomène. Rappelons, cependant, que certaines idées passent pour acquises : industrialisation et urbanisation iraient de pair. Au niveau national global, cette liaison paraît incontestable, notamment en France. Pourtant dans les pays dits en voie de développement, l'urbanisation pousse avec vigueur sans être accompagnée le plus souvent par une courbe de croissance industrielle d'intensité comparable. Et au niveau local la chose est encore moins évidente. Qui ignore qu'en France des villes enregistrent des taux très élevés d'urbanisation - population et construction de logements - sans qu'en même temps on y assiste à l'implantation nouvelle d'entreprises créatrices de nombreux emplois. Dans certains cas, comme à Valence, la croissance galopante de l'urbanisation ne fait que refléter une polarisation de la migration rurale et l'existence d'un marché du travail régional qui déborde largement l'agglomération. En revanche, dans des villes de l'Ouest, ancrées dans des régions à faible taux d'industrialisation, l'urbanisation paraît plutôt être la conséquence de comportements collectifs nouveaux et être une vague terminale d'un phénomène national et international. Ce qui fait penser à beaucoup qu'il s'agit en réalité d'un phénomène de civilisation sans que l'on aperçoive clairement ce que ce terme signifie.

Quelques auteurs se sont davantage intéressés à saisir en quoi l'urbanisation constitue un phénomène nouveau. Pour nous, sa spécificité est liée au caractère massif et industriel de la construction de logements, d'équipements et de routes qui donnent à la cité d'hier une structure et un visage nouveaux. Une structure nouvelle sur le plan de sa conception, de son organisation et des comportements collectifs qu'elle fige ou qu'elle induit; un visage nouveau, dans la mesure où la cité d'aujourd'hui projette sur l'espace les coupures profondes de la division sociale du travail que la société industrielle a engendré.

La division technique du travail dont l'existence prend forme dans l'échelle des professions et des salaires des entreprises, devient division :

— *sociale*, donc stratification et ségrégation sociale, par des comportements et des valeurs spécifiques à des ensembles de population, spécificité plus imposée (un niveau de revenu et de culture ne permet pas toujours de se comporter comme tel autre groupe) que créée librement;

— et *spatiale*, dans le cadre de la cité, par des appropriations d'espaces urbains déterminés qui polarisent certaines couches et en rejettent beaucoup d'autres.

LA PRATIQUE SOCIALE URBAINE EN CONFLIT AVEC LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Le concept de pratique sociale urbaine synthétise au niveau de la ville les résultantes de la division sociale du travail qui domine l'ensemble de la stratification sociale, l'organisation et l'utilisation d'un espace urbain marqué pour longtemps par les exigences et les conséquences de la société industrielle. La survivance de la société rurale et urbaine du passé dans quelques villes, mieux dans certaines parties de la ville, gardant entre autre l'empreinte physique, architecturale, sociale, industrielle, commerçante, universitaire d'une autre époque, met en évidence, par contraste, l'impact profond de la société industrielle et les mutations qu'elle a provoquées dans les agglomérations urbaines.

Et pourtant, des signes innombrables montrent que le primat de la société industrielle n'est pas définitivement assuré. Au-delà des formes apparentes, la société urbaine continue à obéir à des mécanismes de fonctionnement et à des valeurs qui la font, déjà, et la feront davantage demain, rentrer en conflit avec les lois et les valeurs de la société industrielle.

Une prospective urbaine - qui à la fin devient rétrospective dans la mesure où elle nous aide à mieux capter le présent - n'est possible, à notre avis, que si l'on part et si l'on s'appuie sur les idées exposées ci-dessus. Elles nous fournissent la clé qui ouvre les portes à la compréhension des relations contradictoires du monde urbain et du monde industriel. Si l'on réussit à appréhender les mécanismes généraux et spécifiques de l'un et de l'autre, il devient possible de saisir le processus d'évolution de la société globale sous la perspective urbaine. Évidemment, si l'on admet ce cadre d'analyse, il ressort que toute prospective urbaine globale qui ne tienne pas compte de la société industrielle manque d'assise solide.

Paradoxalement, mais le paradoxe n'est qu'apparent, l'urbanisation en même temps qu'elle réalise socialement et spatialement la division, la ségrégation, l'opposition entre de larges strates de la société, homogénéise, uniformise, standardise, ramène à des niveaux semblables le cadre de vie hors travail de cette partie de la population désignée couramment par le terme de classes moyennes. L'urbain subit par là les lois de l'industrie. La société industrielle par la standardisation massive des produits qu'elle lance sur le marché détruit l'œuvre, spécifique par sa forme et originale par son auteur. L'œuvre, c'est le passé; le produit, c'est le présent. Conditionnée et déterminée par les modèles et les exigences de la production industrielle, l'urbanisation, donc l'urbanisme actuel efface la différence, la particularité des formes architecturales, de l'organisation de l'espace (les rues, les places, l'emplacement des édifices publics et des équipements de tout ordre) et fait fi de l'histoire (3). Plus grave encore, les exigences de la société industrielle, en subordonnant la cité à ses besoins et à sa demande, la désorganisent, l'atomisent sans être à même de lui fournir les instruments nécessaires à la maîtrise de son développement et de son ordonnancement, à l'exercice des responsabilités du pouvoir urbain. D'autant plus que pouvoir économique et pouvoir urbain se séparent, se dissocient. Plus le premier se situe au niveau national et international, moins il trouve intérêt à lier son avenir à celui d'une cité déterminée et plus la ville se trouve impuissante à faire des projets sur l'avenir et à le maîtriser. La rationalité économique industrielle n'a que faire de la rationalité urbaine. La loi du profit s'appuie sur la lutte, que ce soit en termes de concurrence ou de monopole. La loi de la cité est la loi de la cohésion sociale, sans quoi la

communauté n'est pas. L'une sépare, ségrègue, l'autre existe pour unir, réunir les différences dans la différence et assurer ainsi la cohésion du corps social urbain. Il appartient à la cité d'exercer la fonction politique qui neutralise les tensions sociales provenant de l'inégalité économique. L'histoire nous apprend comment Athènes, en tant que Cité-État, a assuré, par ce rôle politique dans ses premiers siècles, l'équilibre social, malgré les bouleversements des forces de productions changeant de main, d'un groupe à un autre, et malgré les changements survenus dans la structure sociale. La cité, lieu privilégié et originel de la politique, ne l'est plus au XXe siècle. Si l'on ne prend pas en considération ces phénomènes avec les conséquences qui s'ensuivent, on se prive des instruments pertinents pour la saisie du processus d'évolution de la société urbaine en termes de prospective. Regardons ceci de plus près.

RENAISSANCE POLITIQUE DES VILLES

Cette réduction de la singularité urbaine a lieu aujourd'hui par la force uniformisante de l'urbanisation qui prend sa forme et sa nature de la société industrielle. Mais au niveau politique cette réduction n'a cessé de se faire en France par le processus croissant de la centralisation. Dans ce sens Paris a petit à petit enlevé aux villes françaises leur substance particulière. Avec l'accaparement du pouvoir politique et, dès le milieu du XIXe siècle, la centralisation du pouvoir économique industriel et bancaire, Paris est devenu le seul vrai espace politique. Tout mouvement social ou économique d'envergure qui s'y déroule sous l'impulsion de la population prend un sens et une fin politiques. Paris et l'Etat se confondent. L'inexistence d'une autorité politique propre à la ville de Paris, qui ne se meut que sous l'impulsion de celle de l'Etat, montre à l'état pur un phénomène que l'on retrouve dans tout le système urbain français (4). La lutte pour les « libertés communales » qui se fait sentir à ce jour dans maintes villes, par une prise de distance vis-à-vis du pouvoir de tutelle, prend une vigueur et une signification nouvelles. Ce n'est pas un hasard si la lutte s'avive au moment où l'urbanisation s'exaspère. L'urbanisation par les problèmes qu'elle pose au pouvoir urbain est le révélateur historique du manque de pouvoir politique, d'autonomie et de maîtrise de la décision, des responsables de la cité.

Dans ces conditions, ce n'est pas un hasard, non plus, le regard que les villes jettent de plus en plus vers leur histoire. Une histoire qui met en relief leur singularité au passé. L'Histoire française, interprétée et idéologisée pour les besoins de l'unité et du centralisme, qui met dans l'ombre tout particularisme et toute particularité cède la place à l'histoire locale. L'histoire d'une ville, pratique et connaissance plus que science, est alors utilisée, sur le plan idéologique, par des groupes urbains. On manipule son passé pour aménager l'avenir. Ceci facilite pas mal de manœuvres dans le présent. La ville tente de redevenir lieu de la politique, même si le pouvoir institutionnel urbain se dissimule sous son contraire : la gestion urbaine.

HISTOIRE ET IDÉOLOGIE URBAINES

Le recours à l'histoire, transformé en facteur de production d'idéologie par les groupes sociaux nous introduit en plein dans les mécanismes spécifiques de la société, des sociétés urbaines françaises. Peut-on prétendre cheminer en

prospective sans tenir compte des idéologies urbaines et de leurs configurations différentes de ville à ville ? Nous ne le pensons pas. Pour beaucoup, ceci peut sembler une entreprise ardue sans espoir de réussite. Faut-il disposer d'une connaissance exhaustive des idéologies de chaque ville ? Peut-être pas. Appréhender les idéologies des groupes détenteurs du pouvoir urbain institutionnel - le pouvoir municipal - bien que difficile semble possible au moins si on les réduit à une typologie simple.

Pour cette optique, en l'assimilant à un système de valeurs et d'attitudes, l'idéologie peut fournir des éléments dynamiques de modélisation sociale. Nous donnant pour finalité la pratique d'une prospective urbaine, ajoutons que plus que de modélisation sociale il s'agira pour nous de déterminer des processus différenciés d'évolution de la société urbaine, bien sûr, des processus qui tiennent compte de la spécificité des idéologies urbaines, outre les dimensions exposées ci-dessus.

Mais il n'y a pas que les idéologies urbaines spécifiques. Si, avec d'autres, nous pensons que l'idéologie fournit « un axe autour duquel s'ordonne une bonne partie des éléments constitutifs du système social », encore faut-il retenir que cet ordonnancement diffère selon le plan sur lequel opère l'idéologie. Les mécanismes de formation et les mécanismes de reproduction de l'idéologie, qui ne doivent pas être confondus sans risque de graves distorsions, se différencient certainement selon qu'il s'agit d'idéologies, de civilisations partagées par un ensemble de peuples, d'idéologies propres à une société-Etat ou d'idéologies de la société industrielle ou de la société urbaine globale ou localisée. Pour qui se situe sur le plan de la société française, la captation des processus d'évolution de la société urbaine ne peut pas écarter ni l'idéologie urbaine globale propre au système urbain façonné par la société industrielle, ni les idéologies urbaines locales des villes dont le mode et type de développement constituent un référentiel pour l'ensemble national.

Est-ce postuler que les idéologies se reproduisent en suivant des mécanismes propres indépendamment des mécanismes d'ordre économique et social, voir politique ? Notre réponse ne se prête à aucune ambiguïté si l'on rappelle que l'idéologie constitue une des composantes de la société urbaine et de la société industrielle. Chacune de ces sociétés secrète, reproduit, développe une idéologie qui la caractérise, tout en empruntant des éléments à une autre ou en les adaptant au fur et à mesure que les tensions nées des oppositions et des contradictions apparaissent. Par là, l'idéologie tend à assurer par des mutations, la cohésion sociale et à éviter les points de rupture sociale qui bloqueraient ou détruiraient le système. Dans une prospective urbaine, elle joue souvent ainsi le rôle de régulation du système. L'action et l'efficacité de ce régulateur sont profondément dépendants de la structure économique, sociale et politique du système social à un moment donné, structure qui à son tour conditionne le champ des stratégies des groupes sociaux et des institutions. Ces éléments formant un tout indissociable, comment pourrait-on écarter l'un ou l'autre dans la recherche prospective du processus d'évolution de la société urbaine française, processus qui par nature est global ?

CONCLUSION

Nous avons tenté dans les pages précédentes d'étayer les idées qui constituent la charpente de notre thème de recherche. Ces idées sont loin d'explicitier tous les mécanismes de fonctionnement de la société urbaine.

Bien que nous ayons déjà eu l'occasion de les analyser dans le passé surtout dans leurs rapports avec ceux de la société industrielle, nous nous sommes bornés ici à fournir les composantes sur lesquelles les mécanismes opèrent. Ceci a, à notre avis, l'avantage de montrer quels sont les axes de la recherche que nous nous proposons d'entreprendre sans les réduire à un squelette de points ou de problèmes décousus dont la portée et la signification auraient été plus difficiles à déceler. Ce thème de recherche paraîtra ambitieux et l'est en effet. L'existence d'une expérience acquise à l'occasion de l'élaboration de divers travaux de prospective, devrait pouvoir servir de premier support à une telle recherche et devrait, pensons-nous, en faciliter le déroulement.

Augustin ANTUNES
Josée LANDRIEU

Omnium Technique d'Aménagement (OTAM)
(Paris)

NOTES

PAGE 147

(1)

dont *Scénarios d'aménagement du territoire, Une image de la France en l'an 2000* (Coll. Travaux et Recherches de Prospective).

PAGE 149

(2)

L'espace tel qu'il est façonné par la société industrielle, est plus ou moins apte à supporter et à véhiculer les valeurs de tels ou tels groupes. La saisie des mécanismes qui façonnent l'espace urbain aide à la compréhension du processus de formation des idéologies de groupes qui lui sont associées.

PAGE 151

(3)

H. LEFEVRE remarque à propos que la bourgeoisie qui a historiquement engendré l'industrialisation « est aussi la classe qui nie les différences, qui les dédaigne » (*Le manifeste différentialiste*, Paris, Gallimard, 1970, p. 167, Coll. Idées).

PAGE 152

(4)

La preuve que le pouvoir urbain institutionnel n'est pas le pouvoir politique nous est donnée par le fait que le système français permet qu'il soit détenu ici et là par des partis politiques opposés au capitalisme. Sa réduction à l'acte de gestion constitue le meilleur moyen de le neutraliser politiquement. Le caractère permissif du système est tel que la politique rentre dans la cité pour la prise du pouvoir, au moment des élections, pour en être tout de suite écartée par l'exercice de la gestion en raison de sa dépendance des moyens que seul l'Etat peut lui allouer.

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

- 1 La façade méditerranéenne
- 2 Schéma directeur des télécommunications
- 3 Composantes de la fonction urbaine, essai de typologie des villes
- 4 Dictionnaire des projections de 1985 à 2000 (population et emploi)
- 5 Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine marseillaise
- 6 Schéma d'aménagement de la Basse-Seine
- 7 Aménagement du Bassin parisien
- 8 Rapport du groupe de travail Paris-Nord
- 9 Schéma d'aménagement de la métropole lorraine
- 10 Schéma d'aménagement de la métropole Lyon - Saint-Etienne - Grenoble
- 11 Schéma d'aménagement de l'aire métropolitaine Nantes - Saint-Nazaire
- 12 Scénarios d'aménagement du territoire
- 13 Eléments pour un schéma directeur de l'informatique
- 14 Prospective et analyse de systèmes
- 15 L'eau en Seine-Normandie
- 16 Les problèmes de l'eau en Artois-Picardie
- 17 Les centres de prospective et d'aménagement du territoire en Europe
- 18 Bassin Rhin-Meuse : eau et aménagement
- 19 Aménagement d'une région urbaine : le Nord-Pas-de-Calais
- 20 Une image de la France en l'an 2000 : scénario de l'inacceptable

- 21 L'eau en Adour-Garonne
- 22 Les problèmes de l'eau dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse
- 23 Vers la métropole jardin. Livre blanc pour l'aménagement de la Loire-Moyenne
- 24 La région nord-champenoise : perspectives de développement
- 25 Eléments pour un schéma directeur de l'équipement aéronautique
- 26 La transformation du monde rural
- 27 L'eau dans le Bassin Loire-Bretagne

En préparation :

Survol de la France

Le livre bleu de la façade méditerranéenne

Prévisions technologiques et aménagement du territoire

Les grandes liaisons routières : histoire d'un schéma

Une image de la France à l'an 2000 : documents de travail

Une prospective des nuisances

DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET A L'ACTION REGIONALE

1, avenue Charles-Floquet - 75 - Paris 7e

Fondateur de la collection : Gérard WEILL +

Directeur de la publication : Jacques DURAND

Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN

Secrétaire de rédaction : Marie GRENIER

Couverture : Claude CAUJOLLE et Denise COHEN

Impression de la couverture : Société industrielle d'imprimerie - Levallois.